

Claude Cotard

Les larmes du Darfour

1

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Table des matières

Le Darfour	3
Omar Hassan EL- Bechir	7
Les janjawids, politique et mensonges	26
Les femmes	52
Au Tchad	63
La vie dans les camps ...	74
Le réveil des médias ...	88
Avances humanitaires	100
La CPI.....	116
Soldats de paix	124
Polémique sur le génocide	136
La résolution 1564	143
Le front de l'est	148
Situation inacceptable	154
30 juillet 2004, première résolution	170
Négociation pour un cessez le feu	184
Les accords	192
La situation humanitaire	210
Addis Abeba	216
Le Darfour à New-York ...	223
Aujourd'hui	231
Economie & politique	247
Hassan al-Tourabi	265
Témoignages ...	273
Omar Hassan Ahmad el -Béchir et Luis Moreno-Ocampo	281
En attendant, aujourd'hui	300
Sources	304

Le Darfour

En silence, tout comme il y a douze ans au Rwanda, se déroule le premier génocide du 21^{ème} siècle dans une région de l'ouest du Soudan, le Darfour.

Depuis l'hiver 2003, 300 000 hommes, femmes et enfants y sont morts de l'incurie médiatique et politique.

Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes ont été déplacées de cette région et 500 000 personnes dépendent de l'aide humanitaire internationale entravée.

10 000 Personnes y meurent tous les mois.

Le Darfour est une région à l'ouest du Soudan.

À l'est du continent africain. Dans le désert du Sahara. Composé essentiellement d'un plateau aride, des monts Marrah (Djebel Marra), d'une chaîne volcanique culminant à 3 088 m, formant le centre de la région. Le nord est couvert d'un désert de sable, alors que le sud est couvert d'une savane.

C'est une région de la taille de la France, majoritairement peuplée par des populations musulmanes comme l'est du Soudan (sauf dans sa partie sud à majorité animiste).

Le Darfour tire son nom de l'ethnie Four, peuple de paysans noirs qui habitent le massif montagneux du djebel Marra. Au centre du pays.

4

Ce groupe dominait un royaume longtemps indépendant, incorporé au Soudan en 1916.

L'administration du Soudan était assurée par un petit nombre d'officiers britanniques qui maintenaient l'ordre par un sévère contrôle des armes et laissaient la conduite des affaires ordinaires aux chefs et cheikhs locaux.

Cependant les progrès constants obtenus en matière d'éducation et de santé, ainsi que les plans de développement introduits par les autorités britanniques dans la région du grand Khartoum et le long du Nil ne parvinrent jamais jusqu'au Darfour.

Les gouvernements qui se sont succédés au Soudan n'ont jamais cherché à développer le Darfour, à y créer des emplois, construire des routes. Pas plus que les empires coloniaux.

C'est à peine si l'Allemagne y a posé 40 km de bitume. La province du Darfour est négligée, comme toutes les provinces périphériques de Khartoum. Les gouvernants se sont ainsi aliénés

une population qui n'était pas contre eux à l'origine. Il leur aurait pourtant été facile de développer le pays, s'ils l'avaient voulu.

À leur départ en 1956, les Britanniques laissèrent derrière eux une Force de défense du Soudan, qui devint bientôt les forces armées soudanaises

(SAF) : une armée disciplinée, professionnelle, mobile, la meilleure du Moyen-Orient avec la Légion arabe de Jordanie.

Pendant la guerre israélo-arabe de 1967, le bataillon soudanais qui avait été envoyé dans le Sinaï pour aider les Égyptiens refusa de battre en retraite ou de se rendre : les Israéliens durent l'anéantir avant de poursuivre leur avance.

Les Soudanais furent enchantés en 1956 de voir les politiciens quitter le gouvernement, avant de comprendre plus tard la nature tyrannique des dictatures militaires qui avaient gouverné le pays pendant 37 de ses années d'indépendance (sur 48).

Le déclin des forces armées Soudanaises commença suite au coup d'état militaire le 25 mai 1969 du général Jaafar Numeiry (1969-1985), lorsque les anciens officiers des SAF furent remplacés par des officiers plus jeunes, moins professionnels aussi, qui ne purent résister à la tentation d'abuser de leur autorité pour leur propre avantage, tout en menant une guerre qu'ils ne pouvaient gagner contre les insurgés du sud Soudan.

Omar Hassan el-Béchir

Pendant les années 1970 et 1980, le Front de la charte islamique (qui devint plus tard le Front islamique national, ou NIF) est dirigé par Hasan Al-Tourabi.

Hasan Al-Tourabi, homme politique et religieux soudanais, proche du dictateur Numeiri, est l'un des chefs des « Frères musulmans » une organisation panislamiste¹ fondée en 1928 en Égypte dans le but d'instaurer un grand état islamique fondé sur la charia basée sur la sunna débarrassée des influences culturelles locales, dans l'esprit du salafisme. Le Hamas en fait partie. La lutte contre l'État d'Israël est au coeur de ce mouvement depuis sa fondation.

Hasan Al-Tourabi prêche un panarabisme islamique en symbiose militante avec tous les mouvements islamistes du monde arabe, mais aussi non arabe. Pour Tourabi, le nationalisme arabe est « révolutionnaire islamique. » Tourabi recrute alors méthodiquement de jeunes officiers à l'académie militaire.

Parmi eux se trouve Omar Hassan Ahmad Al-Bashir.

Khartoum, 30 juin 1989. Réveil mouvementé dans la capitale soudanaise. Depuis l'aube, la radio ne diffuse que des marches militaires. Dehors, le cliquetis des armes et le bruit des bottes sont assourdissants. Des soldats, armés

jusqu'aux dents, encerclent le palais présidentiel et le siège du gouvernement. L'état-major de l'armée, les locaux de la radio et de la télévision publiques sont le théâtre d'un incessant va-et-vient d'hommes en treillis. Au fil de la matinée, les cinq millions d'habitants de la ville commencent à comprendre ce qui se trame.

Le Soudan est en train de vivre sa quinzième tentative de putsch depuis son indépendance en 1956.

Sur les ondes, la musique martiale s'arrête brutalement. Une voix ferme et saccadée annonce l'avènement de la « révolution de juin ». Et affirme que tout le dispositif institutionnel civil (Conseil suprême de la souveraineté, présidence collégiale, le gouvernement du premier ministre Sadek el-Mahdi ainsi que le Parlement) a été « jeté dans les poubelles de l'histoire ».

Au micro, le général de brigade de 44 ans répondant au nom de Omar Hassan el-Béehir.

Inconnu du grand public, ce natif de Houch Bounaga, une petite localité située à une centaine de kilomètres au nord de Khartoum, commandait jusqu'alors les unités blindées de l'armée.

Formé à l'Académie militaire du Caire et en Malaisie, il a longtemps combattu l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA) de

John Garang, qui mène dans le sud du pays une guerre contre le pouvoir central.

Cela ne fait aucun doute : l'homme est bien décidé à prendre en main le pays, seul.

Après avoir jeté en prison les principaux leaders politiques, il décrète la dissolution des partis et l'interdiction de tous les titres de presse.

À l'exception d'Al Qouate Al Moussahala, l'hebdomadaire des forces armées, qui devient, dès le lendemain, un quotidien.

L'institution militaire est décapitée : une trentaine d'officiers supérieurs, dont sept généraux de corps d'armée, dix-huit généraux de division, quatre généraux de brigade, sont mis à la retraite anticipée. Parmi les congédiés : le général Fathi Ahmed Ali, commandant en chef de l'armée, et Mehdi Boubou Nimer, chef de l'état-major des armées.

Désormais, le Soudan est dirigé par un Conseil de commandement de la révolution de salut national (CCRSN) constitué de quinze membres.

En théorie uniquement, car un seul maître règne à bord, auto promu général de division, Omar Hassan el-Béehir. Il occupe, outre le fauteuil présidentiel, les postes de Premier ministre, de ministre de la Défense et de chef d'état-major des armées.

Le Conseil de commandement révolutionnaire fonde alors le « PDF » pour protéger la révolution du 30 juin, réprimer la rébellion du sud et, en fait, remplacer l'armée en tant qu'instrument de l'islamisation du Soudan.

Une armée théologiquement correcte, mais incapable de réprimer les insurrections.

Les soldats du PDF ne sont pas des volontaires, mais des recrues enrôlées en vertu d'une conscription très impopulaire (on en comptait 150 000 en 1991).

Entraînées au maniement des armes par des instructeurs de l'armée soudanaise, ces recrues subissent un endoctrinement plus religieux que militaire, à base de cours interminables sur l'islam.

En fait, ni les restes démoralisés des anciennes forces armées Soudanaises, ni la réserve massive de chair à canon du PDF ne sont entraînées, équipées ou motivées pour combattre dans les régions semi-désertiques de l'ouest ou les marécages et forêts humides du sud.

Les défaites s'enchaînent, ce qui conduit à une des décisions les plus catastrophiques prises par le Soudan indépendant

Dans le pays, pourtant, c'est l'indifférence générale. Rares sont ceux qui pleurent le régime renversé.

À la veille du putsch du 30 juin, tous les clignotants de l'économie sont au rouge : déficit budgétaire colossal, inflation de 85 %, chômage endémique...

Pour gagner en légitimité, le général Béchir déclenche sans tarder une campagne anti corruption et impose des prix fixes pour les denrées de première nécessité, comme le pain et le sucre.

En tendant la main aux rebelles du Sud, le nouveau chef de l'État promet également de mettre fin à une guerre civile qui coûte, chaque jour, 1 million de dollars aux autorités.

Cet imposant pays est limitrophe du Tchad, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Libye, de la république démocratique du Congo (ex-Zaïre), de l'Ouganda, de la République de Centre Afrique et enfin du Kenya.

Hormis la Libye, tous les voisins du Soudan, à commencer par l'Égypte et le Tchad, poussent un soupir de soulagement.

Le Caire, qui hébergeait l'ancien dictateur Gaafar Nimeiri, renversé en 1985, entretenait des rapports tumultueux avec Sadek el-Mahdi, et aurait, discrètement, prêté main forte aux putschistes.

L'agence de presse égyptienne Mena avait annoncé le coup d'État de Béchir une demi-heure

avant la radio soudanaise...

Mais quelques mois plus tard, les relations se tendent avec l'Égypte.

L'entrée en jeu de l'islamiste Hassan el-Tourabi comme éminence grise du nouveau régime ne rassure pas tout le monde.

Il faudra dix ans pour que l'artisan de la «révolution de juin» s'émancipe finalement de l'emprise de ce dernier.

Le Soudan se réconcilie avec la plupart de ses voisins. Béchir enterre la hache de guerre avec la SPLA en 2005 et, grâce aux nouveaux revenus pétroliers, relance l'économie. Mais dès le début de 2003, dans la province occidentale du Darfour débute une nouvelle rébellion. Et, avec elle, des relations conflictuelles avec le Tchad et la Centrafrique.

Six millions d'habitants vivent au Darfour : l'essentiel est des « noirs » africains, fermiers et rudes bergers.

À Khartoum cependant, ces derniers sont souvent considérés avec mépris.

Le reste des tribus « arabes », ou du moins appelées telles par leurs adversaires, sont généralement nomades. Chameliers au nord, vachers au sud.

La région du Darfour peut difficilement supporter une importante densité de population, à

l'exception des monts Marrah, et de leurs alentours.

C'est à partir de là que différents groupes de populations se répandirent pour contrôler la région.

La coexistence entre « noirs » et « Arabes » a longtemps été pacifique, comme le montrent les nombreux mariages mixtes d'alors, bien que parfois des heurts réguliers interviennent, particulièrement lorsque les pluies se font rares.

Difficile de les reconnaître à l'œil nu. Tous sont plus ou moins noirs, et tous parlent arabe.

On considère généralement que sont « africains » ceux dont l'arabe n'est pas la langue maternelle.

Le Soudan est un pays arabophone : l'arabe y est la langue d'échange et de culture. Elle est de plus en plus utilisée en famille, même par ceux qui en avaient une autre à la naissance. Cette évolution est encore plus sensible au Darfour qu'ailleurs.

Parce que les mariages entre « Arabes » et « Africains » sont fréquents, mais pas seulement.

L'arabe devient petit à petit la langue du Darfour, comme le français est devenu celui de la France.

L'appartenance à un groupe ou à un autre est parfois question de politique.

Dans le passé, les divers groupes ethniques réglait habituellement leurs disputes pour les

terres et pour l'eau au cours de conférences (ajaweed / muatamarat al-sulh) des chefs traditionnels, dont les décisions étaient strictement respectées. Mais ce système a commencé à s'effondrer lorsque la désertification s'est accompagnée de l'introduction d'armes automatiques par milliers.

L'ensemble étant pacifique jusqu'à ce que le gouvernement de Khartoum théorise le concept d'infériorité des africains noirs par rapport aux « Arabes », le terme « nègre » étant alors remis en service pour l'occasion.

La question du droit des « noirs » à vivre au Darfour étant alors ouvertement posé.

«La moitié de ma tribu, celle qui s'est ralliée au gouvernement, est considérée comme arabe, nous dit un fonctionnaire originaire du Darfour. L'autre est désignée comme africaine.» Pourtant, les révoltés se sont réclamés de leur «africanité». Leurs revendications, elles, sont concrètes :

partage du pouvoir. La nouvelle guerre éclate au moment où se termine une ancienne.

Dès lors est déclarée en 1983, la guerre de Khartoum (capitale du Soudan) contre le Sud-Soudan.

Une guerre civile oppose le nord arabomusulman et le sud chrétien et animiste représenté notamment par l'armée populaire de libération

du Soudan (APLS).

Guerre qui fera dans les rangs de la population chrétienne et animiste de cette région, pas moins de 2 millions de morts, plus de 4 millions de personnes déplacés et plus de 500 000 réfugiés.

Guerre meurtrière qui oppose les Fours, peuple de paysans noirs qui habite le massif montagneux du djebel Marra, au centre du pays, aux tribus arabes lancées à l'assaut de leurs villages, sur fond d'allées et venues entre le Tchad et le Darfour, d'interventions de la Légion islamique libyenne et de jeux de pouvoirs du parti Oumma.

Nous sommes tous musulmans et mon rôle en tant que sultan du Darfour n'est pas uniquement de représenter les Fours, mais de rassembler

toutes les communautés de la région. Nous avons essayé d'expliquer aux communautés arabes que le gouvernement les avaient trompés en les poussant à nous tuer, nous leurs frères, pour les empêcher de prendre le pouvoir à Khartoum.

À présent, elles commencent à se rendre compte et à reconnaître que les Fours ont le droit légitime de diriger le Darfour étant donné que nous sommes majoritaires dans la région et que nous la gouvernons depuis plusieurs centaines

d'années. En matière de « hawakir » [distribution des terres], les responsables fours se sont toujours montrés équitables, et nous sommes une communauté intègre et pacifique, dira le sultan Fadoul.

De toutes les communautés ethniques du Darfour, les Fours ont le plus souffert des déplacements, ce qui les a amenés à se rebeller contre le gouvernement parce que celui-ci a encouragé cette situation, il est responsable de cet état de fait.

Cette notion d'« Arabe » est culturelle, elle n'a rien de raciale. Les milices peuvent être qualifiées d'arabes parce qu'elles ont été arabisées. Elles l'ont été depuis plus longtemps que les tribus Massalits, Arawas... que l'on dit « africaines », mais ces dernières l'ont également été. Même si certaines continuent à pratiquer des parlers africains, elles utilisent toutes l'arabe. Quand à la religion, toutes sont musulmanes.

Le problème est plutôt celui du mode de vie. Avec des nomades, pasteurs, et des sédentaires, agriculteurs. Une distinction qui est réelle, mais qui n'est pas « étanche ». Des tribus pastorales peuvent ainsi avoir été sédentaires par le passé. De la même façon, des nomades ont pu se sédentariser et redevenir nomades... Les tribus qui dominent la rébellion, les Arawas, les

Massalits... sont ainsi d'anciens nomades. Et ils sont aujourd'hui très bien implantés dans le commerce soudanais.

La guerre au Soudan est une guerre coloniale menée par Khartoum. Une guerre d'exploitation économique. Le Sud est riche de pétrole et les richesses agricoles sont nombreuses dans le pays, longtemps considéré comme le grenier du monde arabe. Les grandes compagnies agro-industrielles du Golfe, saoudiennes, émirats... pourraient être tentées d'investir dans ces terres, que l'on trouve également dans la province du Darfour. Depuis les années 1940-50, l'agriculture s'est développée au Soudan sur le mode capitaliste. Des dizaines de milliers d'hectares peuvent ainsi être possédées d'un seul tenant. Le général Nemeiri a octroyé nombre de ces surfaces agricoles aux compagnies arabes du Golfe, dans

les années 1960. Cette dimension économique est très importante dans le conflit du Darfour, et au Soudan en général.

En 1986, le premier ministre Sadiq Al-Mahdi, arrière-petit-fils de Muhammad Ahmad Al-Mahdi, chef du parti de l'Oumma et figure de proue de la politique Soudanaise depuis les années 1960, décida de mettre fin aux revers de l'armée en équipant d'armes automatiques ses

partisans Baqqaras à la frontière du sud Soudan et en les autorisant à piller, violer, réduire en esclavage et tuer les Dinkas qui, de l'autre côté de la rivière Bahr Al-Arab (Kiir), soutenaient l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et son chef dinka, John Garang.

Brandissant leurs kalachnikovs du haut de leurs chevaux, les jeunes commandos baqqaras, venus de la Missiriyya et du Humr, dits aussi Murahileen, allaient semer la mort et les destructions chez les Dinkas du Bahr Al-Ghazal et du haut Nil pendant les dix années suivantes.

Un autre grand groupe baqqara, du Darfour du Sud-ouest, les Rezeigats, franchit lui aussi la frontière dinka vers le sud, avant de retourner ses armes modernes contre ses voisins africains septentrionaux – les Fours, Massalits et Zaghawas – auxquels les opposaient de nombreuses et anciennes disputes pour la terre et l'eau.

En 1987 : le Congrès arabe décréta la suprématie arabe, attribuant à la population arabe la mission de « créer la civilisation dans la région ».

Tout au long des siècles s'était forgé dans le bassin du Nil, par consentement, mariage mixte ou esclavage forcé, un mélange africano-arabe qui avait produit ces individus uniques que l'on appelle aujourd'hui les Soudanais.

Les Soudanais raisonnables se souciaient plus de leur héritage culturel que de la pureté génétique, même si le noyau des fervents cherchait à établir, par des généalogies arabes fabriquées, leur filiation vis-à-vis du prophète.

La guerre avait pu sembler alors atteindre un moment de paroxysme, lié à la période de sécheresse.

Avec le recul, elle apparaîait comme une prémisse. Les Arabes rezeigats du Sud y avaient obtenu confirmation d'un « dar » (pays) à eux dans la région d'Ed Duein, mais l'impression de trêve, plutôt que de paix, prévalait lors de la « conférence de paix » en novembre 1989.

L'instauration d'un régime militaro-islamiste au Soudan, ne régla pas le problème de l'insécurité.

Au contraire, la bienveillance plus marquée des autorités envers les « tribus arabes » encouragea les plus belliqueuses d'entre elles.

Plusieurs des leurs figuraient parmi les dignitaires du nouveau régime.

Il y eut tout au long des années 1990 plusieurs guerres locales, le plus souvent ignorées à l'étranger, entre Fours en faveur de l'armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang et l'armée soutenue par les « Arabes » benis halbas.

Le Darfour des années 1990 manquait d'eau,

mais était inondé de fusils.

Car ceux qui crient « au secours » aujourd'hui sont les mêmes qui fournissaient les armes au Soudan d'hier. Tout comme ils ont fournis des armes aux talibans par le passé ou armé le bras de Ben Laden.

En 1995 : les structures traditionnelles de gouvernance furent démantelées afin que les leaders soient remplacés par des officiels acquis à la cause du gouvernement.

Après les gains politiques (élections libres dans les 3 ans) et financiers obtenus finalement par les rebelles du Sud, ceux de l'ouest comprirent que seul le langage des armes était susceptible d'être entendu par Khartoum. Ils se rebellèrent.

Le plus souvent, l'initiative des hostilités revient aux tribus « arabes ».

Pour désigner leurs milices se répand alors un vocable terrifiant, les Janjawids dont la tâche est de massacrer les tribus musulmanes « africaines » contestataires de l'ouest du pays.

Les forces gouvernementales se sont parfois jointes aux attaques des villages par les Janjawids. Des avions du gouvernement bombardant des villages immédiatement avant leurs incursions par les Janjawids.

Le Soudan refuse de donner suite à des mandats

d'arrêts lancés en avril 2007 par la Cour pénale internationale (CPI) contre le secrétaire d'Etat aux affaires humanitaires,

Ahmed Haroun, et le chef des milices Janjawid Ali Kosheib.

Dans un communiqué, le collectif « Justice pour le Darfour » estime que la mission du Conseil « devrait faire pression sur le Soudan pour qu'il livre les suspects de crimes de guerre Ahmed Haroun et Ali Kusheib » à la CPI, basée à La Haye.

En tournée dans plusieurs pays africains, une délégation d'ambassadeurs du Conseil de Sécurité de l'ONU était à Khartoum pour des rencontres avec des responsables soudanais, notamment sur la crise du Darfour (ouest).

Ce voyage coïncide avec un rapport du procureur général de la CPI au Conseil de sécurité à New York, sur le refus du Soudan de coopérer avec la cour en contradiction avec la Résolution 1593 du Conseil de sécurité (2005).

« La mission à Khartoum est une opportunité cruciale d'exhorter les dirigeants soudanais, tant en privé qu'en public, à coopérer avec la cour », déclare Niemat Ahmadi de la coalition Sauver Le Darfour. Deux prix Nobel de la Paix, Jody Williams et Shirin Ebadi, se sont associés au

texte du collectif.

Le président soudanais se démène pour ne pas être traduit devant la Cour pénale internationale Omar el-Béchar intensifie son offensive diplomatique pour obtenir l'invalidation du mandat d'arrêt lancé contre lui par la CPI (Cour pénale internationale), qui l'accuse de génocide, crime de guerre et crime contre l'humanité au Darfour. L'Algérie se dit prête à l'aider à saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour demander le gel de cette procédure, pendant qu'à Paris, des organisations de défenses des droits de l'homme s'inquiètent de la participation probable de la France à cette démarche. Par ailleurs, le Soudan s'active pour que le mandat du rapporteur spécial de l'Onu sur son sol, qui a fait état de la reprise massive des tueries et d'autres violations des droits de l'homme au Darfour, ne soit pas renouvelé.

Cela s'appelle jouer sur tous les tableaux. Mis à mal par la Cour pénale internationale, dont le procureur Moreno Campo a demandé en juillet dernier de lancer un mandat d'arrêt international contre lui, Omar el-Béchar fait feu de tout bois pour sauver sa peau. Il a déployé une double stratégie : d'un côté, poursuivre l'offensive

23

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

diplomatique lancée peu après la sortie fracassante du procureur de la CPI contre lui ; de l'autre, décrédibiliser l'action de l'Onu sur le terrain, dont les rapports pointant l'aggravation de la situation au Darfour contribuent de l'enfoncer.

On savait le soutien de l'Union Africaine et de la ligue arabe acquis au chef de la junte au pouvoir à Khartoum. Lors d'un déplacement au Soudan Lundi, le président sud-africain Thabo Mbeki très acquis à une résolution africaine du problème soudanais avait cosigné un communiqué avec son homologue el-Béchir, dans lequel il mettait en garde la communauté internationale contre « des conséquences à la portée considérable », si la procédure contre le président soudanais n'était pas différée. Une allusion à peine voilée à une intensification de la campagne militaire au Darfour et son cortège de morts civils.

Le soutien appuyé de Thabo Mbeki n'avait alors suscité que de timides réactions. Seules de rares personnalités comme Mahgoub Hussein, un porte parole de l'armée de libération du Soudan (SLA) basé à Londres avait élevé la voix contre l'attitude du président sud-africain. « La position du président sud-africain est incompatible avec la justice et le droit international.

On ne peut justifier la protection d'un criminel et d'un dictateur », avait-il déclaré.

La diplomatie soudanaise, déterminée à sauver le soldat el-Béchir, vient de marquer un nouveau point. Le ministre algérien des affaires étrangères Mourad Medelci a annoncé l'intention de son pays de se joindre au Soudan pour réclamer du Conseil de sécurité de l'Onu le gel du mandat d'arrêt lancé par la CPI contre Omar el-Béchir. C'est le résultat d'un intense lobbying mené auprès d'Alger par Omar el-Béchir depuis deux mois. Cette semaine, l'homme fort de Khartoum avait dépêché à Alger son ministre de l'industrie Djallel Youssef El Dakkir à la tête d'une importante délégation. Résultat, un soutien plus actif de l'Algérie.

En pratique, la démarche ne manque pas de chances d'aboutir. Les 15 membres du Conseil de sécurité pourraient bien voter une résolution qui aura pour effet de différer de douze mois toute enquête ou poursuite initiée par la CPI. Un délai qui peut même être prolongé dans les mêmes conditions par le Conseil.

Les Janjawids, Politique et mensonges

Les Janjawids combattants se revendiquant comme Arabes de langue, bien qu'étant souvent d'origine Baggara, de la fraction des Abadla. Lorsque les Abadla sont devenus une tribu, il y a eu trois fractions qui sont venues grossir le noyau des Abadla :

- * Les Soualem
- * Les Baggar
- * Les Oulad Yaïch

Ces trois fractions sont des cousins des Abadla : Les Abadla, les Soualem, les Baggara, et les Oulad Yaïch appartiennent tous à la fraction des Oulad Bouanane, et leur ancêtre commun est Ameur qui était fils de Naji Ben Bouanane Ben Menna.

Principalement, les Oulad Bouanane nomadisait entre l'Oued Guir (aujourd'hui cet endroit s'appelle Abadla) et le Tafilalet (Région qui se trouve au Maroc).

La population de cette ville se compose essentiellement de membres de la tribu des Doui Menia.

Les Oulad Ahmed sont des chorfas, car ils descendent en ligne directe du Prophète.

Les Janjawids sont des milices levées dans les tribus arabes du Tchad et du Darfour, connus

pour les massacres, les viols et les déportations qu'elles commettent depuis 2003 au Darfour.

Elles utilisent la tactique de la terre brûlée, accompagnée d'atrocités généralisées à l'encontre des civils.

Soupçonnées depuis 2004 de génocide par le ministère des Affaires étrangères des États-Unis.

Les Janjawids ont intégré des Arabes du Darfour oriental (jouxant le Tchad), historiquement étrangers à ces milices.

Elles sont alliées du gouvernement soudanais de Khartoum et s'appuient sur les tribus musulmanes arabisées pour massacrer les tribus musulmanes africaines (noirs) contestataires de l'ouest du pays.

Des Organisations non gouvernementales (ONG) et des journalistes sont chassés du Darfour par le gouvernement soudanais.

Le régime dictatorial de Khartoum tente ainsi d'orchestrer sciemment la famine des populations du Darfour et le silence médiatique autour des massacres.

Depuis 2001, les incidents impunis (attaques de villages, razzias et vols de troupeaux) se sont multipliés, notamment entre Nyala et El Geneina, éprouvant particulièrement les communautés masalits et fours.

Le caractère systématique et massif des assauts convainquit les victimes et certains observateurs médiatique et d'ONG qu'une tentative coordonnée de « nettoyage ethnique était à l'œuvre.

Dans le Darfour du Nord, plusieurs incidents graves réanimaient, au même moment, la tension entre Zaghawas et Arabes ereghats ou rezeigats.

Le 25 février 2003, un Front de libération du Darfour (FLD), présidé par l'avocat Abdel Wahid Mohamed Nur, membre du parti communiste, prend la ville de Gulu, capitale de la province du djebel Marra dans l'État du Darfour occidental.

Féroce bataille qui fait 195 morts parmi les gouvernementaux.

Équipés d'armes automatiques, de mortiers et de mitrailleuses montées sur des camions Toyota, célèbres depuis les guerres du Tchad avec la Libye, ils attaquent des postes dispersés de la police et de l'armée avant de se replier sur leurs camps d'entraînement dans le djebel Marra.

Deux semaines plus tard, le DLF se rebaptise Mouvement/Armée de libération du Soudan (SLM/A) la garnison doit prendre la fuite.

La rébellion unit cette fois la quasi-totalité des tribus « africaines » du Darfour.

Fondé un peu plus d'un an auparavant, le FLD

s'appuie sur les milices d'autodéfense villageoises four. Pour signifier son élargissement aux autres tribus africaines, notamment aux Masalits, aux Zaghawas et aux Bertis, il prend, en mars 2003, l'appellation d'armée de libération du Soudan (ALS).

L'affaire a été bien préparée. L'ALS lance à l'assaut des postes de police et des garnisons de l'armée des raids de Toyota équipées de mitrailleurs Dushka, garnie de combattants munis de lance-roquettes RPG, de mortiers et de kalachnikovs. Les chefs utilisent des téléphones satellites. Les rebelles s'emparent de localités comme Golo, au djebel Marra, où ils établissent leur quartier général, ou Tinè, à la frontière tchadienne, siège du principal sultanat Zaghawa. Leur chef militaire est un homme d'expérience : en 1990, Abdallah Abakkar était l'un des commandants du raid triomphal qui, parti du Darfour, avait installé M. Idriss Deby au pouvoir à N'Djamena.

Quelques jours plus tard, le comité de sécurité du gouvernement pour le Darfour occidental ouvrait des négociations avec le SLM : les forces armées du Soudan n'étaient en effet ni assez nombreuses ni préparées à combattre une rébellion d'envergure à l'ouest.

Le SLM présenta cinq demandes, notamment

une amnistie pour les rebelles et la promesse de mettre en œuvre des projets de développement au Darfour à la faveur du fragile cessez-le-feu.

En fait, celui-ci fut rompu lorsque, le 18 mars, des milices arabes assassinèrent près de Geneina un dirigeant massalit respecté, Shaykh Saleh Dakoro, et que, deux jours plus tard, des hélicoptères détruisirent au canon une grande partie de la ville de Karnoi.

L'armée de libération du Soudan répondit le 25 mars par la prise de la ville stratégique de Tiné, sur la frontière tchadienne, et la récupération d'importants stocks d'armes et d'équipements pris à sa garnison.

Après quoi les combats se répandirent dans tout le Darfour occidental, les victoires de la SLA mettant dramatiquement en lumière l'incompétence de l'armée soudanaise.

Tout ce que le gouvernement pouvait faire était de dénoncer les « gangsters » et « bandits de grand chemin » organisateurs de la révolte.

Le 25 avril, trente-trois commandos de la SLA menèrent une attaque éclair contre l'aéroport d'El Fasher, détruisant des hélicoptères et des bombardiers Antonov, occupant des locaux de l'armée et capturant le général-major de l'armée de l'air Ibrahim Bushra. Au même moment, une autre unité de la SLA attaquait près de Kutum, à

130 km au nord d'El

Fasher, et s'emparait de quatre chars. Dix jours plus tard, la SLA capturait le colonel Muhammad Al-Saraj, chef des renseignements de la sécurité publique à Aynshiro, au nord du djebel Marra.

Dans son attaque contre El Fasher, l'armée de libération du Soudan avait reçu le renfort de Darfouriens du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), une autre partie de ce que l'on appelle au Darfour les « forces d'opposition ».

Il y a peu de différences d'objectifs entre ces deux mouvements de résistance, sauf que le MJE vise à « rassembler en un large mouvement intégrateur tous les peuples des diverses régions du Soudan », pas seulement le Darfour.

Les combats faisaient rage désormais dans tout le Darfour. Fin mai 2003, la SLA anéantit au nord de Kutum un bataillon soudanais, tuant 500 soldats et en faisant prisonniers 300.

À la mi-juillet, elle attaqua Tiné une nouvelle fois, faisant 250 morts parmi les militaires.

Le 1er août, elle prit Kutum et infligea de lourdes pertes à sa garnison, avant de s'en retirer quatre jours plus tard.

La réponse du gouvernement consista à nier l'existence d'un mouvement de résistance et à lancer ses milices arabes au secours de l'armée.

Curieusement, cette nouvelle guerre offrit au régime islamiste de nouveaux moyens pour se maintenir au pouvoir.

Car tout en restant le régime le plus impopulaire de l'histoire du Soudan indépendant, il pouvait désormais affaiblir toute opposition potentielle en exploitant les divisions ethniques et en dénonçant l'insurrection comme une tentative africaine de débarrasser le Darfour de la « race arabe », celle-là même qui constituait la base du gouvernement islamiste et de ses groupes extrémistes tels que « le Rassemblement arabe ».

En outre, une perspective de paix se profilait dans le sud au terme de vingt-deux mois de négociations menées dans la ville kenyane de Naivasha avec le SPLM de John Garang.

Dans ces conditions, la nouvelle guerre du Darfour garderait les militaires occupés à combattre, évitant le risque de voir des officiers inoccupés préparer un coup d'État.

Elle fournissait aussi un prétexte pour purger l'armée de ses officiers originaires du Darfour : ceux-ci furent accusés, en mars 2004, de chercher à renverser le gouvernement.

Au printemps 2003, les forces gouvernementales subissent revers sur revers. L'armée fait face avec d'autant plus de mal que ses effectifs sont concentrés au sud du Soudan et qu'elle enregistre

un nombre significatif de désertions de soldats originaires du Darfour.

Les Janjawids de 2003 étaient des éleveurs de bétail et de chameaux du Darfour central et du sud.

Parmi eux se trouvaient des étrangers suspectés par la population locale d'être des extrémistes arabes : peut-être des « Arabes afghans », ou des musulmans d'Afrique de l'Ouest.

Ce terme de Janjawids est purement fonctionnel. Janjawid signifie quelque chose comme « les cavaliers du diable, armés de kalachnikovs ».

Les milices tribales Janjawid sont des mercenaires. Ces milices se sont formées il y a une quinzaine d'années, mais elles n'intéressaient pas du tout la communauté internationale. Car les gens opprimés ne se révoltaient pas. Des massacres se déroulaient pourtant déjà. Mais les victimes n'avaient que leurs yeux pour pleurer. Les Janjawids avaient commencé leur nettoyage ethnique dès octobre 2002, à partir de leurs camps de Djebel Kargu, Boni et Idalghanam au Darfour méridional.

Au nombre de 5 000 dans chaque camp, ils étaient équipés et entraînés par l'armée soudanaise.

Les Fours, que le gouverneur du Darfour méridional Salah Ali Alghali avait promis

publiquement d'exterminer, étaient la cible de commandos janjawids motorisés, habituellement de cent guerriers qui fondaient sur un village juste avant l'aube.

Le mode de destruction était identique : les hommes étaient tués et souvent mutilés, les femmes violées, les enfants parfois enlevés.

En général, les milices attaquent la nuit, mettent le feu aux cases, faites de paille.

Les gens sortent alors en catastrophe, à moitié dévêtus et sont tués, violés, kidnappés...

Le village était brûlé, le bétail saisi, les champs incendiés et toutes les infrastructures, puits, ouvrages d'irrigation, écoles, cliniques systématiquement détruites.

Ces attaques n'ont plus rien à voir avec les razzias traditionnelles, car les Janjawid mettent le feu aux champs et tuent le cheptel.

Ce qui signifie qu'ils ne sont absolument pas là pour les vivres.

Il s'agissait d'un plan systématique visant à chasser la population africaine de ses possessions ancestrales et à libérer la terre pour la colonisation arabe.

En janvier 2003, quelques centaines de Fours avaient été tués ou blessés, mais des dizaines de milliers avaient fui le désert que laissaient derrière eux les Janjawids, dont de nouvelles

unités étaient maintenant formées dans des camps du Darfour septentrional.

Et personne ne savait que ces premières attaques n'étaient que le prélude à la tempête qui s'abattit sur le Darfour après les victoires des « forces d'opposition » au printemps et à l'été 2003.

Car il n'y a aucun sentiment humain dans tout cela. Les Janjawid attaquaient les tribus sédentarisées pour les faire fuir de leurs terres, afin que les barrons du régime ou les nomades, eux-mêmes, viennent y cultiver.

Les combats firent rage, particulièrement au Darfour occidental, pendant tout le reste de l'année 2003, avec des revendications de victoires par les deux parties et peu d'informations sûres.

Le 27 décembre, le MJE tendit une embuscade et infligea de très lourdes pertes à une colonne de Janjawids qui avançait vers la ville de Tiné, tenue par les rebelles sur la frontière tchadienne.

À Khartoum, le président Omar El Bechir réagit en militaire, transféra des unités du sud du Soudan et chercha à verrouiller les frontières avec les pays voisins, le Tchad et la Libye.

Le colonel Mouammar Kadhafi acceptant d'arrêter le trafic des camions entre la Libye et le Darfour, et le président tchadien Idriss Deby coopère avec l'armée soudanaise dans la

zone frontière.

Mais les armes sont abondantes, les frontières du désert incontrôlables. Le 25 avril 2003, l'ALS réussit un audacieux coup de main en pénétrant dans El Fasher, la capitale du Darfour Nord ; elle prendra le contrôle de l'aéroport et s'emparera du général d'aviation Ibrahim Bushra.

À Khartoum, l'humiliation sera à son comble.

Le président limogera les gouverneurs du Darfour et fera arrêter de nombreux intellectuels et notables soupçonnés de sympathie pour la rébellion, à Nyala et El Fasher.

Un comité de crise sera constitué dont la principale décision va se révéler lourde de conséquences.

Le général Osman Mohammed Kibir, nouveau gouverneur du Darfour Nord, enrôlera officiellement les milices arabes, les arme et leur donnera carte blanche. Les insurgés continueront à marquer des points, mais leurs villages seront désormais également attaqués.

À la fin de l'été, le président Bechir prendra secrètement contact avec l'ALS, par l'intermédiaire du président tchadien.

Ce dernier, d'origine zaghawa, connaît bien les rebelles et redoute que la crise n'altère son alliance avec le président Bechir. L'entremise réussira et un cessez-le-feu sera conclu le 3

septembre à Abéché (Tchad). Il sera sans lendemain.

Pour Khartoum, il s'agissait surtout de profiter des divergences politiques apparues au sein de la rébellion.

Un second groupe, le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), multipliera en effet les actions au Darfour Nord.

Présidé par le docteur Khalil Ibrahim, 44 ans, le MJE sera à base zaghawa.

Ancien membre du parti islamiste du docteur Hassan Al Tourabi, M. Ibrahim est de la famille du sultan de Tinè et a rompu avec le régime en 1999.

En 2000, son groupe avait publié anonymement un Livre noir à succès, dénonçant la main mise sur l'État et la politique soudanaise de trois grandes tribus du nord du Soudan, Cheikir, Djaalin et Danagla.

Le MJE n'éprouve pour autant guère de sympathies pour la cause du sud du Soudan et se veut l'avocat d'un vaste Soudan central négligé, allant de la mer Rouge au Darfour.

Accusé par les autorités d'être un faux nez du docteur Tourabi (qui nie à moitié), le MJE ne fut pas invité à Abéché.

Malgré le cessez-le-feu, la guerre se poursuit donc, et ce d'autant plus que les Janjawids,

écartés eux aussi de l'accord, poursuivaient leurs razzias, notamment dans la région de Zalingei, attaques de plus en plus souvent coordonnées avec l'aviation gouvernementale.

À l'expiration du cessez-le-feu, le 16 décembre 2003, la guerre reprit dans l'ensemble de la province.

Ayant eu le temps de renforcer son armée, le gouvernement de Khartoum passa à l'offensive, avec de notables succès.

Le chef militaire de l'ALS, M. Abdallah Abakkar, fut tué et l'armée reconquit les centres du pays zaghawa, Kulbus et Tinè, provoquant l'exode au Tchad de plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'enfants. Même succès plus au sud, en pays masalit, et jusque dans les lointaines collines sahariennes habitées par les Meidobs.

En revanche, les tentatives de l'armée d'investir le djebel Marra tournèrent court.

En janvier 2004, le même MJE repoussa une autre attaque contre Tiné, tuant plus d'un millier de soldats et miliciens gouvernementaux.

De plus en plus, des colonnes de Janjawids poursuivaient et tuaient ceux qui avaient été chassés de chez eux, allant jusqu'à traverser la frontière du Tchad pour traquer les réfugiés en fuite.

Proclamant sa « victoire complète », le président Omar El Bechir annonça le 9 février la « fin des opérations militaires ».

Il n'en était rien. L'armée avait rétabli son contrôle sur les agglomérations, mais les combats continuaient. Les massacres de civils aussi. Ainsi, par exemple, le 27 février, dans la région de Tawila (Darfour Nord) ou, le 7 mars, dans celle de Wadi Salih (Darfour Ouest), où les Janjawids exécutèrent de sang-froid plus d'une centaine d'adultes.

Des centaines de milliers de personnes sont tuées, des villages entiers sont détruits et incendiés, le gouvernement bombarde les Darfouris, tue les troupeaux, empoisonne les puits, chasse les gens de leurs terres.

Dans chaque maison de chaque village attaqué on trouve au moins trois cadavres tués à la machette, par balle ou carbonisé.

Un an après le début de l'insurrection, la guerre, les nettoyages ethniques et les déplacements de population avaient, selon les estimations les plus prudentes, fait 30 000 morts et forcé un million de personnes à émigrer ailleurs dans le pays, tandis que 200 000 autres s'étaient réfugiés au Tchad.

On s'attendait à ce que 350 000 Darfouriens meurent de famine et de maladie dans les neuf

mois suivants.

Les Nations unies ont également repéré au moins quatre camps de concentration de femmes et d'enfants où les conditions de vie seront effroyables, sans nourriture, sans eau potable, sans soins.

L'ALS, avec son nouveau chef militaire, M.Jibril Abelkarim Bahri, reste cependant puissante, malgré ses divisions internes : elle compterait plus de 10 000 combattants organisés.

« Enfin il y a une brève mobilisation de la Communauté Internationale face au «mini-génocide » au Darfour sur lequel cette même communauté internationale, complètement accaparée par l'Irak et l'Amérique de Bush, a fermé les yeux, car après tout ce n'était que des africains, Noirs de surcroît, qui se faisaient trucidés par d'autres africains (un peu plus Blancs ceux-là).

Les pauvres Noirs du Darfour ont eu le loisir de crever en masse ou de fuir vers les camps de réfugiés de pays proches. Les avertissement de nombreux observateurs et témoignages sont longtemps restés lettre morte, jusqu'au jour où il fallait faire une opération de relations publiques pour montrer que l'Occident repu avait malgré tout une once de conscience et de pitié pour ces pauvres soudanais massacrés par

leurs propres dirigeants qui investissent dans l'armement fourni par ce même Occident.

Il est si facile de manipuler et de faire en sorte que les peuples dits « sous développés » restent divisés, ça permet mieux aux pays capitalistes de les contrôler. Sauf qu'au Darfour ça leur retombe dessus.

Les médias se mirent en branle pour émouvoir avec des images de l'infra humanité Noire, les citoyens et des chaînes de solidarité furent lancées. ».

Ce n'est guère qu'en septembre que les organisations internationales commencèrent à reconnaître l'ampleur du désastre. En octobre, à la suite d'un rapport de Médecins sans frontières, l'ONU et des agences humanitaires cherchèrent à pénétrer au Darfour pour évaluer les besoins et porter des secours, mais elles se heurtèrent à l'obstruction du gouvernement de Khartoum. Mukesh Kapila, coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Soudan, se plaignit amèrement des entraves bureaucratiques aux voyages, avant d'avertir que « la situation dans le grand Darfour pouvait devenir la pire crise humanitaire survenue au Soudan depuis 1998 »

Conscient de la difficulté, M. John Garang, fondateur de l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA), se montre prudent.

Tout en préservant les négociations en cours à Naivasha, au Kenya, il a protesté contre les ravages de l'armée et des Janjawids au Darfour et a apporté une aide militaire discrète à l'ALS.

Il n'avait pu, ces derniers mois, éviter une crise de l'alliance nationale démocratique, regroupement des opposants au régime, dont le pacte fondateur (droit à l'autodétermination pour le Sud en échange du soutien du sud aux revendications démocratiques au Nord) s'était trouvé sérieusement écorné par le « cavalier seul » des négociations de Naivasha.

Mais, le 13 février 2004, malgré les réticences de son président, M. Osman El Mirghani, le conseil de l'AND acceptait l'adhésion de l'ALS, donnant à la rébellion de l'ouest la légitimité d'une cause nationale.

La seule offre politique du président soudanais aux insurgés darfouriens (une conférence de paix à Khartoum dirigée par un comité choisi par lui) s'apparentait, jusque-là, à une demande de reddition pure et simple.

En mars 2004, à la veille du dixième anniversaire du génocide rwandais, les agences des Nations unies se résolurent à dénoncer ouvertement le « nettoyage ethnique » en cours au Darfour tandis que le secrétaire général Kofi Annan évoquait une intervention armée internationale.

Le président Bechir accepta, sous cette pression, de conclure, le 8 avril 2004, en présence d'observateurs internationaux, un nouveau cessez-le-feu de 45 jours, incluant cette fois le MJE.

Mais, en l'absence d'un véritable accord politique entre la rébellion et le gouvernement et d'un désarmement effectif des milices arabes, ce troisième cessez-le-feu en six mois ne sera qu'un numéro de plus dans une longue série de faux-semblants.

Khartoum commença à prendre des mesures qui introduisaient une dimension génocidaire dans le conflit, car au-delà des massacres, elles visaient à empêcher la survie des survivants .

Tous les villages du nord du Darfour ont été entièrement détruits, presque tous à l'ouest.

Ensuite, les attaques se concentrent sur le sud-est et ouest du Darfour.

Jan Egelland, le Secrétaire général de l'ONU, considère que la communauté internationale fait aujourd'hui face à un nouveau Rwanda et ne sait pas mieux se comporter que lors du génocide des Tutsi en 1994.

Pourtant le régime génocidaire de Khartoum a déjà été vu à l'œuvre contre les Chrétiens et les Animistes du Sud ainsi que contre les populations des monts Noubas.

Lors d'attaques menées par les forces gouvernementales contre les Noubas, le gouvernement a déjà empêché les nomades, par le passé, d'apporter des biens de consommation, tel le sel ou le savon, aux populations retranchées... Les nomades ont pourtant pris des risques pour les rejoindre et leur amener de quoi manger.

Tout civil au Darfour actuellement sait qu'il est en danger de mort imminente. Il peut être victime des bombardements de l'armée gouvernementale, des tirs, des incendies, des coups de machette des janjawid...

Le devoir des survivants est d'amener le plus de monde, femmes et enfants en priorité, jusqu'aux camps de réfugiés du Tchad, où même là ils ne sont pas en sécurité.

Au début de la guerre, on comptait deux principaux groupes rebelles contre le gouvernement, allié aux janjawid.

On compte désormais 28 groupes rebelles.

Human Rights Watch a publié un rapport où sont documentées une douzaine d'attaques menées conjointement (à l'exception de deux) entre les milices et les forces gouvernementales.

Il est notamment question de l'exécution d'une balle dans la nuque de 136 prisonniers.

Le directeur exécutif de l'ONG américaine, Kenneth Roth, explique que « les Janjawids ne sont plus simplement des milices appuyées par le gouvernement soudanais ». Mais qu'elles « travaillent de concert avec les troupes gouvernementales. Elles jouissent d'une impunité totale pour les crimes massifs qu'elles commettent ». Le rapport évoque même des postes de police, dans certains villages, où les troupes régulières et les forces janjawid établissent une présence commune.

Dans une décision de l'engagement de l'administration sur la question, M. Natsios a fait la démarche inhabituelle d'utiliser des images satellites pour montrer la destruction de quelque 300 villages par les milices arabes Janjaweed, qui sont soutenues par le gouvernement soudanais. Les Janjaweed qui tue, viole et pille principalement des villageois noirs, qui sont ethniquement, et peut-être politiquement, reliés aux deux groupes rebelles qui ont engagé une lutte antigouvernementale en 2003.

Ces miliciens sont tout simplement des gens prolétarisés. Ils se retrouvent sans travail, le gouvernement les arme et leur dit « vous pouvez faire ce que vous voulez, voler, piller... »

Un problème important que personne n'évoque est qu'ils ne sont plus soumis au contrôle des

Anciens. Les nomades et les sédentaires se sont toujours battus, notamment lors de périodes de famines... Ils se battaient à coups de lances et d'épées, il y avait des morts... mais les tribus finissaient pas se réunir, par discuter et sceller des mariages, par exemple, afin d'établir des lignages entre elles et faire la paix pour une dizaine d'années. Aujourd'hui, ce mode de régulation ne fonctionne plus du tout. En réalité, c'est un phénomène que l'on retrouve dans de nombreux pays en Afrique. Les nouvelles générations ont des armes automatiques et n'estiment plus avoir de comptes à rendre.

C'est le choix du gouvernement de Khartoum, depuis 1985, d'armer ces nomades pour s'en servir comme d'une force partisane. Car l'armée coûte cher. Être militaire est un métier, il ne s'agit pas de tuer tout le monde... Alors, le gouvernement se repose sur ces milices tribales. Depuis une dizaine d'années, après chaque famine, on assiste à une exacerbation des tensions entre nomades et sédentaires et, à chaque fois, le gouvernement prend parti pour les nomades. De plus, on assiste à la désertification, au Nord du Darfour, qui pousse les nomades à rechercher des terres plus au sud.

Les Janjawid attaquent les tribus sédentarisées pour les faire fuir de leurs terres, afin que les

barrons du régime ou les nomades, eux-mêmes, viennent y cultiver.

Un témoignage est accablant pour le gouvernement de Khartoum. Sous le nom d' »Ali « dans un documentaire diffusé, mercredi 18 octobre, par la BBC ou de « Dily » dans un article du Times, un ancien membre des janjawids , ces miliciens accusés de génocide contre les populations non arabes au Darfour, raconte comment, pendant trois ans, il a incendié plus de trente villages, tué ou pillé. Selon lui, sous l'impulsion du gouvernement soudanais.

Le premier janjawids repentis à raconter de l'intérieur, comment les soldats gouvernementaux ont formé et équipé les janjawids, accusés de meurtres, viols et pillages contre les cultivateurs sédentaires d'origine africaine dans cette région de l'ouest du Soudan. Dégoûté, il a décidé un jour de tout quitter, les janjawids, sa femme, ses enfants, son pays, au risque de sa vie pour se réfugier en Grande-Bretagne où il dit être arrivé en août et a demandé l'asile politique.

Agé d'une vingtaine d'années, il témoigne anonymement, son prénom ayant été modifié, son visage étant presque entièrement recouvert d'un turban traditionnel. En 2003, « Ali-Dily » raconte avoir été poussé par les anciens de

son village, pressés en ce sens par le gouvernement, à abandonner son troupeau de dromadaires pour rejoindre les janjawids. Les miliciens étaient formés pour « le nettoyage ethnique », insiste-t-il. « Pour quoi [d'autre] voudriez-vous attaquer des villages, déplacer les gens et les tuer par milliers ? » Il explique qu'avec une vingtaine d'autres jeunes, il a rejoint un camp d'entraînement où les hommes chargés de les former « portaient les uniformes des militaires [gouvernementaux] ». Il indique aussi qu'un « visiteur régulier et bien connu » était le ministre de l'intérieur soudanais (désormais ministre de la défense), Abdul Rahim Mohammed Hussein. Dans ces camps, pendant une vingtaine de jours, on leur expliquait comment se servir d'une arme, dans son cas, une kalachnikov, et comment attaquer un village. Et on leur promettait d'importantes sommes d'argent. « Les ordres venaient toujours du gouvernement », poursuit-il. Il explique que les attaques commençaient tôt le matin et duraient généralement toute la journée. Les ordres étaient de détruire tout le village et de n'épargner ni les femmes ni les enfants : « On nous disait : 'Tuez les Noirs ! Tuez les Noirs !' », raconte « Ali-Dily ». La majorité [des victimes] étaient des civils, surtout des femmes. » S'il explique

n'avoir jamais violé une femme, il admet que d'autres miliciens ne se gênaient pas : « Oui, il y a de nombreux viols. Mais ils ne le font pas devant les autres.

Ils emmènent la victime et la violent. » Comme le souligne le Times, son témoignage est difficilement vérifiable même s'il indique des noms, des lieux, des événements et parle avec l'accent et la langue de la région dont il dit être originaire ». « Cela confirme ce que plusieurs organisations des droits de l'homme et l'ONU elle-même ont conclu : que le gouvernement soudanais a contribué à organiser et à payer les janjawids », a expliqué James Smith, le directeur d'Aegis Trust, l'organisation de défense des droits de l'homme qui a retrouvé l'ancien milicien et affirme avoir vérifié son histoire. « C'est la première fois que quelqu'un ayant fait défection aux janjawids se confesse publiquement », ajoute M. Smith.

Ce témoignage contredit ainsi les assertions de Khartoum, qui dit « n'avoir rien à faire avec les janjawids », souligne encore M. Smith, qui entend maintenant porter ce récit à la connaissance de la Cour pénale internationale (CPI). Le régime soudanais et les janjawids sont accusés par les États-Unis de génocide au

Darfour, où les combats avec les rebelles et la crise humanitaire ont fait deux cent mille morts et quelque deux millions et demi de déplacés depuis le début du conflit en 2003, selon l'ONU.

Les femmes

La situation des femmes, notamment, est préoccupante. Le viol constitue aujourd'hui une menace grave et est utilisé par les « djandjaws », ces milices composées de pasteurs nomades arabophones, comme une véritable arme de guerre. « Lorsque les femmes vont au champ, chercher du bois ou de l'eau, elles ont peur », affirme Danièle Coquoz, responsable de la délégation en France du Comité International de la Croix Rouge (CICR).

Elles ont peur du viol, mais peut-être plus encore « des conséquences du viol : le rejet ou l'impossibilité de se marier ». Un homme ne prendra pas une femme si elle n'est pas vierge dans cette société traditionnelle. Mais la victime de viol risque plus encore si elle tente d'introduire une plainte. Car elle doit faire la preuve qu'elle n'était pas consentante. Si elle y échoue elle risque d'être accusée d'adultère, un crime passible de la peine de mort au Soudan. Un exemple rapporté par Elsa le Penec, « officier des droits de l'homme » au Darfour pour les Nations Unies, revenue récemment de mission, illustre la triste situation.

Une adolescente est blessée en juin 2005, à la suite d'un viol collectif près d'un camp de réfugiés, aux alentours d'Al-Fachir (centre du Darfour).

Sortie de l'hôpital, elle se rend avec les enquêteurs sur les lieux de l'agression.

Ceux-ci ne trouvant pas de preuves du crime, concluent que les blessures sont dues au terrain et au temps. Malgré cela, et sans doute devant l'absurdité de cette conclusion, la procédure continue. Il s'avère alors que le viol a été commis par des militaires. La jeune fille est soumise à une confrontation directe avec 300 soldats pour tenter de désigner ses agresseurs. L'enquête est ensuite transmise aux autorités militaires et se prolonge sans réel espoir d'aboutir. Les femmes sont devenues, depuis le début des hostilités, le point d'équilibre des familles en l'absence des hommes.

Ces viols risquent de déstructurer gravement les clans du Darfour.

Depuis le début du conflit du Darfour, des milliers de femmes ont été victimes de viols systématiques perpétrés par les milices arabes et les soldats soudanais. Une dérive épouvantable qui met ces pratiques au rang de véritables armes de guerre. Une violation éhontée des droits humains.

Après la Bosnie, le Rwanda et le Congo Brazzaville, c'est aujourd'hui au Darfour que la pratique du viol sévit à grande échelle, pour «humilier, punir, contrôler, terroriser et déplacer

les femmes et les communautés », conclut le rapport rédigé par Amnesty international et intitulé Le viol : une arme de guerre.

Les agresseurs, des soldats soudanais ou des membres des milices arabes djandjawids, agissent lors d'attaques de villages, de déplacements et dans les camps de réfugiés au Tchad. Le viol entretient la peur et pousse à l'exode. Déjà 1,2 million de déplacés ont dû prendre la fuite.

Pour Samantha Maurin, porte-parole d'Amnesty International et coauteur du rapport, « le viol n'est pas le fait d'une désobéissance occasionnelle, c'est une pratique utilisée à grande échelle. » Plusieurs centaines de témoignages ont été recensés. Amnesty International a déjà dressé une liste de 250 noms de victimes de viols ou de violences sexuelles.

Réduites à des esclaves sexuelles « Vous êtes nos esclaves parce que vous êtes noires et que vous n'avez pas de dieu ! » Ce sont les mots rapportés par des victimes réduites à un état de servilité sexuelle, comme le souligne la porte-parole d'Amnesty. « Lors des attaques, les plus jolies femmes sont capturées et sont « utilisées » par plusieurs hommes, avant d'être libérées.

Celles qui résistent sont exécutées ou

torturées. » Quelques femmes complices, les «hakama », chanteuses traditionnelles chargées d'encourager les combattants, auraient «directement harcelé des femmes soumises à des agressions sexuelles ». Les jeunes filles et les femmes enceintes ne sont pas épargnées.

Membres brisés ou mutilations sexuelles, l'éventail des tortures est vaste.

Les séquelles physiques et psychologiques des femmes le sont tout autant.

Dans une région où l'excision est pratiquée et où les conditions d'hygiène sont déplorables, les risques d'infection suite au viol sont décuplés.

« Quand elles arrivent, nous leur administrons une contraception immédiate, ainsi qu'un traitement contre les maladies sexuelles et l'hépatite B. Elles sont souvent soulagées d'être prises en charge à temps », explique Mercedes Tatay, médecin responsable adjointe des urgences à Médecins sans frontières (MSF).

« Elles sont dans une situation très traumatique mais restent responsables de la survie de leur famille, après la mort de leur mari », précise-t-elle. Les enfants nés du viol sont souvent abandonnés par honte et deviennent des proies idéales pour le recrutement des milices.

Pour protéger les jeunes filles des viols, le mariage forcé se développe à l'intérieur même

des camps, sur la base d'un vil marchandage.

À long terme, « le viol humilie les femmes et détruit le lien social qui existe à l'intérieur de leur communauté dont elles sont aussitôt exclues. » S'il est encore impossible de dire si le viol s'inscrit dans une logique de nettoyage ethnique, les ONG tentent d'attirer l'attention sur l'impunité dans laquelle agissent les criminels. « Pour que l'impunité ne soit pas la loi, il faudrait qu'un mécanisme de protection des témoins et de garanties soit prévu par l'Onu », explique Samantha Maurin, inquiète des pressions exercées sur les victimes. « Actuellement les viols continuent et les femmes qui parlent sont de plus en plus souvent arrêtées. Celles qui prennent le risque de témoigner aujourd'hui oseront-elles le faire au grand jour devant des juges ? », s'interroge la porte-parole d'Amnesty.

La protection des témoins et les soins psychologiques sont un « luxe » que ne peuvent pas encore se payer les programmes humanitaires. Il est impossible de se battre sur les deux fronts pour le moment.

Dans l'immédiat, un autre fléau doit être endigué: la famine.

La jeune fille raconte son viol d'une voix timide, le visage enveloppé dans un tarha, le voile

islamique des femmes du Darfour.

« C'était il y a un an, juste avant le ramadan. Nous étions parties chercher de l'eau avec ma cousine à l'extérieur du village. Cinq hommes en djellaba blanche sont arrivés à dos de chameaux. Ils nous ont menacées avec leurs fusils. (...) Trois d'entre eux ont violé ma cousine à tour de rôle. Les deux autres me battaient à coups de cravache en me traitant de sale noire. (...) Ma cousine a été égorgée et j'ai été abandonnée nue après avoir été violée. »

L'adolescente est formelle : ses agresseurs étaient des Djandjawid, ces miliciens arabes armés par le Soudan qui opèrent dans le Darfour pour terroriser les populations dont sont issus les groupes rebelles qui se battent contre Khartoum depuis 2003. Utilisés comme une arme de guerre, les viols ont déjà fait plusieurs milliers de victimes. « Au moins 15 000, peut-être le triple », affirme un membre de la Cour pénale internationale (CPI) qui enquête dans l'est du Tchad, une région frontalière du Soudan où sont réfugiés 230 000 habitants du Darfour. Près de 80 % d'entre eux sont des femmes et des enfants. Beaucoup d'hommes sont morts, ou restés au village pour protéger le bétail.

Khadija élève seule ses deux filles dans le camp

58

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

de Treguine situé à trois heures de piste d'Abéché, la capitale administrative du Tchad oriental où sont basées la plupart des organisations non gouvernementales (ONG) opérant dans la zone. Logées dans une hutte en terre poussiéreuse recouverte d'une bâche en plastique, les trois femmes survivent grâce à l'aide internationale et ne sortent jamais du camp. « C'est trop dangereux, dit Khadija, beaucoup de filles sont violées lorsqu'elles partent ramasser du bois. »

Militaires et rebelles tchadiens, qui pullulent dans la région, ne sont pas les seuls prédateurs.

« Le stress et la frustration génèrent aussi des violences sexuelles parmi les hommes réfugiés », affirme la responsable du programme psychosocial d'une ONG européenne.

Les adolescentes sont les plus exposées.

Les Toroboro, les rebelles soudanais qui écumant les camps à la recherche d'enfants à recruter comme combattants, s'en servent parfois d'esclaves sexuelles. Les risques de propagation du VIH, le virus du sida, qui en découlent, sont d'autant plus grands que toutes les gamines ont subi, entre 8 et 12 ans, une infibulation, la forme la plus mutilante de l'excision : ablation du clitoris et des grandes et petites lèvres avec suture du sexe.

Pour protéger leurs filles, les parents préfèrent les marier très jeunes. Celles qui résistent à ces mariages forcés peuvent être tuées. Dans cette société ultra conservatrice, où « une femme équivaut à la moitié d'un homme », un refus est vécu comme une humiliation par toute la famille. Déshonneur familial En mai dernier, le directeur de la Voix du Ouaddaï, une radio communautaire fondée par une ONG américaine, a assisté à une tentative de « crime d'honneur » : « Une adolescente courait en hurlant poursuivie par son frère armé d'un couteau. Le garçon a chuté et sa sœur s'est enfuie.

D'autres hommes l'ont rattrapée, jetée à terre, traînée par les cheveux et rouée de coups jusqu'au sang. » L'adolescente, qui avait refusé le mariage arrangé par sa famille, a été retrouvée, grièvement blessée mais vivante, par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui l'a évacuée vers un autre camp. Sa mère a été conviée à une réunion de sensibilisation organisée par un « comité de femmes réfugiées ». Le HCR en a créé dans chaque camp pour permettre aux femmes d'exprimer librement leurs souffrances et leurs besoins. « La tradition veut qu'elles soient soumises à leur mari et elles n'ont souvent aucun recours en cas d'abus », explique une

des coordinatrices de ce programme.

« Quant au viol, poursuit-elle, il est vécu comme un déshonneur familial et social. Les victimes préfèrent donc se taire, car elles risquent d'être répudiées par leur mari ou de ne jamais pouvoir se marier. »

Les femmes qui osent rompre le silence sont souvent celles qui se sont trouvées enceintes après leur viol.

Elles le font par détresse ou pour éviter que leur nourrisson soit discrètement tué après l'accouchement.

Ultra minoritaires dans les camps, les hommes n'en restent pas moins omnipotents dans les conseils de réfugiés qui contrôlent étroitement les activités des ONG. Ils font souvent barrage aux programmes de soutien aux femmes, qu'ils perçoivent comme une forme de néocolonialisme occidental. « J'ai été expulsée manu

militari d'un camp, au motif que je voulais recoloniser la région », raconte une Européenne travaillant pour une agence des Nations unies. Résultat : les organisations travaillant sur la promotion des femmes, par l'éducation ou l'octroi de micro crédits, n'envoient sur le terrain que des personnels originaires de pays africains. L'excision reste la norme. La lutte contre les discriminations sexistes génère aussi des

crispations dans les communautés tchadiennes qui bénéficient également de l'aide humanitaire. Le sort des femmes n'y est guère plus enviable qu'au Darfour. L'excision reste la norme, en dépit d'une loi récente la criminalisant, et les filles passent plus de temps à travailler qu'à étudier. L'école du village d'Hamleyouna ne compte qu'une seule élève. « Les parents n'inscrivent que les garçons, regrette l'instituteur, ils disent que la place d'une fille est aux champs et dans le foyer. ». Beaucoup sont mariées à l'adolescence, avec un dot qui se calcule en têtes de bétail, et elles ne découvrent le visage de leur époux que le jour de leur nocé. Quant à la cérémonie, durant laquelle le marié brandit un fouet, elle donne le ton d'une vie conjugale qui se déroulera en général dans un foyer polygame. À l'est du Tchad, la richesse d'un homme se mesure au nombre de femmes qu'il épouse, et à la descendance qu'il engendre. Ibrahim Mahamat, un commerçant d'Abéché, voudrait « quatre femmes ». Il a en déjà deux. Elles lui ont donné « trois enfants et cinq filles ».

Au Tchad

L'afflux massif de réfugiés soudanais sur le sol tchadien commence à créer des problèmes, tant sur le plan humanitaire, sanitaire que sécuritaire. Le Tchad est ainsi exposé à beaucoup de périls si des solutions négociées et rapides ne sont pas trouvées.

Plus de 130 000 réfugiés soudanais attendent, sur le sol tchadien, des secours d'urgence pour se refaire une santé et pour survivre. Pour la plupart des populations noires soudanaises, ces réfugiés qui ont tout perdu à cause des conflits armés, n'émettent qu'un seul souhait : le retour de la paix pour repartir dans leurs villages abandonnés.

Mais en attendant, on les retrouve le long d'une frontière de plus de 600 km entre le Soudan, le Tchad (dans les départements de Biltine, d'Assounga et de Dar Sila) et la République centrafricaine.

Dans le Biltine, zone limitrophe avec le Darfour nord, ce sont les affrontements entre les groupes rebelles et l'armée gouvernementale épaulée par la milice arabe qui ont obligé les Tama, Erenga et, dans un effectif moindre, les Zaghawa à traverser la frontière pour s'établir à Tiné, Birak, Senet, Arada, Guéréda, Kounoungou. Plus au sud, d'Adré à Goz-Béida, les mouvements des

populations sont provoqués par des conflits inter ethniques autour des points d'eau et des pâturages qui opposent la milice arabe aux Massalit. Les Djandjawid pillent le bétail, violent filles et femmes, massacrent les populations masculines. Ils occupent également des points d'eau le long de la frontière pour empêcher les autres de s'en servir pour abreuver leur bétail. Il est donc fort à parier que ce conflit autour des espaces vitaux ne puisse trouver de solution.

Il faut également relever que la majorité des réfugiés soudanais sont constitués d'enfants, de femmes et de vieillards. Les hommes se seraient retranchés dans les montagnes ou auraient pris des armes aux côtés des rebelles.

Dans certains villages, les nouveaux venus sont plus importants numériquement que la population locale. Ce sont des zones où l'eau et le pâturage sont déjà rares et généralement sources de conflits.

Il faut donc craindre que le partage de ces ressources ne dégénère un jour en conflits ouverts entre allogènes agro-éleveurs et autochtones. Aussi, un important bétail a traversé la frontière. Ce qui fait craindre d'éventuelles épizooties dans la région.

D'où l'idée d'entreprendre des campagnes de vaccination pour tout le cheptel le long de la

frontière et à l'intérieur des camps de Taloum, Farchana et sur d'autres sites. A Kounoungou, les réfugiés se sont installés dans des champs appartenant aux villageois. Leur bétail partage les mêmes points d'eau et le même pâturage que celui des autochtones. En plus, ces hôtes procèdent à des coupes abusives de quelques rares arbres qui existent pour en faire du bois de chauffe. Sur le plan humanitaire, les deux conflits ont fait assez de victimes parmi les femmes et les enfants. Lorsqu'on se rend sur les sites de fortunes d'Absogo, de Mahamatta, de Barata et de Wandoulou, situés à 18 kilomètres au sud d'Adré et à moins de trois km de la frontière, on se rend compte de la précarité de la situation. Là, vivent plus de 5 000 réfugiés massalits en proie à la misère et aux souffrances physiques. Non seulement ces réfugiés sont à quelques kilomètres de leurs villages (Kododol, Djoudoulta ou Adikong) qu'ils voient détruire par les Djandjawid mais ils subissent désespérément des infiltrations et attaques sporadiques de la milice arabe qui les tue et emporte leur bétail. Pour preuve, le 19 février 2004, à Toukouli Toukouli, les Djandjawid ont enlevé 1500 têtes de bétail. A Ndarta, 300 bovins. En plus des maladies diarrhéiques, de la malaria, des infections pulmonaires et des cas de

malnutrition, on signale des cas de rougeole dans certaines zones de concentration des réfugiés. Menace de famine et d'épidémies

Du côté des humanitaires, la sous-estimation de l'effectif des réfugiés a faussé les données prévisionnelles. Au lieu, par exemple, de limiter leurs zones d'accueil aux seuls départements de Biltine et d'Assounga, on les rencontre à Addé, Brotha, Tissi et à Goz Béida, plus au sud à environ 80 ou 500 Km d'Adré, à la frontière entre le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan. Ils sont estimés à plus de 50 000 personnes qui attendent leur transfert vers le camp de Farchana qui n'a qu'une capacité d'accueil de 6000 personnes.

La situation est grave, disait un responsable du Haut Commissariat aux Réfugiés rencontré à Adré. C'est au regard de cette nouvelle donnée qu'il a été décidé de créer deux nouveaux camps, respectivement à Milé au nord-ouest de Guéréda et à Goz-Amer, près de Goz-Béida.

En attendant, plusieurs réfugiés recensés en août dernier n'ont pu être transférés à Farchana parce que le nombre de fixation (mise de bracelet autour du poignet) ne dépasse guère 100 personnes par séance. Achta Ali Ousman, mère de cinq enfants, rencontrée sur le site d'Absogo se plaint à ce sujet : «J'ai tout perdu au Soudan et

ici (Absogo), on nous fait attendre des mois sans repas, sans soins. De surcroît, la milice arabe nous empêche d'accéder aux ouaddi Kanga, juste en face, pour prendre de l'eau. Je souhaite qu'on nous recense, mes enfants et moi. Nous ferons le chemin à pied pour Farchana.» Comme pour devancer Achta, plusieurs réfugiés se sont individuellement mis en route (70 km à parcourir) pour le camp. Surtout les éleveurs, par peur de se voir déposséder de leur bétail. La seconde raison tient à la logistique nécessaire pour accueillir les réfugiés, notamment les denrées alimentaires. Le silo de Farchana, d'une capacité de 600 tonnes, est quasi vide. Par conséquent, transférer rapidement tous ces réfugiés à Farchana posera le problème de leur prise en charge.

Finalement, à force d'attendre, certains souhaitent simplement le retour de la paix au Soudan pour regagner leurs champs et maisons.

Les autochtones, pour leur part, estiment que la présence massive des réfugiés soudanais parmi eux crée un déséquilibre au niveau de leur organisation sociale. Leurs stocks de céréales diminuent plus vite que prévu, faisant ainsi monter des enchères sur les marchés. Le sac de petit mil qui valait l'année dernière, à la même période, moins de dix mille francs cfa, se vend

actuellement au-delà de treize mille Fcfa. Or, l'Est du Tchad est une zone coupée du reste du pays de juillet à septembre de chaque année.

Que faire pendant cette période ? De même, le pâturage se raréfie et les points d'eau ne suffisent plus et il faut des heures d'attente pour se servir.

Circulation d'armes de guerre et insécurité
A cela s'ajoute l'insécurité qui s'accroît avec la rébellion et les conflits inter ethniques entre Arabe et Massalit. Dès 19 heures, les rues, par exemple, à Adré sont vides d'hommes.

Les autorités appellent à la vigilance car en décembre 2003 les Djandjawid ont attaqué Agan, localité tchadienne située à 7 km d'Adré.

Il y a également les récentes frappes des villes tchadiennes de Birak et de Tiné par l'aviation soudanaise qui ont entraîné mort d'hommes du côté tchadien.

En fin de compte, les conflits du Darfour soudanais ont porté un sévère coup à la population tchadienne de l'est. La circulation des armes s'est intensifiée, exposant ainsi la vie de nombreux Tchadiens. On imputerait même la recrudescence de l'insécurité à N'Djaména à l'arrivée des réfugiés chez leurs parents installés dans la capitale tchadienne. Un péril donc pour le Tchad si des solutions négociées n'interviennent pas rapidement. Il faut une réelle volonté

politique de part et d'autre pour réaliser cette paix.

En avril 2004, le nombre des personnes touchées a franchi le cap des 2 millions et l'on compte au moins 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et 100 000 réfugiés au Tchad. Des informations font état d'un nombre croissant de cas de malnutrition (qui dans certains endroits double chaque semaine), de diarrhée, de rougeole et de décès.

Mai 2008, les rebelles du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) ont annoncé être entrés dans Khartoum, placée sous couvre-feu, après deux jours de violents affrontements dans la région. Rapidement, les autorités soudanaises ont, elles, annoncé avoir maté ce coup de force. Dimanche, elles ont en outre rompu toute relation diplomatique avec le Tchad voisin, accusé d'assister la guérilla. Nous essayons de prendre Khartoum. Si Dieu le veut, nous prendrons le pouvoir, ce n'est qu'une question de temps. » Ces propos, confiés à l'agence de presse Reuters, sont ceux d'Abdel Aziz el-Nour Achr, l'un des principaux chefs du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM). Samedi, le groupe rebelle darfourien, en guerre ouverte contre le gouvernement soudanais depuis 2003, avait donc annoncé être entré, pour la première fois,

70

dans la capitale du Soudan. Cette information faisait suite à des échanges de feu nourris qui s'étaient fait entendre dans l'un des faubourgs de la ville, celui d'Omdourman, situé de l'autre côté du Nil. Des hélicoptères et des blindés de l'armée avaient même été dépêchés sur place.

Une source proche des services de sécurité avait de son côté précisé que 25 véhicules remplis de rebelles étaient entrés dans la capitale soudanaise.

Toutefois, quelques heures plus tard, Mandour al Mahdi, le secrétaire politique du Parti du Congrès national, actuellement au pouvoir, avait fait savoir que la rébellion avait rapidement été écrasée par l'armée soudanaise. « Le principal but de cette attaque de sabotage terroriste avortée était de provoquer une couverture médiatique et de faire croire aux gens qu'ils étaient parvenus à pénétrer dans Khartoum », avait-t-il déclaré à la télévision nationale. « Grâce à Dieu, cette tentative a été complètement vaincue.

Certains responsables de haut niveau du JEM ont été tués. » Dimanche matin, cette version était confirmée: « Il y a beaucoup de combattants vaincus. Nous les pourchassons et nous ne voulons pas que des civils soient pris entre deux feux », a déclaré, toujours à Reuters, Abdel Halim

al Moutafi, gouverneur de l'Etat de Khartoum. Une centaine de combattants aurait été capturée.

Ce fragile retour au calme dans la capitale soudanaise n'a toutefois pas permis la levée du couvre-feu imposé par les autorités, officiellement pour assurer la sécurité de la population civile, aux dires de l'armée.

Celui-ci a été reconduit pour la journée de suivante. Et le lendemain toujours, le président Omar el-Béchar a annoncé à la télévision nationale la rupture des relations diplomatiques avec le Tchad voisin, accusé de soutenir activement la guérilla. « Les forces (derrière cette attaque) sont toutes, fondamentalement, des forces tchadiennes appuyées et préparées par le Tchad, elles sont venues du Tchad sous la direction de Khalil Ibrahim », le chef du JEM, a déclaré le numéro 1 soudanais. La veille, l'agence soudanaise Suna avait elle rapporté que l'armée soudanaise avait repoussé une attaque venue du Tchad, dans la région de KashKash, à la frontière avec le Darfour.

Le sous-secrétaire aux Affaires étrangères, Moutrif Siddig, a lui appuyé cette thèse du complot tchadien, déclarant que, lors de l'attaque de samedi, « l'un des points de contact des chefs rebelles se trouvait à l'intérieur de l'ambassade

(du Tchad), ici à Khartoum ». A N'Djamena, la capitale tchadienne, les accusations soudanaises ont été rejetées en bloc. Le gouvernement d'Idriss Deby avait même dès samedi condamné « l'aventure » du JEM. Il n'empêche, cette nouvelle poussée de fièvre au Soudan, dont les combats entre rebelles et forces gouvernementales ont provoqué, en cinq ans, la mort de 200 000 civils au Darfour, risque de compliquer un peu plus les relations entre les deux pays. Il y a même fort à parier que le fragile accord de paix conclu mi-mars entre N'Djamena et Khartoum ne soit déjà devenu caduque.

La vie dans les camps

La vie dans les camps, on en compte treize le long de la frontière avec le Soudan, est très difficile. Leur proximité avec le Soudan, à peine 50 km, fait que les janjawid peuvent facilement franchir la frontière pour venir attaquer les réfugiés dans les camps. C'est ce qui s'est passé en 2006, dans un des camps. Les tentes ont été incendiées par les janjawid, les femmes violées, les réfugiés tués. Avant tout, il faut fournir à tous de l'eau, de la nourriture et un abri, ce que les organisations internationales ne peuvent pas faire seules. Dans chaque camp sont rassemblés les survivants de plusieurs villages. Chaque communauté a son cheikh à sa tête, qui répartit les rôles entre ses hommes : certains deviennent enseignants, d'autres aident les ONG... Il faut occuper les enfants, leur fournir un minimum d'éducation pour leur éviter de s'ennuyer et de prendre les armes. Il y a déjà suffisamment d'enfants soldats au Darfour comme ça. Il vaut mieux leur mettre un livre qu'un fusil entre les mains. Comme il faut aussi occuper les femmes, on leur conseille de venir assister aux cours elles aussi. L'outil indispensable en temps de guerre : le téléphone par satellite... En effet, c'est ce qui permet aux rares journalistes de s'assurer que les chemins qu'ils

prennent ne vont pas être attaqués, grâce aux appels à de nombreux chefs rebelles.

Et c'est aussi grâce à cela que les nouvelles se répandent aussi vite, même en plein désert.

Comme le souligne le Directeur général de l'OMS, le Dr LEE Jong-wook, « On assiste à une spirale de la mort et de la maladie à cause de la pénurie alimentaire, de l'insalubrité de l'eau, de l'absence de moyens d'assainissement et d'abris, d'une situation de violence généralisée et de l'insuffisance de l'accès aux soins médicaux et des moyens de santé publique – notamment pour la vaccination.

La pluie tombe surtout en fin d'après-midi.

Elle est si violente qu'elle détruit les abris les moins solides.

La pluie pourrait bientôt isoler encore un peu plus ces réfugiés du Soudan.

Des réfugiés déjà accablée de malheurs : entre 10 000 et 30 000 morts depuis le début de la rébellion et plus d'un million de déplacés qui s'entassent dans des camps insalubres.

Les chiffres sont variables, vers le haut plus que vers le bas. La réalité, elle, est encore plus trouble depuis le début de la saison des pluies.

« Pendant la saison humide, il est paradoxalement plus dur de trouver de l'eau de

qualité dans les camps. La pluie crée des cloaques d'eau stagnante favorables aux épidémies ou à différents types d'infections dans des camps à l'hygiène déjà précaire.

Mais le principal souci quotidien des réfugiés qui peuplent les 132 camps du Darfour reste la nourriture. Dans le camp d'El Fascher, d'où revient justement Thomas Gonnet, il y a 40 000 personnes dont 8 000 enfants. Tous les matins un marché de 100 mètres de long avec des étals presque vides n'apporte qu'une infime partie des besoins alimentaires de la population. La pluie risque de rien arranger. « Elle crée des problèmes de logistique car la plupart des routes du Darfour ne sont pas bitumées et deviennent boueuses. Nos 4X4 s'y embourbent alors que c'est une région grande comme la France », poursuit Thomas Gonnet.

Selon Bénédicte Goderiaux, une chercheuse qui a participé à la rédaction des rapports d'Amnesty International, « Certains camps du Tchad sont déjà inaccessibles aux envoyés du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés) à cause de l'eau ». La situation pourrait devenir dramatique.

« Les maigres réserves de nourriture des réfugiés s'épuisent et comme ils n'ont pas pu replanter leurs cultures, ils vont bientôt devenir totalement dépendants de l'aide humanitaire extérieure »,

analyse ainsi Thomas Gonet.

Force est de constater que les 89,000 déplacés du camp d'Abu Shok, près de El Fasher, dans l'État Nord du Darfur, tout comme des dizaines de milliers d'autres dans des camps similaires, ne semblent nullement sur le point de retourner chez eux. Bien au contraire, nombreux sont ceux qui se pressent aux portes de cet immense camp de six kilomètres carrés fait de huttes alignées, recouvertes de bâches en plastique blanc ou bleu, et qui prend des allures de bidonville. Les services prodigués par les différentes organisations humanitaires, y compris les soins médicaux et la scolarisation des enfants, parviennent à juguler tant bien que mal les conséquences désastreuses d'un déplacement massif. La sécurisation du périmètre autour des camps rassure ceux qui demeurent, à juste titre, traumatisés par la violence. La création d'un nouveau camp tout proche mais plus modeste est également prévue.

En une année, le nombre de déplacés enregistrés dans des camps a quasi doublé dans la province, avoisinant 1,5 million de personnes selon certaines estimations. De plus, près de 700,000 personnes auraient quitté leur demeure pour trouver refuge dans d'autres villes ou villages avoisinants et vivent dans une précarité totale.

Il faut cinq heures en véhicule tout-terrain pour parcourir 165 kilomètres de pistes caillouteuses et ensablées dans la pittoresque région de Jebel Sir avant d'atteindre le village de Samra, perdu au milieu d'un cirque de montagnes en forme de pain de sucre. En route, on traverse des villages brûlés ou hâtivement abandonnés.

Ce jour-ci, les habitants des sept hameaux avoisinants – soit près de 3'700 personnes –, se sont regroupés à Samra. Rien d'étonnant à ce qu'ils réservent un accueil chaleureux, ponctué de youyous, à l'une des rares organisations qui s'aventurent hors des sentiers battus pour leur amener de quoi subsister.

La distribution de sorgho, lentilles, sel et huile s'organise en un tour de main selon les listes préparées par les cheikhs des villages.

Elle n'est retardée que par le désir de garder plus longtemps ces visiteurs étrangers dont la présence rassure.

Le dénuement est frappant : considéré comme la source principale de subsistance et de richesse, la grande majorité du bétail a été volée et il faudrait entre cinq à dix ans pour reconstituer le cheptel, pour autant que les récoltes du millet et de légumes soient bonnes. Or, la production agricole a été particulièrement mauvaise cette

année en raison de l'insécurité, de la difficulté d'accéder aux champs, du déplacement mais aussi du manque d'outils et de semences. Quelques rares organisations humanitaires, parmi lesquelles le CICR, aident les villageois à reprendre une activité agricole normale. Si ceux-ci ne cultivent pas leurs terres, ils n'auront pas de récoltes et resteront dépendants de l'assistance alimentaire en 2006. Distribuer la nourriture n'est qu'une solution d'urgence pour éviter le pire. Il faut donc aider les villageois à préserver leur bétail, réhabiliter les points d'eau, apporter des semences, assurer les campagnes indispensables de vaccination et un accès aux soins médicaux. Et surtout, condition essentielle, éradiquer la peur de possibles exactions. Les délégués du CICR rappellent à tous les porteurs d'armes et aux représentants politiques les règles de base du droit international humanitaire. Dans le respect des règles de confidentialité que suit le CICR, ils leur rapportent également les violations commises à l'encontre de la population civile afin que celles-ci ne se reproduisent pas. Cette activité de protection, au cœur de l'action du CICR, est conduite avec l'espoir que l'établissement d'un environnement plus sûr favorisera la reprise de l'agriculture et des

échanges. Dans l'Ouest du Darfour, région mitoyenne du Tchad, les communautés nomades d'origine arabe ont, elles aussi, été affectées par la violence et la disparition de leurs ressources. La violence empêche désormais nombre d'entre elles de se déplacer vers les pâturages nécessaires à la survie de leurs troupeaux.

Le bétail meurt, le lait et la viande deviennent rares. Le commerce s'arrête. L'appauvrissement et la faim poussent les nomades à rejoindre les camps ou pis, au pillage. Pour l'instant, le CICR est la seule organisation à venir en aide à cette population.

Au quotidien, les ennuis prennent une envergure inégalée. Il suffit de passer un jour à Suleyah, à 80 kilomètres au nord de Juneina, pour s'en rendre compte. Mubarak a un doigt enflammé mais n'ose plus aller « chez les autres », à 15 kilomètres de son campement, pour se faire soigner. Saadiya, 18 ans, a reçu 2 balles dans la jambe alors qu'elle collectait du bois dans la brousse. Depuis une année, elle attend stoïquement qu'une organisation humanitaire l'emmène jusqu'à l'hôpital de Juneina, son village n'offrant que des soins minimaux.

L'attention mondiale focalisée sur le Darfour, on en oublierait le Sud Soudan. Cette région connaît un véritable répit après 21 ans de violences.

Signés le 9 janvier 2005 au Kenya, des accords de paix mettent un terme à un conflit dévastateur dont le coût humain est estimé à plus d'un million de morts, à 4 millions et demi de déplacés et à 550,000 réfugiés. Ces accords inespérés, et donc qualifiés à juste titre d'historiques,

devraient permettre non seulement un meilleur partage du pouvoir et des ressources, mais également de faciliter le retour des déplacés, démilitariser et démobiliser les groupes armés, libérer les personnes privées de liberté en raison du conflit et stabiliser les moyens de subsistance. La prudence reste de mise. D'une part parce que les problèmes politiques ne sont pas tous résolus et, d'autre part, parce que le Sud Soudan est frappé par une misère effroyable. La situation économique extrêmement précaire a été aggravée par une mauvaise récolte en 2004, au point que le Programme alimentaire mondial a évoqué une menace de famine. Trop rare, l'eau est directement puisée avec des pompes déficientes et seuls les bourgs urbanisés connaissent le courant électrique... par intermittence.

Quant aux quelques structures médicales en place, parfois soutenues par des organisations internationales, elles manquent de personnel qualifié et de moyens. Certains vont jusqu'à

espérer que les récents accords pourront servir de « road map » pour la paix au Darfour.

C'est ce que d'immenses affiches placardées dans toutes les rues de Khartoum cherchent apparemment à promouvoir en affirmant que « La paix est venue et les souffrances sont parties » ou en appelant à la tolérance entre les « tribus et les peuples », citant à l'appui un verset coranique.

Au camp de camp de Kalma, C'est un enfer que vivent les quelque 120 000 Soudanais concentrés dans ce cloaque, le plus vaste camp au monde de personnes déplacées (autrement dit, réfugiées dans leur propre pays). Le camp, qui comptait 5 000 personnes à son ouverture en février 2004, est devenu une véritable ville de fortune, succession infinie de vagues paillotes, sillonnée par une nuée d'enfants d'allure étonnamment joyeuse. La relative sécurité que procure cette masse humaine aux villageois pris en tenaille entre les rebelles et les milices pro gouvernementales, en a fait le succès, le transformant aussi en piège politico-humanitaire. Pourquoi les déplacés quitteraient-ils un camp où ils disposent d'une clinique où les soins sont gratuits (Médecins du monde), de distributions de vivres (ONU, Action contre la faim) et d'écoles (Unicef),

équipements et services inaccessibles dans leurs villages ? « Certains tentent de rentrer pour cultiver leurs terres. Mais, ils se heurtent à la violence et reviennent au camp » , témoigne un humanitaire.

Pourtant, la vie n'y est pas une sinécure.

« Nous n'avons pas le droit de sortir en ville. Chaque soir, nous entendons des tirs et nous avons peur. Des stocks d'aide alimentaire ont été attaqués par des gens armés. Nos filles se font violer » , a témoigné devant M. Douste-Blazy, lors d'une visite le 29 juillet 2005, un homme âgé, enturbanné de blanc, représentant les déplacés. Une liberté de ton surprenante pour les travailleurs humanitaires qui rapportent des cas d'interpellations consécutives à des propos publics comparables, mettant en cause l'inaction des autorités.

Le camp de Kalma situé près de Nyala, la capitale du Sud-Darfour, est le plus vaste d'entre eux. Il accueille officiellement près de 90 000 personnes déplacées, et est devenu une véritable zone franche humanitaire, encadrée socialement par des cheikhs très critiques vis-à-vis des autorités qui n'assurent pas la sécurité de leurs conditions de vie. Protégé partiellement par une mission de l'Union africaine (cantonnée à un rôle d'observateur du cessez-le-feu), le camp de

Kalma devient chaque jour un peu plus instable. Médecins du monde y constate l'augmentation des tensions issues de la multiplication des violences et des exactions, notamment contre les femmes et les jeunes filles, victimes de violences sexuelles.

Dans un environnement d'insécurité permanente, sans autre perspective qu'une dépendance totale à l'égard de l'aide humanitaire, l'accès aux soins de ces populations extrêmement vulnérables est une des conditions essentielles de leur survie. L'intensification de la violence compromet chaque jour davantage le mandat des acteurs humanitaires dont la mission est d'assurer cet accès aux soins.

Médecins du monde a établi depuis juillet 2004 un programme de soins de santé primaire dans les camps de Kalma et de Dereig, et s'efforce d'adopter une stratégie communautaire, en soutenant notamment la volonté des femmes de Kalma de consolider et de créer de nouveaux liens sociaux au sein de leur propre communauté. Les consultations médicales menées par Médecins du monde reflètent une augmentation de pathologies directement : liées à la dégradation des conditions de vie (diarrhées, malaria, pathologies respiratoires), touchant de façon prépondérante les enfants.

L'exercice de ce mandat médical humanitaire, nécessaire pour les personnes déplacées, est désormais gravement menacé par un contexte géopolitique explosif.

D'un côté une aggravation de la violence incontrôlable en l'état actuel entre les parties en conflit au Darfour, de l'autre une déstabilisation inquiétante du pouvoir tchadien voisin, soumis à son tour à de très graves risques d'implosion. Le cauchemar d'un enchaînement vers une déstabilisation régionale commence à se faire jour, avec un possible embrasement sur fond de tragédie humanitaire.

Médecins du monde demande solennellement aux différentes parties en conflit de respecter le droit international humanitaire et celui relatif aux droits humains des populations du Darfour.

L'organisation rappelle également avec insistance le principe de distinction entre combattants et populations civiles, constamment violé depuis le début du conflit, et demande aux Nations unies de prendre ses responsabilités pour protéger efficacement. Les populations contre les exactions dont elles sont encore victimes.

Il est également demandé à la communauté internationale de poursuivre activement la recherche d'un règlement politique à ce conflit.

Un conflit qui a déjà fait plus de 300 000 morts et plus de 2 millions de déplacés, et qui s'enlise chaque jour un peu plus, dans la violence et l'oubli.

Le ministre des affaires étrangères français, accueilli par des youyous, a pu prendre la mesure des obstacles. Venu apporter le soutien de Paris aux négociations de paix qui ont repris en juin à Abuja (Nigeria), il a aussi annoncé l'attribution d'une subvention destinée à aider la réinstallation des gens de Kalma dans leurs villages d'origine. Une aide particulièrement difficile à distribuer. Kasia Bonkowska, administratrice de Médecins du monde au Soudan, a évoqué le risque de conflits entre les déplacés habitués à recevoir de la nourriture et les paysans qui ont pu continuer à vivre de leurs cultures. « Figurer des situations de dépendance n'est pas viable à long terme », a-t-elle rappelé, laissant à l'hôte du Quai d'Orsay le soin de résoudre aussi cette contradiction-là.

Le réveil des médias

Au début de l'année 2004, les principales organisations humanitaires telles que le Groupe international de crises (IGC), Amnesty International, la Croix-Rouge, MSF, les diverses agences de l'ONU, etc. soulignaient l'étendue du désastre, la violation des droits de l'homme et le besoin d'aide.

Le terme de « nettoyage ethnique » pour décrire la situation devint communément employé par les diplomates, les humanitaires et les médias.

Toutefois, lorsque le Centre pour le dialogue humanitaire de Genève chercha à négocier un accord permettant l'accès à la région, le SLM et le MJE acceptèrent, mais Khartoum refusa, prétendant abusivement que le problème de l'accès humanitaire avait été politisé, qu'il était utilisé pour obtenir des avantages militaires et autres manipulations.

D'ailleurs, en annonçant, le 9 février, que l'armée et les milices soudanaises avaient écrasé la rébellion, le président Bashir signifiait que les pourparlers de paix proposés à Genève devenaient sans objet.

En fait, trois jours plus tard, les forces rebelles, fortes maintenant de quelque 27 000 hommes, abattaient deux hélicoptères de l'armée, avant de lancer des attaques près d'El Fasher et de couper la route de Khartoum à Nyala, la

capitale du Darfour méridional.

Les exactions commises depuis maintenant trois ans au Darfour plongent la population dans l'horreur des massacres, des exodes forcés et de la famine.

Face à l'escalade de la crise au Darfour, les médias internationaux ne pouvaient éviter la comparaison avec le génocide au Rwanda, dont on marquait le dixième anniversaire en avril 2004.

Après les négociations de N'Djamena, le gouvernement soudanais semblait clairement avoir pris l'initiative, bien que la poursuite de la guerre à l'ouest ait encore approfondi les divisions dans le premier cercle du « Mouvement islamiste », ainsi que se nomme les quelques milliers d'islamistes radicaux désireux de préserver la révolution de 1989.

D'un côté, on trouvait ceux qui soutenaient les pourparlers de paix de l'autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) avec le SPLM, tout en cherchant à faire du mouvement islamiste un véritable parti politique. En face, d'autres étaient décidés à rejeter tout accord de paix avec le SPLM, moins par attachement à l'idéologie islamiste que pour consolider leur autorité et contrôler l'État sans partage.

Par ailleurs, le gouvernement soudanais adroitement utilisé les pourparlers de paix menés avec le SPLM à propos du conflit au sud Soudan pour détourner du Darfour l'attention des États-Unis et de l'Union européenne, laissant entendre que c'était là le prix à payer pour parvenir à un accord de paix à Naivasha.

Car malgré les protestations publiques, les déclarations de l'UE et les résolutions unanimes du Congrès américain exigeant « un accès inconditionnel et immédiat au Darfour pour les organisations humanitaires ».

Le SLM/A et le MJE ne pouvaient guère espérer voir l'aide humanitaire franchir les murailles bureaucratiques érigées par Khartoum.

Et le SLM/A a catégoriquement rejeté l'aide en provenance des territoires contrôlés par le gouvernement, pensant que cela donnerait aux Janjawids un prétexte pour attaquer la SLA et piller l'aide destinée aux personnes déplacées.

Malgré leur manque d'expérience politique, les rebelles du Darfour ont appris à ne pas faire confiance au Tchad comme médiateur.

Ils insistent, de manière pas très convaincante il est vrai, pour coordonner leur position afin de présenter, comme ils l'ont fait à N'Djamena, un front commun dans toute négociation directe avec le gouvernement soudanais. Ainsi,

Khartoum a pu se tenir à distance, retarder les choses et manipuler, comme il l'avait fait en obtenant de la Commission des droits d l'homme de l'ONU qu'elle ne maintienne pas le poste de rapporteur spécial, en persuadant le conseil de sécurité de ne pas inscrire à son ordre du jour le nettoyage ethnique au Darfour et en obtenant, de manière incroyable, de la Commission des droits de l'homme de l'ONU de ne pas retenir le rapport de son propre haut commissaire aux droits de l'homme, Bertrand Ramcharan, qui décrivait « le règne de terreur instauré par le gouvernement du Soudan et les Janjawids qu'il protège ».

Et malgré les multiples demandes internationales de désarmement des Janjawids, Moustafa Ismaïl, ministre des Affaires étrangères du Soudan, se refusait catégoriquement, le 14 mai, à « désarmer les milices aussi longtemps que des armes restent en possession des forces rebelles.

Les Janjawids n'ont été qu'une réponse tribale spontanée à des rebelles essentiellement Zaghawa, qui exigent soumission ou rétribution » prétendra-t-il.

Le 19 mai, le président soudanais Omar Hassan Ahmad al-Bashir se rendit discrètement à Nyala pour manifester sa solidarité avec les Janjawids, qui furent passés en revue montés sur leurs

chevaux, criant et brandissant leurs armes.

Autant dire que le gouvernement, appuyé sur son idéologie raciste et une culture guerrière, n'avait pas l'intention de désarmer, de contrôler ou d'arrêter les Janjawids.

Une semaine plus tard cependant, le conseil de sécurité condamnait les attaques et atrocités commises par ces milices et invitait à nouveau le gouvernement soudanais à les désarmer. Celui-ci répondit en assouplissant les restrictions à la délivrance de visas et à l'accès de l'aide humanitaire.

Mais les membres des ONG étaient toujours tenus d'avertir les commissaires soudanais locaux 24 heures à l'avance pour tout voyage hors des trois villes principales d'El Fasher, Geneina et Nyala.

Après quoi le long été torride et son cortège d'actes de terreur et d'exode ont suscité un cri massif des médias internationaux appelant leurs gouvernements à venir en aide à la population du Darfour.

La prévarication et les manœuvres du gouvernement soudanais dans ses négociations avec l'ONU, les États-Unis, l'UE et les représentants du SLM et du JEM à Abuja ont suscité frustration et colère.

Un accord de paix mettrait fin à la plus longue

guerre civile d'Afrique. Cela serait aussi un trophée que la Maison Blanche pourrait brandir devant sa base chrétienne conservatrice, qui s'est outrée que les Arabes du nord kidnappent et asservissent les Chrétiens du sud pendant la guerre. Et cela permettrait aux Américains de procéder à la levée des sanctions contre le Soudan et de restaurer des liens diplomatiques officiels, ce que les Américains ont fait lundi avec la Libye, un autre pays musulman ayant eu des connections avec le terrorisme dans le passé. Les droits de l'homme et d'autres groupes de tendance libérale ont commencé à exercer une pression sur les Américains pour régler les abus croissants au Darfour.

Au milieu des commémorations du 10ème anniversaire du génocide du Rwanda en avril, le chœur est devenu encore plus fort. La question du Darfour est politiquement « facile pour Bush, puisqu'il gagne de la droite et de la gauche », déclare Robert Rotberg, un spécialiste de l'Afrique à l'université de Harvard, à Cambridge, Massachusetts. Mais trouver une vraie solution pourrait être plus difficile. Malgré le désir grandissant dans l'administration et au Congrès pour une action au Darfour, il y a peu de volonté de mettre un pied américain sur le terrain pour arrêter les tueries ou sauvegarder la paix.

Des Sénateurs républicains tels que Mike DeWine de l'Ohio et John McCain de l'Arizona préconisaient de payer des troupes d'autres pays, peut-être par le biais d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies. Mais il existe des réticences au Conseil de sécurité de l'ONU, parmi des nations comme la Chine, le Pakistan et l'Algérie, semblerait-il, de trop s'impliquer au Darfour.

Les déclarations mensongères et contradictoires des autorités, allant de pair avec les attaques répétées des forces armées et de leurs alliées, les milices Janjawids, contre la population du Darfour alimente alors le débat sur le point de savoir si le désastre au Darfour constitue un génocide. Chose qui paraît aussi évidente qu'au Rwanda.

Parmi les dénonciations les plus dures, certaines reflétaient une dose de culpabilité pour le silence ou les réponses dilatoires qui avaient accueilli le génocide rwandais.

Plus réservés, les médias du monde arabe même Al Jazeera, d'ordinaire plus véhément, étaient embarrassés par un conflit opposant les Arabes aux Africains et non plus aux Américains, par la rhétorique des appels à la solidarité avec des islamistes soudanais attachés à répandre la langue, la culture et la religion arabes.

En Europe et aux États-Unis, les reportages des médias seront accompagnés par des manifestations et d'innombrables meetings et discours, à la fois provocateurs et pratiques, exhortant les gouvernements à faire quelque chose pour protéger les Africains du Darfour.

La réponse politique de l'Occident fut ambiguë, la réponse humanitaire inconditionnelle.

Avec leurs forces armées engluées en Afghanistan et en Irak, les États-Unis ne souhaitent pas engager leurs rares troupes disponibles dans une nouvelle mission militaire difficile dans un autre pays musulman.

Les raisons américaines de s'engager dans la crise du Darfour pourraient ne pas être entièrement altruistes, disent des observateurs, mais le manque de passion de l'équipe de Bush pour le Soudan freine les interventions.

D'autant qu'il n'y a rien à gagner dans ce pays peu producteur de pétrole ou de richesses pouvant intéresser les états unis, encore moins à intervenir de nouveau dans un pays musulman au risque de contrarier leurs plus gros fournisseurs de pétrole. Ce qu'ils parviendront à faire malgré tout.

La Grande-Bretagne et la France, bien qu'impliqués dans des missions de maintien de la paix en Afrique, n'étaient pas enclines à se

hasarder davantage dans le lointain Darfour pour s'opposer à un gouvernement islamiste arabe.

Les États-Unis comme l'Union européenne cherchèrent à sortir du dilemme sur le plan militaire en pressant l'Union africaine d'intervenir moyennant un soutien logistique; diplomatiquement en agissant au Conseil de sécurité de l'ONU ; sur le plan humanitaire en augmentant radicalement l'aide et en facilitant son acheminement vers le Darfour.

La communauté politique internationale, dans son ensemble, était désintéressée, parce qu'il n'y a pas d'intérêt stratégique au Darfour. Et parce que cela risque de déstabiliser le Tchad voisin et, du coup, toute la sous-région.

Ils n'ont pas besoin de cela, ils ont d'autres soucis. On pourrait dire que le conflit du Darfour embête tout le monde et qu'ils attendent que les gens meurent, le plus vite possible.

Mais heureusement, les médias se font entendre et dérangent en parlant de Darfour régulièrement, pas assez souvent hélas. Le Darfour ne passionne pas les peuples et ne fait pas vendre.

En même temps le gouvernement soudanais ne laisse plus de journalistes entrer au Darfour ou alors leur fournit ses propres interprètes, qui déforment les propos lors de la traduction.

Il est vrai que les organisations humanitaires sont

présentes, mais sont contraintes de travailler avec l'accord du gouvernement. Difficile dans ces conditions d'agir librement

L'état harcèle le personnel humanitaire qu'il soupçonne de divulguer les exactions.

L'Europe a déjà envoyé 3000 hommes au Tchad pour sécuriser la frontière et les 13 camps.

Malgré tout, N'Djamena [la capitale tchadienne] a été attaquée deux fois par les janjawid, qui sont de plus en plus nombreux et de mieux en mieux armés.

Assassinats, viols, tortures, enlèvements de femmes et d'enfants pour les réduire en esclavage, déplacements forcés de populations, destruction de villages et pillages continuent à ce jour.

Le problème, c'est que depuis presque six ans, la communauté internationale est uniquement focalisée sur l'Irak et le Moyen-Orient.

Les centaines de témoignages rassemblés par Human Rights Watch, Amnesty international, Médecins sans frontières ou les Nations unies, décrivent tous les mêmes scènes.

La communauté internationale peine à faire cesser ces crimes, étant donné l'importance des enjeux géostratégiques. Or il s'agit de l'avenir de l'Afrique, de sa démocratisation ainsi

que du changement de comportement des États démocratiques vis à vis des régimes totalitaires.

Les blocages sont réels, le gouvernement de Khartoum achetant ses alliés.

La Chine qui connaît une forte croissance, ne peut s'autosatisfaire en énergie, et est aujourd'hui contrainte d'importer 8% de son pétrole du Soudan. Sa dépendance à l'égard du régime de Khartoum explique le veto chinois.

La Russie est grande pourvoyeuse d'armes du Soudan et soutien également le régime de Khartoum.

C'est à la limite scandaleux que les diplomates internationaux se succèdent à Khartoum pour demander au Président de venir au secours des déplacés et réfugiés. Comme si le problème était humanitaire. C'est choquant de les voir serrer la main de Omar el Béchir, alors qu'il faudrait qu'il quitte le pouvoir avec son régime. Car le pays n'a aucun problème de richesses, le problème vient de ses dirigeants. La communauté internationale, dans son ensemble, est aussi désintéressée. Parce qu'il n'y a pas d'intérêt stratégique au Darfour. Et parce que cela risque de déstabiliser le Tchad voisin et, du coup, toute la sous-région. Ils n'ont pas besoin de cela, ils ont d'autres soucis.

Avances humanitaires

100

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

En août, la Commission du cessez-le-feu de l'UA (Union africaine), avec 125 observateurs dirigés par le général nigérian Okonkwo, l'homme qui avait aidé à stabiliser le Liberia, et soutenus par 305 soldats du Rwanda et du Nigeria, mit sur pied la Mission de l'Union africaine au Darfour (Aumis).

Les pourparlers ont abouti en effet à un cessez-le-feu, mais qui n'a jamais été respecté : une force a bien été envoyée au Darfour par l'Union Africaine, mais elle n'a pour seul mandat que celui consistant à noter les non-respects du cessez le feu. Aucune autorisation ne lui a été conférée lui permettant d'intervenir aux fins de protéger les populations.

Ils avaient pour mandat de protéger les observateurs de l'ONU et d'assurer la sécurité pour la fourniture de l'aide humanitaire aux personnes déplacées.

Mais le gouvernement soudanais refusa catégoriquement d'accueillir une force de maintien de la paix de l'UA, limitant la présence armée de l'organisation à une « force de protection ».

Dans son rapport du 30 août 2004 au conseil de sécurité, le secrétaire général Kofi Annan demanda un élargissement rapide de l'Aumis.

Sur le plan diplomatique, les Nations unies

avaient créé à la mi-juillet le Mécanisme conjoint de mise en œuvre (Joint Implémentation Mechanism, ou JIM) pour surveiller la situation au Darfour.

Ses rapports au conseil de sécurité, conjugués avec les pressions américaines, conduisirent à la résolution 1556 demandant au gouvernement soudanais d'arrêter immédiatement toutes les opérations militaires offensives, de désarmer les Janjawids, d'arrêter leurs chefs et de rendre compte au Conseil de sécurité dans les trente jours.

Khartoum répondit en convoquant pour les 11 et 12 août une « conférence de tout le Darfour » visant à établir « l'harmonie » et la « coexistence pacifique » : beaucoup de rhétorique et peu de substance.

Plus concrètement, Olusegun Obasanjo, président du Nigeria et de l'Union africaine, organisa à Abuja des négociations directes entre le gouvernement de Khartoum et des représentants du SLM et du JEM.

Mais aucune partie n'était disposée au compromis. Après plusieurs jours d'arguties sur l'ordre du jour, les deux camps butèrent sur une impasse à propos de la question de savoir si les rebelles devaient être désarmés en même temps que les Janjawids et placés dans des

casernements – où le SLM et le JEM, selon leur perception, auraient pu aisément être détruits.

Un thème constant dans toute la négociation a été le manque total de crédibilité du gouvernement soudanais, conséquence de trop d'accords non respectés.

Le 30 août, Kofi Annan soumit le rapport demandé par la résolution 1556 : il concluait que le gouvernement de Khartoum n'avait « pas rempli ses obligations » de « mettre fin aux attaques contre les civils et d'assurer leur protection ».

Si les perspectives diplomatiques et militaires sont restées sombres, un effort humanitaire plus important a fini par atteindre un nombre bien plus grand de personnes déplacées et de réfugiés, malgré les pluies qui ont rendu les routes impraticables (la nourriture, les médicaments et les fournitures durent être acheminés par voie aérienne ou par des véhicules spéciaux tous terrains).

En juillet, environ 950 000 de ces personnes, sur un total estimé de 1 227 000, avaient reçu une aide alimentaire et plus de 200 000 réfugiés soudanais au Tchad étaient assistés par le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et des agences gouvernementales, notamment par l'agence des États-Unis pour le développement

international (USAID), qui avait contribué pour 212 millions de dollars en septembre 2004 et par les 56 ONG présente au Darfour.

En septembre, on comptait dans la région 3 700 agents humanitaires, nationaux et internationaux ; ils avaient maintenant un meilleur accès aux zones tenues par les rebelles et dont ils avaient été exclus jusque-là.

Un convoi de vingt camions transportant 440 tonnes de farine de blé parvint à bahai, à la frontière du Darfour, après avoir parcouru 2 800 km dans le Sahara à partir de Benghazi, et de là à travers le plateau de l'Ennedi par la vieille route des caravanes, établit en 1811.

Mais seulement la moitié des 531 millions de dollars nécessaires pour assurer l'aide alimentaire de l'ONU avait été fournie.

Cela dit, le Darfour est une région isolée et la bureaucratie de Khartoum, avec ses règlements byzantins, est une réalité dont les humanitaires occidentaux ont dû tenir compte, malgré la rhétorique de la coopération déversée par les médias gouvernementaux.

Pour la Région de la Méditerranée orientale, le Dr Hussein Gezairy, « l'acheminement de l'aide indispensable pose un problème immense au Darfour, car la région est vaste, les gens très dispersés et les voies de communication

fortement perturbées. Une collaboration intense s'impose pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Il faut un renforcement massif de l'engagement et de l'action internationale ainsi qu'une présence efficace sur le terrain dès maintenant si l'on veut sauver des vies ».

Les « durs » de Khartoum ont souvent souligné que quatre seulement des 56 ONG enregistrées sont islamiques, les autres étant visiblement composées de croisés décidés à convertir au christianisme les musulmans du Darfour.

Bien que le gouvernement du Soudan ait bénéficié d'un nouveau délai de trente jours pour réagir aux demandes de l'ONU, sa réponse jusqu'ici a consisté plutôt en rideau de fumée qu'en mesures constructives pour mettre au pas les Janjawids en maraude.

Il a démenti à plusieurs reprises, pendant le printemps et l'été, exercer un contrôle ou une influence quelconque sur ces milices.

Mais en août, pendant les discussions tenues avec le JIM, il a dû se résigner à l'évidence et admettre qu'elles avaient été entraînées, armées et équipées par l'armée, y compris les Janjawids qui n'ont pas été incorporés dans les PDF.

De plus, les meurtres, les viols de femmes et d'enfants, les pillages n'ont pas cessé.

Le flot des rapports des observateurs et du

personnel humanitaire de l'ONU, des responsables d'ONG, d'Amnesty International et de Human Rights Watch n'a pu être ignoré. Pendant la seconde quinzaine d'août, les Janjawids, agissant parfois à partir des camps du gouvernement et soutenus par ses forces armées, ont continué à détruire le Darfour et ses habitants.

Des villages de la région de Yassine, au nord-est de Nyala, ont été rasés et leurs habitants massacrés pendant une semaine de razzia ; plus à l'ouest, à Masteri et près de Geneina, celles des 30 000 personnes déplacées qui s'étaient aventurées au dehors pour échapper à l'insécurité de leur camp ont été régulièrement attaquées.

Kofi Annan, qui avait supervisé la mission de paix au Rwanda au moment du massacre, ne pouvait garder le silence.

Le 7 avril, il déclarait : « Si l'accès est refusé à l'aide humanitaire, la communauté internationale doit se tenir prête à agir de manière rapide et appropriée. J'entends par « agir » une série de gestes pouvant aller jusqu'à une action militaire. La communauté internationale ne peut rester inactive ».

Les organisations humanitaires sont présentes, mais sont contraintes de travailler avec l'accord du gouvernement.

Difficile dans ces conditions d'agir librement.
L'état harcèle le personnel humanitaire qu'il soupçonne de divulguer les exactions.

Des humanitaires ont notamment été condamnés à 70 coups de fouet.

La priorité immédiate est de sauver des vies et de réduire l'ensemble des risques sanitaires qui sont exacerbés par l'arrivée de la saison des pluies.

Il faudra pour cela des agents de santé publique qualifiés disposant de moyens appropriés pour lutter contre les maladies, lancer des campagnes de vaccination, assurer un approvisionnement en eau et des moyens d'assainissement adéquats et veiller à ce que les soins chirurgicaux et médicaux prioritaires soient disponibles lorsqu'on en a besoin. Le Ministère de la Santé, l'OMS et les partenaires ont défini les besoins et les priorités et s'attachent ensemble à déployer d'urgence des médecins et des chirurgiens soudanais dans les hôpitaux et les centres de santé du Darfour, en coordination avec le système des Nations Unies et les ONG.

A court terme, il faut d'urgence des spécialistes internationaux de la santé publique de haut niveau compétents et expérimentés, ainsi que des chirurgiens, des médecins, des infirmières et des spécialistes de la logistique qui interviendront au Darfour sous la direction du Gouvernement

soudanais et de l'OMS. Pour une action efficace, ils auront besoin de fournitures et de matériel adéquats.

Parmi les mesures prises récemment dans le domaine sanitaire au Darfour, figurent notamment :

-La surveillance des maladies et la préparation à faire face aux flambées : un système d'alerte avancée concernant le choléra, la dysenterie et le paludisme a été mis sur pied avec 52 agents de surveillance qualifiés et du matériel de riposte aux flambées a été acheminé à l'avance dans les trois États.

- Une campagne de vaccination anti rougeole Le Ministère de la Santé, l'UNICEF, l'OMS et les partenaires mettent au point les derniers préparatifs en vue d'une campagne de vaccination anti rougeole de masse couvrant plus de deux millions d'enfants au Darfour.

Cette campagne viendra s'ajouter aux soins contre la rougeole apportés par les ONG et s'adressera aux enfants de neuf mois à 15 ans. Dans le cadre de la campagne, les enfants recevront une supplémentation en vitamine A ainsi que le vaccin antipoliomyélitique.

Des mesures de salubrité de l'environnement :

172 agents chargés de la salubrité de

l'environnement ont été formés et équipés pour

assurer la mise en place de moyens de lutte antivectorielle, d'élimination des déchets et de promotion de la santé pour 310 000 personnes à El Mashtel, Abu Shouk, et Kaalma, et Geneina.

La liberté de circulation des journalistes fait également l'objet d'entraves importantes par le gouvernement soudanais. Ainsi en est-il du photographe Brad Clift, ce journaliste américain de Hartford Courant qui a été arrêté pour avoir pris des photos des camps au Darfour.

La communauté internationale doit passer outre le refus du régime illégitime de Khartoum (arrivé au pouvoir par un coup d'État) d'accueillir des Casques bleus et cesser de se servir de la sémantique (certains responsables notamment américains parlant de « génocide » d'autres récusant ce terme) comme prétexte à la non-intervention. Il suffirait que deux avions (de la communauté internationale) décollent pour que cela cesse !

La mission de l'Union africaine (UA), qui se prolongea jusqu'à fin 2006, était sous-payée, sous-équipée, et dépourvue de mandat.

L'insécurité qui vise les convois humanitaires entrave l'acheminement de l'aide.

Cinq années d'une atroce guerre civile et pas l'ombre d'une issue. En dépit de la mobilisation

internationale et de la décision en juillet 2007 du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) d'envoyer au Darfour une force conjointe ONU-Union africaine (Minuad), la situation sécuritaire et humanitaire dans cette région de l'ouest du Soudan ne cesse de se détériorer.

Sans ciller, le ministre soudanais de la Communication maintient devant la caméra de CNN que le conflit, qui oppose le régime d'Omar el-Béchar aux rebelles darfouris depuis 2003, n'a fait que 10000 morts, et que la Minuad est «un gaspillage d'argent de la communauté internationale». L'ONU estime pour sa part que 300000 personnes ont péri. Et, mi 2007, la Cour pénale internationale de La Haye a lancé des poursuites pour crime contre l'humanité à l'encontre de deux hauts dignitaires soudanais, sans qu'ils ne lui soient jamais livrés.

Elle devrait ajouter d'autres noms à la liste des responsables suspects.

Corollaire du manque de moyens de la Minuad, de la fragmentation au fil du temps des groupes armés en de multiples factions et de l'apparition de gangs criminels, le Darfour est en état de «crise humanitaire. Elle s'aggrave», indique Denis McNamara, conseiller humanitaire du Centre pour le dialogue humanitaire (HD Centre). Jeudi et vendredi, l'organisation

accueillait à Genève un atelier pour discuter de la protection des civils et des 17000 travailleurs humanitaires présents dans la région .

Outre les représentants du monde humanitaire, elle avait convié ceux des mouvements rebelles du Darfour, «car leurs populations souffrent et qu'ils doivent en accepter la responsabilité», selon Denis McNamara. Depuis le début de l'année, rappelle le HD Centre, 200000 personnes ont abandonné leurs villages pour grossir la foule de 2,5millions de réfugiés. Les attaques contre les travailleurs humanitaires et les leurs convois se multiplient à une vitesse alarmante: «Le Programme alimentaire mondial a perdu 35 camions, poursuit Denis McNamara. Il a dû diviser les rations par deux.»

Au total, 164 convois ont été interceptés au premier semestre, plus que sur l'ensemble de l'année 2007.

Pour l'heure, «la communauté internationale n'est pas parvenue à améliorer la situation.

La solution ne peut être que politique, mais en attendant il nous faut trouver les moyens d'améliorer la situation humanitaire», poursuit Denis McNamara. Les pourparlers de paix engagés en 2006 à Abuja, au Nigeria, entre les groupes rebelles et les autorités soudanaises, sont au point mort depuis leur dernière rencontre à

Syrte (Libye) en décembre passé. Le HD Centre entend très prochainement réunir à nouveau toutes ses parties, y compris Khartoum, autour d'une table de discussions.

Pendant un temps, les crimes commis contre les civils du Darfour n'ont pas fait les gros titres des journaux. Mais depuis plus d'un an, ils sont en première page. Qu'il ait fallu une mobilisation générale des médias pour que l'on intervienne enfin est au déshonneur non seulement du Soudan, mais aussi de la communauté internationale tout entière. Encore aujourd'hui, ceux qui essaient de mettre un terme à la crise du Darfour ne bénéficient pas du soutien qu'il leur faudrait.

Le PAM a dénoncé aujourd'hui la grave augmentation des attaques contre le personnel humanitaire et les convois alimentaires au Darfour, qui porte un coup sévère à sa capacité de fournir l'assistance nécessaire à des millions de personnes affamées dans cette région du Soudan déchirée par les conflits.

« Ces deux dernières semaines, neuf convois alimentaires ont été attaqués par des hommes armés au Darfour », a rapporté dans un communiqué publié à Khartoum Kenro Oshidari, le Représentant du Programme au Soudan.

« Le personnel du PAM et les contractuels sont arrêtés, extirpés hors de leurs voitures et dévalisés, sous la menace des armes, de plus en plus fréquemment, ce qui est très préoccupant », a-t-il ajouté.

Kenro Oshidari a appelé toutes les parties au conflit au Darfour à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires afin que l'agence alimentaire des Nations Unies et les autres organisations puissent continuer leur travail.

« Ces attaques odieuses contre ceux qui justement tentent de venir en aide aux plus vulnérables doivent être maîtrisées », a-t-il plaidé.

Cette année, 18 convois du PAM ont été victimes d'attaques armées, et quatre de ses véhicules ont été victimes de 'car-jacking', c'est-à-dire de détournement.

Six véhicules, voitures ou camions, ont été volés et dix membres du personnel, contractuels ou non, ont été détenus ou enlevés.

Le Darfour accueille la plus importante opération du PAM actuellement, avec 790 personnels qui nourrissent plus de deux millions de personnes

chaque mois. Le Programme charge également des compagnies commerciales de transport d'acheminer de la nourriture dans la région.

En tout, le PAM envisage de distribuer jusqu'à 450.000 tonnes de nourriture au Darfour cette année, pour un coût total d'un demi-milliard de dollars environ.

En raison des mauvaises conditions de sécurité, le PAM n'a pas été en mesure d'aider 170.000 personnes au mois de juin, ce qui constitue une évolution négative non négligeable puisque ce chiffre ne s'élevait qu'à 60.000 au mois de mars.

Les attaques contre les convois ces dernières semaines ont fait que la route entre Nyala, capitale de l'état du Sud-Darfour, et Kass, a été déclarée « zone dangereuse » pour le personnel de l'ONU qui ne s'y aventure plus.

Dans le Nord-Darfour, c'est l'approvisionnement en nourriture de la ville de Kabkabiya qui a été touché.

Le personnel de sécurité de l'ONU indique que les attaques contre les véhicules constituent aujourd'hui la préoccupation numéro un de la

communauté humanitaire qui travaille au Darfour.

L'une des évolutions récentes les plus inquiétantes est l'enlèvement des personnels dont les véhicules sont volés afin qu'ils ne puissent pas donner l'alerte.

Même s'ils ont été jusqu'ici tous relâchés, certains ont été blessés et hospitalisés suite à ces attaques.

La CPI

La Cour pénale internationale (CPI) est la première cour pénale internationale permanente, créée pour connaître des « crimes les plus graves ayant une portée internationale »[1]. Son siège se situe à La Haye, aux Pays-Bas. La Cour a été créée par le Traité de Rome signé le 17 juillet 1998 par la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations unies et définissant le Statut de la Cour pénale internationale. Elle a une existence légale depuis 2002.

Au 1er juin 2008, 106 États ont ratifié le Statut de Rome et acceptent l'autorité de la CPI.

Le but de la CPI est de promouvoir le droit international, et son mandat est de juger les individus et non les états (qui est du ressort de la Cour internationale de justice). Elle n'est compétente que pour les crimes les plus graves commis par des individus :

- * génocides
- * crimes de guerre
- * crimes contre l'humanité

Les crimes d'agression, lorsqu'ils auront été définis juridiquement pourraient également être du ressort de la CPI.

La naissance d'une juridiction permanente universelle est un grand pas en avant vers l'universalité des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire et le respect d'une règle de droit. Elle traduit la volonté de responsabiliser les responsables politiques. Elle tiendra ainsi un rôle à la fois préventif et dissuasif.

Les juridictions internationales mises en places jusqu'alors/ici étaient des tribunaux exceptionnels – dont la création étaient soumise à un processus politique – et non permanents.

Les crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale par les nazis et les japonais seront les premiers crimes internationaux jugés comme tels. Le premier est le Tribunal de Nuremberg, créé par les Accords de Londres du 8 août 1945 qui définissent les notions de crimes contre la paix, crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Puis une déclaration institue en parallèle le Tribunal de Tōkyō le 16 janvier 1946.

La création des deux TPI (ceux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda) a remis à l'ordre du jour le projet de création d'une juridiction pénale universelle. En 1993, la Commission du droit international soumet à l'Assemblée générale un projet de statut d'une Cour pénale internationale

sur lequel elle avait commencé à travailler en 1948 (!), projet sur la base duquel se sont ensuite noué des négociations intergouvernementales.

Avant la CPI, tous les tribunaux internationaux étaient provisoires et avaient un champ d'action limité (comme le territoire d'un État, ou la nationalité des prévenus). Là où la CPI innove donc, c'est qu'elle est permanente et que son champ d'action s'étend sur tous les États ayant ratifié le Statut de Rome (voir dans certains cas dans le monde entier).

La création de la CPI s'est déroulée en deux temps :

* Adoption du Statut de Rome le 17 juillet 1998 par 120 pays participant à la Conférence diplomatique des plénipotentiaires de l'ONU sur l'établissement d'une Cour pénale internationale (7 voix contre, 21 abstentions). Ce statut définit les pouvoirs et obligations de la CPI. Bien que créée sous l'impulsion de l'ONU, la CPI est indépendante du Conseil de sécurité, ce qui renforce sa crédibilité. De la même façon, l'adhésion au statut de Rome est volontaire.

Une fois le Statut de Rome adopté, il fallait qu'un minimum de 60 États le ratifie pour qu'il entre en

vigueur. Ce quorum a été atteint le 11 avril 2002 après qu'un groupe de 10 États a ratifié en même temps le Statut.

Le 1er juillet 2002 marque l'entrée en vigueur du Statut de la CPI dont l'Argentin Luis Moreno Ocampo est le premier Procureur.

Certains États ont refusé de ratifier le Statut de Rome (comme la Russie le 13 septembre 2000, les États-Unis, Israël qui ont finalement signé le 31 décembre 2000 mais pas ratifié, la Chine n'a pas signé). La principale raison de ces États est la crainte de voir la CPI être utilisée contre eux à des fins politiques.

* Cas des États-Unis

Les États-Unis pensent qu'ils sont particulièrement vulnérables du fait de la forte présence de leurs troupes à l'étranger.

Avant que le quota de soixante États ayant ratifié le Statut ait été atteint, les États-Unis exerçaient des pressions importantes (interruption de l'aide économique, fin d'avantages douaniers, etc.) auprès des États s'apprêtant à ratifier le Statut.

La création de la CPI n'a pas changé la donne : ces pressions continuent. Par ailleurs, les États-

Unis établissent également des accords bilatéraux avec les États signataires garantissant que les Américains qui seraient amenés à répondre de leurs actes devant la CPI soient rapatriés aux États-Unis. Certaines personnes disent que ces accords posent le problème d'un pays dont les ressortissants seraient au-dessus des lois internationales.

La CPI mène des enquêtes sur les crimes commis dans la région suite à une décision trois ans plus tôt, du Conseil de sécurité de l'ONU de déférer la situation au Darfour à la CPI. Cela fait un an aujourd'hui, depuis le 27 avril 2007, que la CPI a émis deux mandats d'arrêt contre l'ancien ministre d'État de l'intérieur Ahmad Harun et le chef Janjaweed Ali Kushayb pour 51 chefs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Actuellement, ces deux personnes, qui sont accusées de persécution, viol, et meurtre de civils dans quatre villages de l'ouest Darfour, circulent en toute liberté.

“Les milliers de personnes qui ont subi meurtres, viols et persécutions au Darfour méritent que justice soit faite,” a déclaré Dismas Nkunda, co-président de Darfur Consortium, un groupe d'ONG d'Afrique et du Moyen Orient.

“Mais tout ce qu’ils ont eu c’est du mépris de la part de leur propre gouvernement, et des paroles vides de la communauté internationale. Il est temps que cela change.”

Le gouvernement soudanais a refusé publiquement et à plusieurs reprises de remettre Ali Kushayb ou Ahmad Harun à la Cour. Au contraire, Ahmad Harun a été promu ministre d’État aux Affaires humanitaires, responsable de l’assistance des victimes des mêmes crimes qui lui sont reprochés. En plus de l’important pouvoir dont il dispose sur les opérations humanitaires, il est responsable de la liaison entre le gouvernement soudanais et la force internationale de maintien de la paix (UNAMID) chargée de protéger les civils de tels crimes. L’autre suspect, Ali Kushayb, était en détention au Soudan pour des crimes autres que ceux figurant sur les mandats d’arrêt de la CPI. Toutefois, en octobre, le gouvernement a annoncé l’avoir remis en liberté, semble-t-il, par “manque de preuve.”

“Le gouvernement soudanais a fait preuve d’une indifférence totale envers l’autorité du Conseil de sécurité et pour les victimes de sa brutalité,” a déclaré Richard Dicker, directeur du programme de justice internationale à Human Rights Watch.

122

“Jusqu’ici, le Soudan n’a subi aucune conséquence de son indifférence effrontée envers la Cour et le Conseil de sécurité“.

Les membres de “Justice pour le Darfour” exhortent le Conseil de sécurité de l’ONU à adopter une résolution appelant le Soudan à coopérer pleinement avec la CPI et à arrêter immédiatement Ahmad Harun et Ali Kushayb et les remettre à la Cour.

Soldats de paix

La Force de maintien de la paix de l'organisation des Nations unies (ou Casques bleus en référence à la couleur de leur casque) a pour rôle le «maintien ou [le] rétablissement de la paix et de la sécurité internationales »], sur ordre du Conseil de sécurité des Nations unies. Ainsi, cette force militaire a été envoyée dans plusieurs zones de conflits pour protéger la population civile ou encore servir de force d'interposition.

Cette force ne constitue pas une armée des Nations unies, les Casques bleus étant principalement des militaires prêtés par des pays membres de l'ONU et dans certains cas des civils œuvrant dans la police ou l'administration.

Dans certains cas, cette action de maintien de la paix peut être confiée à une organisation internationale non affiliée au système des Nations unies ou encore à une coalition d'États. Ainsi, le Conseil de sécurité a à plusieurs reprises donné mandat à l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) à travers l'Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group (ECOMOG).

Les Casques Bleus peuvent être chargés :

- * de surveiller l'application d'un cessez-le-feu
- * de désarmer et de démobiliser les combattants
- * de protéger les populations civiles
- * de faire du maintien de l'ordre et de former une police locale
- * de déminer

Suivant le mandat donné par le Conseil de sécurité des Nations unies, ces rôles peuvent être combinés. Les Forces de maintien de la paix sont organisées depuis 1992 par le Département des opérations de maintien de la paix.

La mission de maintien de la paix était encadrée par trois règles auxquelles les États tenaient absolument et qui ont façonné sa définition classique :

- * le consentement des parties au conflit à l'intervention ;
- * l'impartialité des casques bleus face aux forces en présence ;

*la limitation de l'usage de la force par les Casques bleus à des fins de légitime défense uniquement. Il n'était pas question d'ouvrir le feu pour imposer la paix. À l'exception notable de la mission au Congo, en 1960-1964, où la force fut effectivement utilisée pour mettre fin à la

sécession du Katanga, la notion classique du maintien de la paix a guidé la mise sur pied des missions de paix de l'ONU jusqu'au début des années 1990.

Cette doctrine a ensuite été revue, suite à plusieurs massacres, notamment au Rwanda et en Yougoslavie, commis sur la population civile alors que des Casques Bleus étaient présents.

Depuis, la plupart des mandats autorisent l'usage de la force si la population civile est en danger.

Les Casques Bleus reçurent le Prix Nobel de la paix en 1988

L'ECOMOG (Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group, ou Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la CEDEAO), aussi appelé les « Casques Blancs » en référence aux Casques Bleus de l'ONU, est un groupe militaire d'intervention placé sous la direction de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Il est destiné à l'origine à faire respecter les cessez-le-feu signés dans les pays membres de la CEDEAO.

C'est lors de la guerre civile du Liberia que la CEDEAO décida la création, en 1990, d'un groupe de supervision du cessez-le-feu.

Ce groupe intervint également lors des guerres

civiles en Sierra Leone et en Guinée-Bissau.

En 1999, la CEDEAO décida d'en faire un groupe permanent, avec pour objectifs :

- * D'observer et superviser les cessez-le-feu ;
- * De maintenir et construire la paix ;
- * D'effectuer des interventions humanitaires ;
- * D'effectuer des déploiements préventifs ;

* De désarmer et démobiliser les forces armées non régulières.

A l'origine, l'ECOMOG était composé d'une centaine d'hommes, avec une majorité de Nigériens. Mais en raison de la violence et de l'étendue de la guerre civile du Liberia, le nombre des troupes de l'ECOMOG est monté jusqu'à 20 000 hommes.

L'accord de 1999, faisant de l'ECOMOG une force permanente, prévoit de monter le nombre d'hommes jusqu'à celui d'une brigade.

Les premiers soldats de la nouvelle force de paix au Darfour sont arrivés lundi 23 octobre sur le terrain, à Nyala. Ce contingent de 800 soldats nigériens devant bientôt être rejoint par un

bataillon rwandais de 800 hommes, dont l'avant-garde était attendue quelques jours plus tard.

« Les 26 000 hommes seront déployés d'ici à l'été 2008 », assure le Congolais Rodolphe Adada, représentant conjoint de l'ONU et de l'Union africaine (UA) au Darfour.

À l'heure actuelle, les problèmes portent plutôt sur le niveau insuffisant de l'armement lourd. Selon le général français Pierre Roques, vice-président de la commission de cessez-le-feu au Darfour, les 30 hélicoptères, dont des hélicoptères d'assaut, initialement proposés par la Jordanie ne sont pas aux normes.

Il faudra donc, pour ces aéronefs comme pour tout armement lourd, négocier avec des pays africains ou encore des États non africains autorisés par le gouvernement soudanais à fournir des armes de ce type. Parmi les pays

cités, le Pakistan, le Bangladesh, le Népal, l'Irlande ou encore les Pays-Bas. Une implication totale au péril de leur vie.

Les militaires de l'actuelle Mission de l'Union africaine au Darfour (Amis) seront intégrés dans la nouvelle force hybride en cours de formation et devraient donc troquer leurs casques verts

contre des casques bleus. Leurs émoluments étaient prévus à la hausse. Le salaire moyen d'un soldat de l'Amis était jusqu'ici de 280 € par mois, il devait au moins doubler. Mais selon des sources internes à l'Amis, le salaire devrait finalement rester le même ou presque.

Pour Rodolphe Adada, l'arrivée de cette nouvelle force ne doit pas faire de l'ombre à la mission accomplie ces deux dernières années par les soldats de l'Amis. « Leur implication a été totale et aujourd'hui encore de jeunes hommes et de jeunes femmes continuent de travailler au péril de leur vie dans des conditions que personne n'accepterait ! »

Fin septembre, dix soldats de l'Amis avaient été tués lors de l'attaque de leur camp par des rebelles à Haskanita, dans le sud du Darfour. Le manque de moyens de cette force de 7 000 hommes venus de 26 pays avait été une nouvelle fois dénoncé. L'argent est le nerf de la guerre

Dès le 1er novembre, les 6 000 casques verts déjà en place et les premiers bataillons de la nouvelle force auront un mandat différent, qui devrait les protéger de ce genre de drames.

Sur ce point encore, Rodolphe Adada est

catégorique : «Nous avons désormais un mandat pour nous protéger. Je ne parle pas d'offensives militaires mais de mouvements dissuasifs.

Par exemple, nous allons avoir des forces aériennes. C'est une nécessité de nous protéger si nous voulons protéger les civils !»

Le changement en profondeur souhaité avec la venue de la force hybride semble se réaliser peu à peu. L'argent en est le nerf de la guerre.

Le responsable de la force conjointe UA-UN en appelle à tout le monde : «Cette force hybride n'est pas l'apanage des seules Nations unies, nous avons besoin que tous les États s'investissent pour la paix au Darfour !»

La force conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad) a été créée par une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies en juillet 2007 pour protéger la population du Darfour, province de l'ouest du Soudan ravagée par une guerre civile depuis cinq ans. Elle a pris le relais, le 31 décembre 2007, d'une mission africaine (Amis) qui, faute de moyens et de financement, était incapable de s'imposer sur le terrain.

La Minuad devrait compter à terme 26 000

hommes : 19 500 soldats et 6 500 policiers. Mais elle ne dispose aujourd'hui que d'environ 9 200 militaires et 1 300 civils. Seuls les contingents africains issus de l'Amis sont sur le terrain. Les autorités soudanaises, réticentes au déploiement de troupes non africaines, ont bloqué récemment l'arrivée de casques bleus thaïlandais et népalais. Outre les 7 000 hommes venus de l'Amis, seule la structure de commandement de la Minuad est en place, ainsi qu'une petite compagnie de génie chinoise et une unité de police du Bangladesh. L'union africaine et l'ONU visent le déploiement de 80 % de la force d'ici à la fin de l'année.

Des contingents éthiopiens et égyptien sont notamment attendus.

Privée de certains matériels indispensables, notamment d'hélicoptères, la Minuad ne peut faire face à des assaillants bien organisés et équipés. Le 8 juillet dernier, une embuscade tendue contre un convoi dans le nord du Darfour a fait sept morts et 22 blessés parmi les soldats de la paix.

La force de maintien de la paix, dotée sur le papier de 26000 hommes, soit la plus importante au monde, est autorisée à recourir à la force en

cas de légitime défense, pour protéger les civils et les déplacements humanitaires. Mais mardi, sept de ses soldats ont été tués et une vingtaine d'autres blessés au nord du Darfour. Attribuée à des miliciens arabes, cette embuscade est la plus meurtrière depuis qu'a débuté le déploiement de la force hybride en janvier. «Cet acte inacceptable d'extrême violence contre les soldats de la paix», a été immédiatement condamné par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Il fait tristement écho au désarroi qu'exprime depuis des mois le Nigérian Martin Agwai, commandant de la Minuad. A ce jour, à peine plus d'un tiers de l'effectif annoncé est présent sur le terrain. Et ses hommes manquent de tout: d'hélicoptères, de moyens, voire de nourriture. «La communauté internationale (NDLR: qui tarde à lui donner les moyens promis) et le gouvernement du Soudan, qui dresse de nombreux obstacles pour entraver son déploiement», portent la responsabilité de cette attaque, affirme Abdelbagi Jibril, responsable à Genève du Centre aide et documentation sur le Darfour à Genève. «Nous sommes des soldats du maintien de la paix, mais il n'y a pas de paix à garder», avait déclaré Martin Agwai en mai à une équipe de CNN, l'une des rares à être parvenue à

se rendre au Darfour, après avoir attendu dix mois son visa.

En dépit de l'étroite surveillance des autorités soudanaises, son reportage diffusé début juillet sur la chaîne américaine dépeint une région accablée par des «années de souffrance se transformant en un enfer sans fin.» Ce drame, Khartoum continue d'en nier la réalité, et plus encore la responsabilité.

Le 21 mai dernier, quatre soldats de la paix de l'opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) tombent dans une embuscade tendue par un groupe de 60 hommes armés d'armes semi-automatiques, dans les environs de la localité d'El Geneina. Il n'y a eu aucune victime parmi les soldats de la MINUAD, mais ils ont été dépouillés de leurs effets personnels et de leurs armes.

Le 8 juillet 2008, vers 14 h 45 heure locale, une patrouille policière et militaire de l'opération hybride Nations Unies-Union africaine au Darfour (MINUAD) est prise dans une embuscade par une milice non identifiée entre Gusa Jamat et Wadah, à 100 kilomètres à l'est de Shangil Tobayi, au Nord-Darfour.

Les assaillants ont utilisé des armes lourdes et ont entraîné le convoi de la MINUAD dans un échange de tirs de plus de deux heures. Sept Casques bleus sont été tués et 22 autres sont blessés, dont 7 dans un état critique.

Polémique sur le “ génocide “

C'est en février 2004 que, devant l'importance et l'ampleur de la dévastation ethnique causée par les Janjawids et leurs razzias, le terme de génocide a commencé à être utilisé par les agences humanitaires.

La discussion s'est très vite concentrée, de manière stérile, sur la définition légale du «génocide». La Convention de l'ONU de 1948 sur la prévention et la répression des crimes de génocide exige des signataires, dans son article 1, d'intervenir si le conseil de sécurité décide qu'un génocide a réellement lieu au Darfour.

La question devait être abordée pendant l'été et, après la visite de Colin Powell au Soudan. A la fin juin, fut constituée au département d'État une « équipe de documentation sur les atrocités », qui mena plus de mille entretiens avec des Soudanais réfugiés au Tchad.

Pourtant, malgré les pressions grandissantes des agences humanitaires demandant au gouvernement américain de déclarer un génocide, et bien que le Congrès ait adopté à l'unanimité, en juillet, une résolution qualifiant en ces termes le carnage au Darfour, les responsables de l'administration Bush, des Nations unies, de l'Union européenne et

de l'UA se sont montrés plus réservés.

Tant Colin Powell que Kofi Annan, après leur visite au Darfour, n'étaient pas disposés à employer le mot. En juillet, les chefs d'État de l'UA décidèrent qu'il n'y avait pas de génocide au Darfour.

Comme il était à prévoir, la ligue arabe et l'influente Organisation de la conférence islamique parvinrent à la même conclusion.

Le représentant personnel de Kofi Annan au Soudan, Jan Egeland, employa le terme plus hygiénique, et qui devint bientôt à la mode, de «nettoyage ethnique».

Pourtant en 2006 et 2007, la candidature du Soudan à la présidence de l'UA n'avait pas été retenue. En effet, le gouvernement soudanais continuait de prendre des civils pour cibles et de bloquer les opérations de maintien de la paix qui auraient permis de les protéger, ce qui avait soulevé des tempêtes de protestations au sein de l'opinion. « Si le Soudan est désigné à la présidence de l'UA, il serait effectivement en position de négociateur avec lui-même sur le conflit du Darfour – une situation parfaitement absurde et intenable, a expliqué Kolawole Olaniyan.

« L'assemblée de l'UA doit saisir cette occasion de condamner publiquement l'obstruction qu'oppose le gouvernement soudanais à l'action de la Minuad et de l'engager à coopérer pleinement et immédiatement avec cette mission. » Par ailleurs, Amnesty International demande à l'Assemblée de mettre sur pied de toute urgence une commission d'enquête sur les exécutions illégales et les autres graves atteintes aux droits humains commises au Kenya, et d'exiger que les responsables présumés soient traduits en justice dans le respect des normes internationales d'équité des procès. La réaction de Khartoum fut un démenti absolu. Les Janjawids redoublèrent dans les attaques et la barbarie.

Après avoir étudié le travail de l'équipe de documentation sur les atrocités, qui avait travaillé en étroit contact avec l'association des avocats américains et la Coalition internationale pour la justice, ainsi que la masse des rapports faits sur le terrain par une série d'agences, Colin Powell finit par conclure, le 9 septembre devant la commission des affaires étrangères du Sénat, qu'un génocide a été commis au Darfour ; le gouvernement du Soudan et les Janjawids en portent la responsabilité ; et il se peut que ce

génocide se poursuive ».

C'est la première fois qu'un état souverain accuse un autre état souverain de génocide aux termes de la Convention de 1948, ce qui, on peut le supposer, devait entraîner, après aval du conseil de sécurité, une intervention militaire américaine.

Powell a pris soin dans sa déclaration d'invoquer l'article VIII de la Convention sur le génocide, qui permet aux signataires de soumettre l'affaire à l'ONU afin d'entreprendre toute action jugée appropriée « pour empêcher le génocide ».

Les États-Unis ont ainsi rempli leur obligation en soumettant la question aux Nations unies.

Un nouveau projet américain de résolution a été ensuite envoyé au conseil de sécurité. Mais, comme le déclare le secrétaire d'État dans ses remarques écrites au Sénat, « en fait, aucune nouvelle action n'est dictée par cette définition [de génocide] ». On se demande ce qu'il leur faut.

En dépit de leur opposition à l'embargo sur l'exportation du pétrole ou sur l'importation des armes, le conseil de sécurité a su voter cinq résolutions en faveur du Darfour.

L'action de l'ONU a permis que les attaques de villages ne soient plus systématiquement précédées par des bombardements de l'aviation soudanaise. On appréciera le « Systématique ».

Elle a également permis que cesse le rapatriement forcé des déplacés.

La résolution du 18 septembre 2004 a prévu le jugement des criminels par la Cour pénale internationale.

Le déploiement d'une force internationale d'interposition fait toujours l'objet d'âpres négociations entre les membres du conseil de sécurité de l'ONU et le régime de Khartoum (qui en réalité contrôle et dirige les Janjawids). Ce déploiement est de plus en plus urgent, car tout le monde est conscient qu'actuellement l'Union africaine est incapable d'assurer la stabilité et la paix dans la région. Quand bien même elle contribuerait beaucoup à améliorer la sécurité dans les zones où elle est déployée. D'autant qu'aucune des cinq résolutions n'est respectée à Darfour. Simulé seulement.

Des pourparlers ont abouti à un cessez-le-feu qui n'a jamais été respecté : une force a bien été envoyée au Darfour par l'Union africaine, mais

elle n'a pour seul mandat que celui consistant à noter les non-respects du cessez-le-feu. Aucune autorisation ne lui a été conférée lui permettant d'intervenir aux fins de protéger les populations.

Le ministre des Affaires étrangères soudanais, M. Mustapha Osman Ismaël niera que le gouvernement soudanais soutient les milices, prétextant que les documents récemment produits par Amnesty International et Human Rights Watch pour prouver le soutien de Khartoum aux milices, sont des faux.

Sur place, les premiers reporters français trouvent d'ailleurs beaucoup de journalistes anglo-saxons venus « chercher du génocide ». Car ce spectre qui a alerté les télés françaises n'a pas surgi de nulle part. L'emploi du terme est venu en 2004 des États-Unis, où, pour des raisons géopolitiques et électoralistes, républicains et démocrates se sont accordés pour l'appliquer au Darfour.

La résolution 1564

La résolution proposée semble reconnaître la réalité, à savoir que les États-Unis, pour avoir épuisé presque tout leur capital diplomatique en Irak, ne peuvent faire prévaloir leurs vues dans les négociations avec les membres du conseil de sécurité pour amener celui-ci à être ferme avec Khartoum.

Le texte souhaite modestement une expansion rapide des 300 hommes de l'Union africaine au Darfour, sans soulever la délicate question de la définition de cette troupe, simple force de sécurité chargée de protéger les observateurs et les personnes déplacées, ou force interventionniste de maintien de la paix.

Des vols réguliers d'inspection internationale surveilleront les Janjawids et les forces armées de Khartoum.

C'est au secrétaire général Kofi Annan qu'il reviendra de déterminer si des actes de génocide ont été commis au Darfour et par qui, mais il n'est envisagé « aucune action spécifique sous forme de sanctions », ni « clauses relatives à l'application », toujours selon les remarques écrites de Colin Powell.

Le secrétaire d'état pense à une « possibilité de sanctions », en particulier dans le domaine du pétrole. Mais un tel geste se heurterait à un veto des Chinois, qui dépendent des importations d'or noir et n'ont pas l'intention de mettre en danger la vaste et riche concession qu'ils ont obtenue au Soudan. Après une semaine d'intenses négociations menées par l'ambassadeur John Danforth avec les membres du conseil de sécurité, les États-Unis ont soumis une seconde version, soigneusement pesée, d'une résolution sur le Darfour. Co parrainé par l'Allemagne, la Roumanie, l'Espagne et le Royaume-Uni, ce texte a été adopté le 19 septembre par le conseil de sécurité par onze voix contre zéro, l'Algérie, la Chine, le Pakistan et la Russie s'abstenant.

Cette résolution 1564 exprime la « grave préoccupation » du Conseil du fait que « le gouvernement du Soudan n'a pas rempli ses obligations consignées dans la résolution 1556 » (il s'agit d'une première résolution sur le Darfour, adoptée le 31 juillet). Elle approuve la décision de l'Union africaine de « renforcer et augmenter sa mission d'observation » (monitoring), mais reste silencieuse à propos des « soldats de la paix » (peacekeepers) auxquels le gouvernement soudanais s'est catégoriquement

opposé.

L'article 12 de la résolution demande encore au secrétaire général de « mettre rapidement sur pied une commission d'enquête afin de déterminer si des actes de génocide ont été commis ou non, et d'identifier ceux qui s'y livrent», alors que tout le monde le sait... hypocrisie. Enfin, dans le cas où le Soudan ne respecterait pas la résolution 1556 « ou la présente résolution », le conseil de sécurité devra « envisager des mesures additionnelles, telles que de nature à affecter le secteur pétrolier soudanais ».

Dispensé de gardiens de la paix, n'ayant à faire qu'à des observateurs et à de vagues demandes d'explications sans aucune disposition contraignante, le gouvernement soudanais peut espérer satisfaire ses critiques en usant de son habituelle confusion rhétorique et en relâchant symboliquement les restrictions à l'activité des organisations humanitaires.

Par leur déclaration sur le génocide, les États-Unis ont pu relancer le débat sur cette terrible tragédie, mais le Soudan peut rester inviolé derrière ses démentis, assuré que la menace d'une intervention internationale est dissipée,

libre de poursuivre sa propre diplomatie du « splendide isolement ».

Protégé par l'immensité de son territoire, conforté par ses revenus pétroliers, et sans opposition intérieure viable au régime islamiste, il continuera de marginaliser ses groupes ethniques par une politique du « diviser pour régner » et, là où ce sera praticable, par la terreur.

Le front de l'est

Les longues étendues désertiques de la région sont peuplées de tribus Beja, dont la présence remonte jusqu'à l'antiquité égyptienne et de Rashaida, arrivés au XIX^e siècle d'Arabie saoudite. Face à des conditions de vie qui se dégradent, et à un gouvernement central incapable de prendre en compte leurs revendications, les Beja se sont dotés pendant les années 60 d'un Congrès Beja destiné à les représenter. Le groupe est redevenu actif dans les années 80. Les Rashaida, de leur côté, ont créé le mouvement des Lions libres en janvier 99. «Il n'y avait ni éducation, ni santé, rien pour les Rashaida», explique Mabruk Salim Mubarak, chef des Lions libres et désormais secrétaire général du Front de l'est.

Les deux mouvements sont restés calmes pendant les négociations de paix Nord-Sud tenues à Naivasha. L'accord signé le 9 janvier dernier entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Sud mécontente pourtant les deux organisations, comme il mécontente, à l'ouest, les rebelles du Darfour. Pour appuyer leur demande de discussions directes avec le gouvernement sur le seul dossier de l'est du Soudan, les deux mouvements ont fusionné en février dernier, créant le Front de l'est.

«Je ne crois pas que le gouvernement est sincère»

La rencontre qui se déroule au milieu du désert est le premier grand rassemblement depuis la création de ce Front.

Deux à trois mille personnes sont là. Essentiellement des hommes. La plupart des hommes portent des turbans blancs et arborent de fières moustaches. Plusieurs mouvements d'opposition soudanais sont venus pour exprimer leur solidarité. Il y a là des représentants des deux groupes rebelles du Darfour, il y a là également des officiels de la SPLA (l'armée populaire de libération du Soudan, le principal groupe armé du Sud) et du parti communiste soudanais. Des dignitaires érythréens, dont deux ministres, sont venus proposer les bons offices de l'Erythrée, pour une médiation avec le gouvernement soudanais.

La conférence a été l'occasion de parler des relations avec le gouvernement de Khartoum. Les rebelles de l'est disent préférer une solution pacifique, Mais ils affirment qu'ils sont prêts à reprendre la lutte. Pendant la conférence, sous une chaleur étouffante, des dizaines de jeunes

hommes s'engageront pour prendre les armes.

Ils sont acclamés avec ferveur par des vieillards parfois édentés qui brandissent leurs épées. «Je ne crois pas que le gouvernement est sincère quand il évoque des pourparlers de paix», estime Musa Mohamed Ahmed, le président du Front. Vêtu d'un treillis, les bras posés sur son bureau dans une petite hutte, il explique d'une voix calme qu'il ne peut révéler le nombre de ses troupes. Mais il affirme contrôler une région allant de la frontière érythréenne jusqu'à l'intérieur du Soudan.

Les dirigeants du Front disent qu'ils entameront des pourparlers de paix avec Khartoum à condition que le gouvernement traduise en justice «ceux qui ont commis des crimes à Port-Soudan». «Devant un tribunal international», insiste Salah Barqueen. Dans ce port de la mer Rouge, des émeutes organisées, selon Khartoum, par le Congrès Beja avaient éclaté fin janvier. Les forces gouvernementales avaient tué 14 personnes, d'après le bilan officiel, 36 selon le Congrès Beja.

La crainte d'un embrasement à l'est du Soudan L'incident a fait craindre un embrasement du pays Beja. Car l'inquiétude des analystes grandit au sujet de l'est du Soudan, marginalisé comme

tant d'autres régions du pays. «Il y a un risque de conflit», explique Sara Pantuliano de l'Institute of Development Studies de Dar-es-Salaam, «mais il est encore temps de le prévenir, en prenant en compte les principales revendications des Beja, notamment les retards en matière d'éducation et de santé». Interrogé sur la situation dans l'est du Soudan, l'un des hauts responsables du département d'État en charge des affaires africaines, Michael Ranneberger a fait part de son inquiétude, tout en appelant le Front de l'est à temporiser : «Des signaux clairs ont été envoyés aux Beja leur indiquant qu'il n'était pas dans leur intérêt de provoquer des violences à l'est. Ils seront inclus dans la mise en œuvre de l'accord de paix global. Ils pourront participer politiquement au futur du Soudan». Dans le campement où sont réunis les partisans du Front de l'est, on danse à la nuit tombée. Les jeunes rebelles bougent en cadence, avec ferveur. Kalachnikov en main, ils chantent qu'ils se battront jusqu'à la victoire finale.

En août 2006, Tripoli commença à livrer des armes au Darfour, en prenant la précaution de les cacher dans des camions censés pourvoir de l'aide humanitaire. On sait, grâce à une interview réalisée par Gérard Prunier, qu'en mars 1986, un

convoi « humanitaire » de 350 camions partis de Libye, débarqua à el-Fashir au moins 800 hommes, qui se mirent à distribuer des armes à la population nomade.

**Situation
inacceptable**

L'alerte communiquée à Bush figure dans le rapport de Natsios, il se trouve que Ban Ki-Moon (le successeur de Kofi Annan) vient de dénoncer à l'ONU « ... cette situation inacceptable qui se poursuit au Darfour » Ban Ki-moon diplomate et homme politique sud-coréen, huitième Secrétaire général des Nations unies depuis le 1er janvier 2007, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce de son pays de janvier 2004 au 1er novembre 2006. Secrétaire général de l'ONU, il réagit sèchement aux propos du président soudanais.

Le secrétaire général des Nations Unies était parti assister au sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba il avait tenu un tête-à-tête avec Omar Al Bechir au sujet de l'autorisation d'une équipe onusienne des droits de l'homme au Darfour.

Le Sud-coréen était parti de l'Afrique avec la satisfaction d'avoir obtenu l'accord du président soudanais. Malheureusement, le dictateur Omar el Bechir qui court toujours après le siège de président de l'Union africaine n'est pas un homme à tenir sa parole.

Ban Ki-Moon déplore qu'au Soudan tant le gouvernement que les groupes rebelles soudanais

n'aient pas réussi à cesser les combats, à coopérer avec les soldats de maintien de la paix et à préparer le terrain pour des négociations de paix. « Les parties semblent déterminées à rechercher une solution militaire; le processus politique a calé; le déploiement de la Minuad (la force de maintien de la paix) progresse très lentement (...) et la situation humanitaire ne s'améliore pas accepter de recevoir la mission des droits de l'homme ».

Le secrétaire général de l'ONU explique qu'il attend toujours la réponse à une lettre datant du 24 janvier 2007 acheminée sur la table de Omar Al Bechir. Dans celle-ci, Ban Ki-Moon appelle au renforcement des 7000 hommes mal équipés de l'Union africaine qui forment un bouclier poreux au Darfour par 20 000 casques bleus de l'ONU.

Ban Ki-Moon dit avoir détaillé dans sa lettre des modalités de formation aux financements en passant la structuration d'une éventuelle force de l'ONU pour le Darfour. Et le feu vert du gouvernement soudanais n'est toujours pas tombé. On se souvient que vers la fin de l'année 2006, les Nations Unies sous Kofi Annan avaient arraché un accord au Soudan pour le déploiement

de 20000 casques bleus au Darfour afin de prêter main-forte aux 7000 hommes de l'Union africaine, ayant depuis longtemps prouvé leur incapacité de stopper la rage des Janjawids.

Mais « agrément » signé ou pas, le président soudanais Omar el Béchir n'a jamais ouvert les portes de son pays aux forces du maintien de la paix de l'ONU.

Il ne fait qu'encourager ces tueries, car il laisse faire les janjawids, les exhorte même par son attitude. Il est à espérer que les menaces pesantes sur des membres de son gouvernement d'être jugés par une cour pénale internationale le feront réagir, mais il y a peut à espérer de ce genre d'homme.

Le rapport décrit comment les Janjawids ont acquis quasiment le contrôle total d'une grande partie du Darfour occidentale et occupent, progressivement, les terres qui se sont vidées lors des déplacements forcés de populations menés en 2003 et 2004.

Les personnes déplacées sont prisonnières des camps, tandis que les forces gouvernementales soudanaises et les Janjawids continuent de se rendre coupables d'homicides, de déplacements

forcés, d'enlèvements, de viols, parfois sur des enfants, et autres actes de barbarie.

De fait, le gouvernement tchadien a renoncé à son devoir de protection envers les personnes vivant près de la frontière avec le Soudan.

Il a abandonné ces populations aux attaques des Janjawids et à l'exploitation des groupes armés soudanais opérant dans l'est du Tchad.

Le gouvernement soudanais laisse les milices janjawids attaquer les civils tchadiens, de l'autre côté de la frontière, en toute impunité.

Les milices tuent, pillent et dépeuplent les terres situées le long de cette frontière.

Les Janjawids ciblent des populations pratiquement sans défense, et les gouvernements du Soudan ou du Tchad ne s'interposent pas.

La communauté internationale doit agir immédiatement et efficacement, avant que la situation ne se dégrade davantage.

Aujourd'hui on assiste à une réduction significative de l'aide apportée aux populations déplacées du Darfour, conséquence de plusieurs facteurs, dont la manipulation et les mensonges

du gouvernement, l'insécurité qu'il fait régner par ses milices. La tiédeur de certains gouvernement à taper du poing sur la table ou à prendre des sanctions radicales également.

En parallèle, il est clair aujourd'hui que les populations directement confrontées à la reprise du conflit, notamment dans le nord Darfour, ne reçoivent pas d'assistance, d'une part, mais son les victimes d'un holocauste raciale barbare.

L'insécurité grandissante rend impossible toute évaluation indépendante des besoins de ces populations, notamment en ce qui concerne les blessés de guerre.

Elle touche les populations et les humanitaires et limite fortement l'espace de travail de ces derniers.

Depuis deux mois, l'insécurité sur les routes, la multiplication d'attaques à des niveaux de barbaries divers (12 travailleurs humanitaires ont été assassinés depuis quelques mois) remet directement en cause l'aide apportée à ces populations captives, volontairement maintenues dans une dépendance totale.

La survie des populations dans les îlots où l'aide humanitaire était possible jusqu'à présent est

directement remise en cause aujourd'hui dans plusieurs zones du Darfour. Une partie des opérations humanitaires sur le terrain est aujourd'hui suspendue temporairement ou bien fonctionne avec des équipes réduites, à cause de l'insécurité.

Autre conséquence : toutes les activités médicales mobiles, qui s'adressaient particulièrement aux populations nomades, ont dû être interrompues.

De plus, le choléra se propage, les malades ne pourront être soignés. Pour ces populations désormais privées d'assistance, une catastrophe médicale et humanitaire est à craindre.

M.Chaiban, Représentant de l'UNICEF au Soudan, affirme qu'il a vu des camps emplis à leur capacité maximum, entre 50 000 et 100 000 personnes. La population, dans les camps, vit dans la peur, particulièrement la nuit.

«Au Darfour, la situation est très difficile pour le personnel humanitaire, poursuit M. Chaiban. Je pense que nous devrions être très fiers d'avoir gardé le cap, d'avoir maintenu les taux de dénutrition et mortalité à un niveau bas, d'avoir réussi à vacciner autant d'enfants et d'avoir pu

scolariser les enfants dans les camps.»C'est grandement enjoliver la situation réelle.

L'aide humanitaire a été interrompue récemment dans certains camps pour des questions de sécurité. M. Chaiban reconnaît que la population, dans les camps, vit dans la peur, particulièrement la nuit, et passe les journées à des activités élémentaires de survie : collecte de l'eau, de la nourriture et maintien de l'unité des familles.

Cependant l'aide humanitaire est indispensable pour sauver des vies humaines, mais il s'agit d'une démarche notoirement insuffisante face aux champs de carnage dans le monde entier.

Des agents humanitaires non armés peuvent maintenir des personnes en vie aujourd'hui, mais ils ne peuvent empêcher qu'elles soient assassinées ou violées ou qu'elles doivent quitter leur foyer demain.

Il ne faut pas reproduire l'erreur tragique des « zones de sécurité » de Bosnie avant Srebrenica. Pour ne citer qu'elles.

L'humanitarisme ne devrait jamais servir à masquer l'inaction politique qui est bien visible dans le cas présent. Car, c'est précisément ce qui se produit aujourd'hui au Darfour.

La population du Darfour doit d'urgence recevoir une aide beaucoup plus importante. Elle a besoin de protection et de paix, non pas simplement sur le papier, à Abuja, mais sur le terrain, dans chaque village.

Enfin, elle a besoin que les états membres de l'ONU en Afrique, en Asie et dans le monde arabe, de même qu'à l'ouest, fassent preuve d'autorité morale. Sinon à quoi sert ils ?

Nous devons obtenir des actes, et pas simplement des paroles au nom de l'humanité. Seule l'action aidera à sauver des vies aujourd'hui ou à instaurer la paix demain pour la population du Darfour.

L'action seule mettant fin à une répétition du « plus jamais ça », qu'elles ne soient plus assassinées ou violées elles ou leurs enfants et qu'elles ne doivent plus quitter leur foyer demain. L'homme arrivera-t-il enfin un jour à ouvrir les yeux ?

La moitié du monde se détruit tel des barbares, meurt de famine et de soif, alors que l'autre moitié vit dans la paix et l'opulence à tout les niveaux.

A quel niveau est-ce que ça cloche ? L'homme a-t-il la mémoire si courte pour oublier ses erreurs passés ? « Plus jamais ça ! » à-t-il déclaré un jour. Se rappelle-t-il de quoi il parlait exactement ?

Les droits de l'homme ? Oui, mais pour qui ?

Il semblerait qu'il existe aussi une profonde suspicion, une peur liée aux actions américaines en Iraq. « La peur est qu'il y ait un plan délibéré de déstabilisation du Soudan, dit Abdul-Rahim Ali Mohamed Ibrahim, chef de l'Institut international de la langue arabe de Khartoum. Nous ne voyons pas de différence avec ce qui se passe en Iraq et ce qui se passe au Soudan. » Mais la pression semble vraiment faire effet.

Le Président du Soudan a récemment donné l'ordre à ses militaires de désarmer les milices Janjaweed, bien qu'on ne sache pas très bien si l'ordre a été suivi.

Les autorités de Khartoum ont annoncé qu'elles allaient mettre au pas les milices Janjawid, pour faciliter le passage de l'aide humanitaire, mettre fin aux problèmes de visas des volontaires et arrêter tout soutien aux responsables d'actes de violence au Darfour, mais malgré quelques

initiatives en ce sens, la violence persiste et nous n'avons rien vu pour l'instant qui annonce un redressement décisif de la situation.

Les États-Unis ont soumis au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution qui est actuellement en discussion. Ce texte demande au gouvernement soudanais de remplir immédiatement tous les engagements qu'il a pris pour mettre fin à la violence et ouvrir l'accès de la région aux membres des organisations humanitaires et aux observateurs internationaux. Le projet de résolution presse les parties en guerre de conclure un accord politique sans délai. Il prévoit des sanctions ciblées contre les Janjawid et ceux qui les aident et les soutiennent, ainsi que contre tous ceux qui auraient une part de responsabilité dans cette situation tragique.

Le président du Soudan, Omar Hassan Al-Bashir, s'est plusieurs fois engagé à œuvrer pour la paix, et il a réitéré cet engagement

Mais George Bush, le Congrès des États-Unis, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et la communauté internationale veulent plus que des promesses. Nous voulons voir tout de suite des progrès décisifs sur le terrain.

Les États-Unis ont été parmi les premiers à fournir une aide humanitaire d'urgence au peuple martyr du Darfour et continueront de le faire.

Ils ont déjà accordé 139 millions de dollars d'aide et débloqué 161 millions de dollars pour l'année suivante. Mais il est temps que l'ensemble de la communauté internationale honore les engagements pris.

Ils vont aussi travailler avec elle pour garantir que tous les pays ayant pris des engagements financiers les respectent.

Les États-Unis continueront d'œuvrer avec leurs amis africains et la communauté internationale pour tenter de mettre fin à de tels conflits et porter secours aux hommes et aux femmes qui se trouvent dans des situations aussi désespérées. Les conflits et le chaos que nous constatons au Soudan dérobent aux Africains l'avenir qu'ils désirent, l'avenir qu'ils méritent.

La paix en Afrique n'est pas un objectif impossible. On peut l'atteindre à condition d'y travailler. Grâce aux programmes en cours et à des initiatives nouvelles et audacieuses, le président Bush et son gouvernement travaillent en partenariat avec les Africains pour que leurs

pays s'ouvrent à plus de démocratie, à des opportunités nouvelles, à plus de sécurité et, pour leurs enfants, à plus d'espoir pour un avenir pacifique.

Nous ne cesserons d'exercer des pressions, promet la maison blanche. Seuls des actes, et non des promesses, peuvent gagner la course contre la mort au Darfour.

Pendant ce temps-là, les exactions des milices armées, les Janjawids, continuent, et cela malgré l'engagement pris par le gouvernement soudanais devant Kofi Annan de les désarmer.

De nombreuses femmes sont venues se réfugier au camp de Nyala, par contre il y avait très peu d'enfants à leurs côtés. » Le témoignage de Thomas Gonnet est clair. Les femmes et les enfants sont les premières victimes des massacres. Voir des femmes arriver de leur village avec peu d'enfants est significatif. 400 villages ont déjà été rasés depuis le début du conflit en février 2003.

Mais le gouvernement soudanais a-t-il encore le pouvoir de maîtriser ces « cavaliers de l'apocalypse » comme on les appelle ? « Le gouvernement a toujours contrôlé ces milices qui

portent les uniformes de l'armée. Les y intégrer complètement pourrait être un bon moyen de les soumettre », estime Bénédicte Goderiaux. Reste à savoir si le gouvernement soudanais en a les moyens et la réelle volonté.

Parmi les premiers à s'engager, le Rwanda et le Nigéria ont tous deux confirmé leur détermination à participer à une mission de maintien de la paix, si le mandat du contingent était élargi. Face à la politique versatile et aux promesses du gouvernement soudanais, le porte-parole de l'organisation panafricaine, Adam Thiam, s'est voulu optimiste. « Toute décision prise par l'UA l'a été avec la participation du gouvernement soudanais. Il serait étonnant qu'il y ait une volte-face de la part de Khartoum. » la communauté internationale se souvient tant qu'on reste dans le registre des déclarations, mais au niveau de l'action, c'est pathétiquement inefficace. D'autant plus que l'on n'a même pas, comme au Rwanda où tout s'est déroulé en cent jours, l'excuse de la rapidité : cela dure depuis plus de deux ans. Ce quasi génocide s'est produit alors que le Soudan était sous le microscope de la communauté internationale, à cause des négociations sur l'accord de paix au sud. C'est absolument inimaginable, c'est une ignominie.

On est proche de la non-assistance à personne en danger. Il y a quelque chose de grotesque et de kafkaïen à commémorer des drames alors qu'on ne fait rien pour ce qui se passe actuellement. Peut-être la communauté internationale est-elle en train de se rattraper avec la résolution 1593 du Conseil de sécurité (adoptée en avril à l'initiative de la France), qui prévoit que les criminels de guerre soient traînés devant la Cour pénale internationale.

Aujourd'hui, à quelques exceptions près, le drame humain du Darfour n'intéresse plus les médias. Pourtant, malgré l'adoption d'une série de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, Médecins du monde constate depuis septembre 2005 une dégradation constante du contexte politique et sécuritaire dans le Sud-Darfour. L'éclatement du principal groupe rebelle, le Mouvement de libération du Soudan (SLM/A) et la formation de nouvelles alliances risquent en effet d'aboutir à une multiplication des groupes armés et à la surenchère d'une ligne dure contre le pouvoir central. Dans ces conditions d'intervention extrêmement difficiles, l'aide humanitaire ne permet toujours pas d'assurer le minimum décent aux personnes déplacées. Les conséquences de cette

dégradation se révèlent dramatiques pour les populations les plus vulnérables, et tout particulièrement les femmes et les enfants, premières victimes de cet «enfer sur terre», selon la formule du secrétaire général des Nations unies.

30 juillet 2004, première résolution

170

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a finalement adopté le 30 juillet 2004 sa première résolution à la suite des atrocités perpétrées au Darfour, notamment les massacres et les viols systématiques. Cette résolution, dont on retiendra surtout les échecs, a imposé un embargo sur les armes, largement dénué de sens, à la fois aux milices Janjawids, à l'origine des plus terribles ravages, et aux rebelles, mais n'a visé aucune mesure à l'encontre du gouvernement soudanais, pour lequel les Janjawids ont agi par procuration, laissant ainsi croire aux officiels de Khartoum qu'ils pouvaient continuer indéfiniment à détourner les pressions visant à résoudre la crise. Un « Plan d'action » signé quelques jours plus tard entre les Nations Unies et le gouvernement a laissé à ce dernier une marge de manœuvre confortable pour se soustraire à toute action significative dans le délai de 30 jours fixé par la résolution du Conseil de Sécurité.

Plusieurs mois après que Colin Powell ait averti qu'une action internationale conséquente pouvait être déclenchée en quelques jours seulement et que Kofi Annan ait évoqué la possibilité d'une intervention militaire, Khartoum maintient sa politique visant à en dire et en faire juste assez pour échapper à une réaction internationale

d'envergure. D'éminents responsables, notamment dans les rangs des renseignements militaires, continuent à miner la voie vers la paix en recherchant l'intégration des Janjawids dans les organes de sécurité officiels tels que la police, l'armée et les forces de défense populaire (un bras paramilitaire du gouvernement) au lieu de les désarmer.

La communauté internationale doit accroître sensiblement son engagement à l'égard des problèmes corrélés de l'aide humanitaire et de la sécurité sur le terrain. Pas moins de deux millions de civils du Darfour nécessitent une aide d'urgence, mais beaucoup en sont privés en raison des goulets créés par le gouvernement et, dans une moindre mesure, par les rebelles. Le nombre de personnes dans le besoin est sous-estimé et il augmentera en flèche dans les prochains mois. La capacité d'aide humanitaire, en termes de logistique, de financement, de personnel et de matériel de transport, est purement et simplement insuffisante pour secourir les populations en danger. Une pression accrue doit également être exercée sur le gouvernement pour qu'il se plie à sa promesse lancinante d'améliorer la sécurité en neutralisant les Janjawids.

L'unique leur d'espoir réside dans l'attitude de plus en plus ferme de l'UA. Les observateurs de cette organisation régionale au Darfour ont démontré dans leurs rapports que le cessez-le-feu est régulièrement violé de part et d'autre, mais plus spécialement par le gouvernement. Aux quelque 100 observateurs s'ajoute désormais une troupe de 300 soldats nigériens et rwandais, chargés de les protéger, et les planifications s'intensifient pour une force nettement plus substantielle, de quelque 3000 militaires, qui aurait la mission plus ambitieuse de protéger les civils.

L'union Européenne (UE), les États-Unis et les autres acteurs qui se sont montrés prêts à soutenir le déploiement et l'installation d'une telle force, sur le plan logistique et financier, doivent exiger expressément que Khartoum consente à cette présence et à ce mandat.

La situation du Darfour constitue une menace sans cesse plus aiguë pour l'accord de paix, presque finalisé, qui mettrait un terme à la guerre civile plus vaste et plus ancienne entre le gouvernement et l'armée Populaire de Libération du Soudan (APLS) insurgée.

Aussi longtemps que les troubles persistent au

Darfour la possibilité s'offre aux forces politiques de Khartoum opposées aux concessions effectuées dans les négociations de ramener la politique gouvernementale sur le chemin de la guerre. Les perspectives s'amenuisent également qu'un accord final avec l'APLS, fût-il signé, puisse être mis en œuvre ou que le soutien nécessaire puisse être recueilli dans le monde occidental pour procurer aux deux parties l'aide dont elles ont besoin pour le bon fonctionnement de cet accord.

En conséquence, il est également primordial que l'UA redouble d'efforts pour aplanir les problèmes politiques qui sont à l'origine de la crise du Darfour. La communauté internationale doit apporter son plein appui aux pourparlers sur le Darfour parrainés par l'UA, notamment lors de la réunion du 23 août à Abuja, tout en assurant la progression des négociations entre le gouvernement et l'APLS sous l'égide de l'organisation régionale concernée, l'IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement) Les deux ensembles de pourparlers de paix sont étroitement imbriqués. Ainsi, l'UA devrait utiliser les modalités de l'accord conclu sur les Monts Nuba et le Nil bleu

Sud en tant que point de départ de ses travaux dans les négociations sur le Darfour. La communauté internationale doit soutenir de tout son poids les deux processus, et les équipes de médiation doivent imaginer des méthodes de coordination efficaces. Si un processus global pour une paix nationale avait été amorcé d'emblée, la rébellion du Darfour aurait pu être évitée, mais il faut maintenant maximiser les liens et les pressions.

RECOMMANDATIONS

Au Conseil de Sécurité des Nations Unies:

1. Adopter le 30 août 2004 une résolution qui:

(a) conclue que le gouvernement soudanais ne s'est pas dûment acquitté de ses obligations dans le délai fixé par la résolution 1556 du 30 juillet 2004;

(b) prononce des sanctions ciblées impératives contre les membres précis du gouvernement qui assument la plus grande responsabilité dans le soutien des atrocités au Darfour et contre les principales entreprises du Parti du Congrès

National (PCN) au pouvoir, en particulier les entreprises opérant sur le marché international et dans le secteur des services pétroliers;

impose un embargo sur les armes impératif, global et contrôlé à l'égard du gouvernement;

(d) autorise l'Union Africaine (UA) à former, conduire et déployer au Darfour une mission composée d'au moins 3000 soldats, et de préférence beaucoup plus encore, ayant pour mandat de protéger les civils et de recourir à la force en cas de nécessité, qui exige que le gouvernement soudanais accepte cette mission et coopère avec elle, et qui avertisse que, à défaut d'une telle coopération, les mesures complémentaires appropriées seront envisagées dans les plus brefs délais;

(e) mette en demeure le gouvernement soudanais d'accepter le déploiement d'un contingent sensiblement renforcé d'observateurs des Droits de l'homme des Nations Unies du Haut Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH) et de coopérer avec celui-ci;

(f) autorise une Commission internationale d'enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, en ce compris les viols

systematiques et les autres formes de violences fondées sur le sexe, perpétrés pendant le conflit du Darfour.

À l'Union Africaine (UA):

Poursuivre et intensifier les efforts indispensables pour résoudre la crise du Darfour, en particulier par les actions suivantes:

(a) terminer le déploiement au Darfour du personnel chargé de surveiller l'accord de cessez-le-feu du 8 avril 2004 et le déploiement de la force sous commandement rwandais et nigérian destinée à protéger ce personnel;

(b) réunir et déployer, sous l'égide du Conseil de Sécurité de l'ONU, une mission dirigée par l'UA composée d'au moins 3000 soldats, et de préférence beaucoup plus encore, pour assurer la protection des civils au Darfour, le cas échéant, par l'usage de la force

se préparer à solliciter une aide supplémentaire auprès de l'ONU, notamment l'imposition d'une zone d'interdiction de survol, et selon les besoins, auprès des États membres si le gouvernement soudanais rechigne à coopérer ou si l'environnement au Darfour s'avère hostile

d'une autre manière; et b(d) poursuivre la médiation de négociations politiques sérieuses entre, d'une part, le gouvernement soudanais, et d'autre part, l'ALS et le MJE sur un accord qui s'attaque aux racines du conflit.

Aux États-Unis, à l'UE et aux autres acteurs désireux de soutenir les initiatives de l'UA:

Renforcer immédiatement l'aide à la Commission de cessez-le-feu dirigée par l'UA, chargée de surveiller et de faciliter l'application de l'accord de cessez-le-feu du 8 avril 2004, et exercer une pression sur tous les acteurs afin qu'ils respectent pleinement les engagements pris dans cet accord.

Collaborer avec l'UA pour fournir une aide solide, notamment le financement, le matériel et la logistique de transport (hélicoptères et autres moyens aériens, par exemple), pour le déploiement rapide et l'entrée en fonction efficace au Darfour d'une mission dirigée par l'UA, composée d'au moins 3000 militaires, chargée de protéger les civils, si nécessaire, en recourant à la force.⁵ Élaborer des plans d'urgence afin d'apporter un renfort militaire approprié à la mission de l'UA si elle se heurte à

une résistance importante.

Amener le gouvernement soudanais à comprendre qu'il ne peut escompter les avantages de la paix dont il bénéficierait en parvenant à un accord de paix avec l'APLS s'il ne respecte pas ses engagements internationaux sur le Darfour et s'il ne participe pas à une résolution rapide de cette crise.

Aux Nations Unies et aux donateurs internationaux:

Favoriser une hausse pressante des capacités humanitaires pour le Darfour en finançant intégralement l'appel humanitaire de l'ONU et en fournissant un soutien logistique, notamment un transport militaire si nécessaire, afin qu'une aide d'une envergure sensiblement supérieure puisse être apportée rapidement dans un plus grand nombre de régions au Tchad et au Darfour.

8. Négocier avec le gouvernement soudanais, l'ALS et le MJE pour débiter immédiatement, de part et d'autre de la frontière, l'acheminement d'une aide humanitaire au profit des populations civiles dans les régions contrôlées par les rebelles, tout en définissant des plans d'urgence

pour la distribution de l'aide si l'accès aux destinataires est refusé.

Au gouvernement soudanais:

Appliquer immédiatement des mesures pour neutraliser les milices Janjawids et stabiliser la situation au Darfour, conformément à l'accord de cessez-le-feu signé le 8 avril 2004, au communiqué signé avec l'ONU le 3 juillet 2004, à la résolution 1556 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 30 juillet 2004 et au « Plan d'action » signé avec l'ONU le 5 août 2004. Les autorités devraient en particulier:

- (a) identifier tous les groupes de milices qu'elles ont armés et soutenus pendant la rébellion;
- (b) stopper tout soutien matériel et politique aux Janjawids;
- (c) commencer à démobiliser les Janjawids;
- (d) exclure tous les éléments étrangers présents parmi les Janjawids;
- (e) écarter les hauts dirigeants des renseignements militaires responsables de la politique d'armement des Janjawids et de leur campagne contre les civils; et
- (f) entamer des poursuites judiciaires contre les Janjawids coupables de crimes de guerre.

Autoriser immédiatement un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du Darfour et renoncer à invoquer des considérations de sécurité en guise de justification pour empêcher la distribution de l'aide humanitaire.

11. Accepter le déploiement au Darfour d'une mission de l'Union Africaine (UA) composée d'au moins 3000 hommes, ayant pour mandat de protéger les civils, et coopérer avec cette mission.

12. Autoriser immédiatement un plein accès aux Observateurs des Droits de l'homme du Haut Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH). À l'armée de libération du Soudan (ALS)/Au Mouvement de libération du Soudan (MLS) et au Mouvement pour la Justice et l'égalité (MJE):

13. Mettre en œuvre immédiatement toutes les dispositions de l'accord de cessez-le-feu du 8 avril 2004 et, en particulier, arrêter les attaques de convois d'assistance en direction des régions contrôlées par le gouvernement, tout en facilitant l'aide humanitaire dans les régions sous le contrôle des rebelles en formant des équipes pour aider les populations à recevoir et à utiliser

l'aide.

14. Clarifier les priorités politiques préalablement à l'ouverture officielle de pourparlers de paix. Aux défenseurs du processus de l'IGAD sur la scène internationale, notamment les pays observateurs (États-Unis, Royaume-Uni, Norvège et Italie), l'ONU, l'UA et la Ligue Arabe:

Intensifier les pressions collectives sur le gouvernement soudanais et l'APLS afin de régler rapidement les problèmes en suspens et de signer un accord de paix global d'ici à la fin 2004.

16. Encourager, respectivement, le gouvernement soudanais et l'APLS, après la conclusion des négociations sur les dispositions de sécurité de cet accord de paix global et avant même la signature finale, à impliquer directement le Premier Vice-président Ali Osman Taha et le Président John Garang dans les négociations sur le Darfour menées sous la conduite de l'UA. À l'IGAD et aux médiateurs de l'UA:

17. Instituer une étroite coopération et prendre des mesures pour coordonner les idées sur le

chevauchement entre les deux processus de paix, sans que les progrès d'un côté ne soient subordonnés à l'autre.

18 Mettre à profit les dispositions provisoires de l'IGAD sur les Monts Nuba et le Nil bleu Sud en tant que point de départ pour les négociations sur le Darfour..

Négociations pour un cessez le feu

184

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Abdelmahmoud Abdalhalim Mohamed a déclaré que le gouvernement avait décidé de déclarer un cessez-le-feu lors de la séance d'ouverture des négociations afin donner un coup de pouce au processus de paix. Les négociations débutent samedi prochain 27 octobre à Syrte, ville natale du leader libyen Moammar Kadhafi.

Un des chefs rebelles les plus influents, Abdul Wahid Elnur, a refusé de participer aux négociations si elles ont lieu en Libye. Khalil Ibrahim, chef du Mouvement pour l'égalité et la Justice, un des principaux mouvements rebelles, a de son côté menacé de boycotter les pourparlers si les médiateurs internationaux ne réussissent pas à convaincre un autre mouvement rebelle, la SLA, de réunifier ses factions dissidentes.

Au Soudan, le plus dur reste à faire. Dimanche 9 janvier, un accord de paix historique a certes été signé entre le gouvernement du Parti du congrès national (NLC), au pouvoir à Khartoum, et la rébellion sudiste de l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA).

Une solution politique a été trouvée après vingt et un ans de guerre, 1,5 million de morts et des années d'âpres négociations et de pressions

internationales, notamment de la part des États-Unis.

Mais si l'accord est signé, il n'est pas encore appliqué. Le gouvernement du NLC est d'un cynisme à toute épreuve et cherche avant tout à se maintenir au pouvoir. Il pourrait laisser pourrir le processus de paix en usant de manœuvres dilatoires comme il l'a fait pour retarder pendant des mois l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence au Darfour. Mais le NLC a aussi intérêt à la paix avec le sud, qui dégage des moyens militaires pour combattre les rébellions du Darfour, dont la répression a déjà fait au moins 70 000 morts, surtout des civils, et quelque 1,6 million de déplacés.

Car, De nouveaux mouvements rebelles se forment et lancent des attaques dans une zone pétrolière du Kordofan occidental. » Les pressions et les menaces de sanctions de l'ONU, de l'Union africaine et des États-Unis « n'ont pas d'effet perceptible sur le terrain », constate Kofi Annan, qui en conclut qu'il faut « réexaminer les mesures nécessaires » à la protection des civils.

Malgré l'accord avec le sud, la pression internationale persiste pour résoudre la crise

du Darfour. Colin Powell, qui assistait à sa signature, a appelé la nouvelle direction du pays NLC-SPLA à entamer des négociations « pas le mois prochain ou pendant la période intermédiaire, mais tout de suite, dès aujourd'hui ». Rien ne dit qu'il sera écouté.

D'autant que le NLC, outre les rebelles de cette province, doit aussi affronter une opposition armée à l'est du pays, et faire face à des revendications dans le centre et le nord. Une paix globale au Soudan n'est donc pas pour demain, d'autant que certains rebelles du Darfour semblent désormais avoir pour objectif la chute du régime de NLC, et que la démocratie qui permettrait d'apaiser les conflits politiques semble encore hors de portée les géôles sont pour l'heure pleines de prisonniers politiques. Cependant, si l'accord avec le sud donne au NLC des marges de manœuvres nouvelles pour réduire ces oppositions, le partage du pouvoir avec le SPLA pourrait conduire à un adoucissement de ses mœurs politiques. Dans le meilleur des cas.

Le mandat même de la force de l'UA n'est pas axé sur la protection des civils mais sur l'observation de la situation. Le mandat de la

force vise à veiller au respect du cessez-le-feu au Darfour et « dans les limites de sa capacité » à protéger la population civile. Selon plusieurs observateurs, dont le International Crisis Group, la première tâche devrait plutôt être de neutraliser les milices, ce qui est loin d'être fait comme l'a encore souligné plus tôt ce mois-ci, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans son plus récent rapport sur la situation. On peut y lire que « la violence n'a pas cessé » et si « les personnes déplacées retournaient dans leurs foyers, il y a tout lieu de penser qu'elle seraient victimes de nouvelles attaques ». La Haut Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, la Canadienne Louise Arbour, a bien résumé la situation lorsqu'elle a dit au mois de mars que la réponse de la communauté internationale était « très en retrait » par rapport à la responsabilité collective envers les plus vulnérables. Face à cette situation, des initiatives sont en préparation. Ainsi, le 12 mai dernier, le premier ministre Paul Martin a annoncé que le Canada engagerait « initialement jusqu'à 100 hommes » pour apporter un soutien technique et stratégique aux forces de l'Union africaine. Il se disait par ailleurs prêt à augmenter ce contingent si les militaires canadiens le jugeaient

insuffisant. En réponse au projet canadien, l'ambassadrice du Soudan au Canada, Faiza Hassan Taha, a indiqué que son pays n'autoriserait pas les troupes de maintien de la paix occidentales à stationner au Darfour. Mme Taha a également critiqué Ottawa pour avoir annoncé ce projet sans consultations préalables avec Khartoum. Finalement, le Canada a fait savoir qu'il respecterait la volonté du gouvernement soudanais et n'enverrait pas de troupes au Darfour. C'est la politique en vigueur. « Il n'y aura pas de troupes non africaines » au Darfour, a insisté à plusieurs reprises le président de l'UA, Alpha Oumar Konaré. Par ailleurs, la semaine dernière, l'Union africaine a demandé à l'Otan d'aider ses troupes au Darfour notamment en matière de transport, spécifiant toutefois que l'alliance atlantique n'avait pas sa place sur le terrain. Le secrétaire général de l'Otan, Jaap de Hoop Scheffer, a précisé, de son côté, que l'Otan ne commettrait pas d'ingérence au Darfour. L'UA a réclamé le soutien logistique de l'Otan, ainsi que de l'UE, pour sa mission au Darfour, une demande qui porte sur le transport de troupes, l'hébergement des soldats, la formation, les moyens de communication, ainsi que sur la fourniture

d'équipements. Les responsables militaires de l'Otan examinent maintenant comment l'alliance atlantique pourra concrètement venir en aide à la mission de maintien de la paix de l'Union africaine. Le Canada participera d'ailleurs cette semaine à une conférence à Addis-Abeba convoquée par l'UA afin d'étudier les meilleurs moyens de répondre à l'appel de l'Union pour lui permettre d'accroître ses effectifs militaires et policiers africains.

Entretemps, certains se demandent ce qui est advenu de la « responsabilité de protéger » dont on a fait récemment grand cas dans le projet de réforme de l'ONU. C'est le cas du général canadien Lewis MacKenzie, qui a pris sa retraite de l'armée canadienne en 1992 après avoir servi comme chef d'état-major de la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie. Lewis MacKenzie s'en prend d'abord au général Dallaire qui, ces derniers jours, a avalisé l'argument selon lequel il serait désastreux pour l'OTAN d'intervenir au Soudan sans l'autorisation du gouvernement soudanais. Ce dernier est d'ailleurs qualifié de « cruel, obstiné, et toujours imperméable aux pressions internationales » par l'Institut International d'études Stratégiques dans un rapport qui vient

tout juste d'être publié. Le général MacKenzie se demande ainsi comment Roméo Dallaire, devenu aujourd'hui sénateur, peut réconcilier une telle idée avec ses opinions antérieures bien connues sur la faillite de l'Occident au Rwanda. Lewis MacKenzie estime que l'Occident aurait pu arrêter le génocide au Rwanda et qu'il peut aujourd'hui intervenir pour sauver les civils au Darfour. Selon lui, la solution passe par l'intervention de soldats professionnels qui n'hésiteront pas à mettre hors d'état de nuire les membres des milices et les rebelles lorsqu'ils s'en prennent aux innocents, aux vieillards, aux femmes et aux enfants. C'est pourquoi, il appuie le député indépendant David Kilgour qui réclame l'envoi de soldats canadiens au Darfour pour protéger les civils.

Les accords

Cependant, la prudence s'impose, car le Soudan continue d'être le théâtre d'un conflit extrêmement violent dans la province occidentale du Darfour, conflit que les signataires de Nairobi n'ont pas abordé.

En outre, les arrangements extrêmement complexes adoptés seront difficiles à faire appliquer à un personnel politique composite, issu tant de la guérilla chrétienne que du mouvement fondamentaliste musulman, auquel s'ajoutent des opposants nordistes et sudistes qui se plaignent de ne pas avoir été associés. La guerre entre le nord et le sud du Soudan, à la fois culturelle et religieuse, remonte à un demi-siècle. En août 1955, alors que les Britanniques n'avaient pas encore évacué le pays, l'annonce d'un remplacement de leurs officiers britanniques par des Arabes avait provoqué la mutinerie de l'Equatoria Corps, unité militaire composée de soldats noirs. S'ensuivirent dix-sept années de guerre auxquelles mit fin l'accord de paix d'Addis-Abeba en février 1972. Cette paix donnait aux trois provinces méridionales une relative autonomie dans un cadre confédéral. Mais la découverte, en 1979, de gisements de pétrole dans le Sud et le percement, un an plus tard, d'un énorme canal destiné à récupérer l'eau

du Nil au bénéfice de l'Égypte (Jonglei Canal Project) amenèrent le président Gaafar Muhammad Nemeiry à abroger unilatéralement l'accord d'Addis-Abeba.

La guerre reprit en mai 1983 lorsque, une nouvelle fois, des unités noires de l'armée soudanaise se soulevèrent contre leur commandement arabe. Le colonel John Garang en prit la tête et créa l'armée populaire de libération du Soudan (APLS). Comme le président Nemeiry était soutenu par les États-Unis, la rébellion trouva des soutiens auprès de l'Éthiopie du colonel Mengistu Hailé Mariām et de ses alliés du camp socialiste. La fin de la guerre froide et la chute du régime Mengistu, en mai 1991, affaiblirent gravement l'APLS et faillirent précipiter sa défaite. Mais, à partir de 1993, l'Ouganda du président Yoweri Museveni se substitua à l'Éthiopie défailante. Un régime fondamentaliste islamique s'étant entre-temps installé à Khartoum en 1989, l'APLS se retrouva, comme Kampala, très proche... des États-Unis. Après plusieurs tentatives infructueuses durant les années 1990, Khartoum accepta de négocier sérieusement au lendemain du 11-Septembre. Le régime islamiste s'inquiétait d'une possible

intervention militaire américaine, car il avait apporté son soutien à Al-Qaida lors de sa création. Des pourparlers s'ouvrirent donc au Kenya en 2002. Khartoum fit longtemps traîner les discussions, dans l'espoir qu'un changement dans l'équilibre géopolitique lui épargnerait d'avoir à faire des concessions trop importantes. Il fallut attendre novembre 2004 (et la réélection de M. George W. Bush) pour que le régime islamiste accepte de finaliser un accord global. Entre-temps, en février 2003, la province occidentale du Darfour s'était, elle aussi, révoltée contre le pouvoir central, montrant ainsi que le problème principal du Soudan était celui du monopole du pouvoir par une petite élite composée d'arabes de la vallée du Nil et non pas un problème religieux. Le Darfour, en effet, est à 100 % musulman, et la guerre civile qui s'y déroule depuis deux ans n'est pas le fait d'une lutte « Arabes contre Africains », comme on l'a trop souvent écrit. La lente extension de la guérilla vers la province purement arabe du Kordofan montre que, là aussi, le différend est économique et politique plutôt que religieux ou racial.

L'accord de paix du 9 janvier n'est pas un accord, mais un ensemble d'accords séparés sur

des sujets distincts et signés à des dates différentes depuis l'été 2002. Le premier de ces documents est connu sous le nom de « protocole de Machakos », du nom de la petite ville kényane où il a été signé en juillet 2002. Il prévoit un référendum d'autodétermination pour le Sud-Soudan après une période intérimaire de six ans, elle-même précédée d'une période pré intérimaire de six mois, soit un total de six ans et demi. En septembre 2003, les parties en présence finirent par se mettre d'accord sur les « arrangements de sécurité ». Ceux-ci prévoient le retrait des troupes nordistes hors du Sud et celui des forces de l'APLS hors du Nord, ainsi que la création d'« unités conjointes intégrées » (UCI). Ces UCI, qui devraient comprendre environ 40 000 hommes, seraient composées à égalité de forces issues de l'APLS et de forces de l'armée régulière. Elles devraient être cantonnées dans les trois provinces du Sud ainsi que dans les régions frontalières Nord-Sud partiellement occupées par l'APLS (zone d'Abyei, monts Nouba et sud de la province du Nil-bleu). Un état-major commun est prévu. En dehors des UCI, l'APLS comme le gouvernement seront autorisés à conserver leurs propres forces, cantonnées respectivement dans le Sud et dans le

Nord.

En décembre 2003, un « accord sur le partage des richesses » est obtenu. Il organise le règlement des questions foncières, la gestion du ministère des finances, l'établissement d'un double système bancaire (islamique dans le Nord, classique dans le Sud), le contrôle des douanes et le système fiscal. Mais il prévoit surtout une répartition des très importants bénéfices du pétrole. En effet, depuis l'achèvement de l'oléoduc Heglig-Port Soudan en 1999, le pays est devenu une puissance pétrolière moyenne. Étant donné les cours mondiaux, les quelque 390 000 barils par jour (b/j) produits rapportent presque 1,9 milliard de dollars par an. Le ministère de l'énergie a élaboré des plans d'expansion de la production qui devraient permettre de la pousser à 500 000 b/j fin 2005. Si les prix se maintiennent, c'est donc une manne de plus de 2,5 milliards de dollars dont il faudra assurer la répartition d'ici un an. L'accord sur les richesses prévoit un partage à égalité de l'argent du pétrole entre le Nord et le Sud.

Trois autres accords sont signés en mai 2004.

Le premier, et le plus important, concerne l'exercice en commun du pouvoir politique.

Selon ce document, M. Omar Hassan El-Béehir demeurera président et le colonel Garang deviendra vice-président, avec un pouvoir de veto sur les décisions du chef de l'État. Un gouvernement conjoint sera formé pendant les six mois de la période pré-intérimaire avec 52 % des postes pour l'actuel parti unique (Mutammarr al-Watani ou Congrès patriotique), 28 % allant à l'APLS, 14 % revenant à l'opposition nordiste et 6 % aux forces sudistes non membres de l'APLS. Dans ce même délai de six mois, une commission constitutionnelle doit élaborer une loi fondamentale, document dont le Soudan n'a jamais connu que des versions temporaires ou dictatoriales.

Un recensement sera organisé au bout de deux ans (le dernier date de 1982), permettant la tenue d'élections générales au bout de trois ans et demi, c'est-à-dire à mi-parcours de la période transitoire. Les deux autres documents, signés en mai 2004, prévoient des systèmes d'administration régionale intérimaires pour la zone d'Abyei, à la frontière du Bahr-el-Ghazal et du Kordofan, pour les monts Nouba et pour le sud de la province du Nil-Bleu. Il s'agit de trois régions au peuplement mixte arabe et négro-africain, partiellement musulmanes et partiellement chrétiennes, qui,

bien que situées dans le Nord, ont subi des incursions de l'APLS pendant la guerre. Les deux derniers documents, signés à Naivasha, au Kenya, le 31 décembre 2004, rectifient diverses dispositions des accords de sécurité de septembre 2003 et le calendrier de mise en œuvre de tous les textes précédents.

La première faiblesse de ces accords tient à la nature même des signataires. Le régime est l'héritier direct du Front national islamique (FNI), formation fondamentaliste musulmane qui avait obtenu environ 7 % des voix lors des dernières élections libres, en avril 1986. Même en créditant le régime d'une sorte de « dividende de la paix », il est difficile d'imaginer qu'il représente plus de 15 % de l'électorat. Par ailleurs, l'APLS, qui est désignée comme l'unique partenaire politique du régime, est loin de contrôler l'ensemble du Sud. Les divers partis politiques sudistes qui existaient en 1986 se sont maintenus « en filigrane » et représentent des forces non négligeables. Les milices anti-APLS qu'a longtemps utilisées le gouvernement sont loin d'être de simples organisations de « collabos » dénuées d'enracinement local. Au sein de la grande ethnie des Nuers, notamment, et parmi les tribus de l'Équateur, l'APLS, dont la base

ethnique est très largement composée de Dinkas de la région de Bor, n'est guère populaire. Compte tenu du fait que, réfugiés et personnes déplacées inclus, le Sud ne représente que 25 à 30 % de la population totale du pays, les signataires des accords de Nairobi n'ont derrière eux qu'environ 30 % des masses soudanaises. Qu'en est-il donc des 70 % restants ? C'est bien évidemment la grande inconnue des prochaines élections.

Le colonel Garang fait un pari : il espère regagner dans le Nord au moins autant que ce qu'il perdra dans le Sud. En effet, l'éclipse de l'important Parti communiste soudanais et l'incapacité des forces politiques de la gauche laïque à s'organiser provoquent une sorte de « trou noir » dans la sociologie électorale soudanaise. M. Garang et l'APLS espèrent bien parvenir à récupérer ces voix perdues à leur bénéfice, en dépit de la différence culturelle entre cet électorat « arabe » et leur image « négro-africaine ». Mais arrivera-t-on jusqu'aux élections ?

La première embûche est la persistance du conflit du Darfour, qui a fait beaucoup plus que les 70 000 victimes que la « communauté internationale » veut bien reconnaître .

Cette crise est typique de la non-prise en compte des groupes humains qui ne se reconnaissent ni dans le régime de Khartoum ni dans l'APLS. Le Darfour, région entièrement musulmane peuplée tant de Négro-Africains que d'arabes (mais très différents des Arabes de la vallée du Nil), a été victime depuis un siècle de la même marginalisation socio-économique et politique que le Sud. Mais son identité musulmane lui a fait prendre son mal en patience et accepter le discours des Arabes du groupe dominant lui promettant des récompenses qui ne sont jamais venues . Lorsqu'en 2002 les habitants de la province ont vu que l'APLS allait sans doute tirer le bénéfice concret de vingt ans de guerre, ils se sont révoltés en pensant que seule la violence leur permettrait d'accéder à la table des négociations. Ils en sont demeurés exclus et il est probable qu'ils continueront à se battre jusqu'à ce qu'on les y admette.

Quant au Sud, peut-on penser que le régime de Khartoum procédera, dans la transparence nécessaire, au transfert de sa part des revenus pétroliers ? L'APLS aura-t-elle assez de cadres formés pour prendre sa place au sein de l'administration centrale ? Quelles seront les relations entre le gouvernement national et celui

que l'APLS est autorisée à organiser au Sud-Soudan ? Et, si les choses ne se déroulent pas comme prévu, peut-on espérer que les officiers de l'APLS, dont beaucoup regardent avec suspicion la très longue période intérimaire, attendront sans bouger la date du référendum d'autodétermination, en juillet 2011 ? La route vers une véritable paix va être longue pour un Soudan divisé, inégalitaire, riche dans le Nord, épuisé dans le Sud.

Les civils martyrisés du Darfour et ceux qui tentent de les secourir désespèrent toujours de voir se concrétiser le cessez-le-feu signé le 8 avril 2004 par Khartoum et les rebelles du Mouvement de libération du Soudan (MLS) et du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM). Pour autant, la commission conjointe chargée de surveiller l'introuvable cessez-le-feu n'a pas été dissoute. Elle a même tenue sa septième réunion, un jeudi, à N'Djamena, où les belligérants s'étaient promis la paix l'année dernière.

Son communiqué final annonce «l'envoi sur le terrain d'une équipe de vérification des positions occupées par les forces en présence en vue d'élaborer un plan de séparation de ces forces et également de vérifier l'effectivité de la

proclamation du cessez-le-feu par les parties». A défaut de cessez-le-feu effectif, la commission conjointe demande aux rebelles du Mouvement de libération du Soudan (MLS) et du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) de lui «communiquer sans délai» la cartographie des «positions occupées par leurs forces». Pour faire bonne mesure, elle donne trois semaines aux forces gouvernementales pour se retirer de trois localités (Labado, Ishma et Draïda). Rien toutefois qui semble suffisant pour dissuader les belligérants de continuer d'en découdre loin du tapis vert, chacun comptant sur le temps pour se tirer d'affaire, sans se soucier des promesses gravées dans le protocole d'Abuja du 9 novembre 2004. Ce dernier devait en effet permettre d'adoucir le sort des populations en faisant baisser le taux d'insécurité et monter celui de la couverture humanitaire.

- Pourparlers de paix en suspens : La réunion de la commission mixte de surveillance du cessez-le-feu était précédée le 16 février à N'Djamena d'un mini-sommet africain auquel participait le président soudanais Omar al-Bachir venu une fois de plus jurer de sa bonne foi devant ses pairs. Il a notamment affirmé que Khartoum avait «retiré tous les bombardiers du

Darfour» et invité «les rebelles et ceux qui les soutiennent à venir à la table des négociations pour trouver une solution définitive à la crise». Pour sa part, l'Égypte a décliné l'invitation de l'Union Africaine (UA) à organiser un sommet au Caire sur le Darfour, le président Moubarak faisant savoir qu'il souhaitait au préalable «analyser les résultats du sommet du Tchad». A défaut de la moindre avancée décelable, les pourparlers de paix interrompus à Abuja en décembre dernier risquent bien de rester encore en suspens.

«L'heure n'est plus aux palabres interminables», avait lancé le président tchadien Idriss Deby en ouverture au sommet de N'Djamena, en préconisant même un «plan de neutralisation et de désarmement des milices pro gouvernementales janjawid» dont les attaques chassent des villages entiers du côté tchadien de la frontière soudanaise. A défaut d'obtenir quoi que ce soit des belligérants, les chefs d'État africains recommandent à l'UA de durcir sa présence militaire au Darfour en réorganisant ses soldats en bataillons et en les équipant plus solidement. Les soldats africains déployés au Darfour devraient être bientôt 3 000, un effectif très insuffisant pour assurer la sécurité des

humanitaires qui voient la situation se détériorer avec la multiplication des exactions perpétrées par chacune des parties.

Le 16 février, en présentant son rapport au Conseil de sécurité le Haut commissaire de l'Onu pour les droits de l'Homme, Louise Arbour, avait estimé que la Cour pénale internationale (CPI) constituait le «seul moyen crédible de traduire en justice les auteurs» des crimes commis au Darfour, et cela pour tenter «d'arrêter le carnage» décrit par les enquêteurs. Selon ces derniers, les forces gouvernementales soudanaises et les milices arabes janjawid ont tué, torturé, violé, enlevé et tué des civils dans toute la région. Les rebelles n'ont pas été en reste. Au total, selon Louise Arbour, les exactions commises par les belligérants «de façon systématique et répandue peuvent donc constituer des crimes contre l'humanité», même si la Commission n'a pas pu établir l'effectivité d'un génocide. Reste que les réticences de Washington vis-à-vis de la CPI hypothèquent la sanction judiciaire préconisée par Louise Arbour. En Europe, des pays comme la Grande-Bretagne, le Danemark ou l'Italie freinent également des quatre fers. La lecture du rapport Arbour «donne

le frisson» au secrétaire général, Kofi Annan. A ses yeux, il «démontre, au-delà de tout doute possible, que les deux dernières années ont été rien moins que l'enfer sur terre» pour les habitants du Darfour. Pourtant, déplore-t-il, et «malgré l'attention du Conseil de sécurité, cet enfer brûle toujours». Selon Kofi Annan, «tout l'éventail des options devrait être envisagé, y compris des sanctions ciblées, le renforcement des efforts de maintien de la paix, de nouvelles mesures pour protéger les civils et l'accroissement des pressions sur les deux parties afin de trouver une solution politique». Mais en la matière, Kofi Annan estime que l'Union africaine n'a pas les moyens, à elle seule, ne serait-ce que de répondre aux urgences sécuritaires.«Même avec l'aide de l'ONU, de l'Union européenne, des États-Unis et d'autres donateurs, les capacités de l'Union africaine en matière de sécurité restent dérisoires au regard de l'ampleur du problème», a souligné Kofi Annan, le 13 février, devant la 41e Conférence annuelle sur la sécurité internationale, à Munich. Il appelle donc «les organisations qui disposent de capacités réelles – comme l'OTAN et l'Union européenne» à s'impliquer directement au Darfour. En attendant, les humanitaires ont de

plus en plus de difficulté à franchir les obstacles sans cesse posés et déplacés par les mouvements de troupes adverses. Une proportion de plus en plus importante des 6 millions d'habitants du Darfour dépend de l'aide humanitaire pour survivre. Ils seraient aujourd'hui 2,3 millions de civils en perdition, contre 1,5 millions en janvier dernier. Mais pour eux non plus, la générosité internationale n'est pas au rendez-vous, après les tsunamis.

Face à l'impuissance de l'Union africaine, Kofi Annan appelle l'Otan et l'Union européenne à s'impliquer davantage. Une idée qui n'enchantait guère Paris, pour qui c'est aux Africains de gérer cette crise et qui estime que l'Otan a déjà assez à faire comme ça. Quant aux États-Unis, leur position est ambiguë : après avoir qualifié ce qui se passait au Darfour de «génocide», l'administration Bush fait tout pour ne rien faire, tout en donnant l'impression de camper sur une ligne dure. Le Pentagone ne veut surtout pas entendre parler d'une intervention militaire et plaide pour un régime de sanctions. Pour parachever cette cacophonie, un autre point de la résolution de l'ONU prête à d'âpres polémiques : le cadre dans lequel seront jugés les responsables des atrocités au Darfour. Par hostilité de principe

à la Cour pénale internationale (CPI), Washington milite pour la création d'un tribunal spécial. Les Européens y voient au contraire une occasion rêvée de faire fonctionner la CPI.

«Solution interne». Dans ce contexte, Khartoum joue sur du velours. Dans un entretien à Libération, le chef de la diplomatie soudanaise, Moustafa Osman Ismaïl, se déclare prêt à «juger au Soudan les responsables d'exactions, quels qu'ils soient. Mais avant de juger, il faut ramener la paix.» Khartoum plaide pour une «solution interne» à la crise et compte sur la médiation de John Garang, le chef rebelle sudiste en passe de devenir vice-président du Soudan, pour «amener les rebelles à négocier». A négocier ou à se rendre ?

La situation Humanitaire

209

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Quelle est la situation humanitaire ? Nous ne parvenons pas à déployer l'aide humanitaire. Nous avons des convois, nous avons entre 600 et 700 camions. Mais ne pouvons pas les utiliser à cause des combats, des pillages, des menaces contre les travailleurs humanitaires. Nous avons besoin d'une force de l'Union africaine robuste qui puisse secourir les femmes et les enfants sans défense de même que les travailleurs humanitaires. Quand je pense à ce qui s'est passé ces derniers mois au Darfour, je suis en colère. La réponse qui a été déployée en faveur des pays affectés par le tsunami a été exceptionnelle. Pour le Darfour, nous manquons à tous nos devoirs. La population civile est la proie de groupes de plus en plus irresponsables : le gouvernement, les milices qui lui sont affiliées, d'autres milices ethniques, les rebelles. Tous sont à blâmer pour les pertes massives en vies humaines. Et elles continuent. Cela fait des mois que l'Union africaine doit déployer 3 000 hommes. Il n'y en a même pas 2 000 sur place. Pourquoi ? C'est une question qui me dépasse. Ces 2 000 hommes travaillent de manière remarquable. Mais il est clair qu'ils ne sont pas assez nombreux. Nous avons besoin de cinq fois ce nombre. L'éléphant ne devrait pas accoucher

d'une souris mais d'un éléphant. Si l'Union africaine, si les pays du G8, si l'Union européenne et les États-Unis disent que le Darfour est prioritaire et que tout ce qu'ils apportent, c'est 2 000 hommes en l'espace d'un an, alors clairement il y a un problème. Après des années d'interventions humanitaires, le Darfour signale-t-il un recul de l'idée d'ingérence ? On voit certains pays dire qu'on ne peut rien faire si le gouvernement de Khartoum n'est pas d'accord.

Il y a eu plusieurs phases. L'hiver dernier, les humanitaires ont essayé d'alerter la communauté internationale. Je l'ai moi-même dit dès novembre-décembre 2003 : c'est la pire crise humanitaire du moment. Il n'y a pas eu beaucoup de réponses. On m'a même dit : « Ne parlez pas du Darfour : il y a des progrès dans le conflit Nord-Sud. »

En avril 2004, le Conseil de sécurité s'est réveillé. Cela a fait une grande différence. Le « mur de Berlin » autour du Darfour est tombé. D'avril à juin, nous avons pu travailler. Nous avons eu accès au Darfour grâce aux pressions du Conseil de sécurité. Nous, les humanitaires, nous avons été lents mais à la fin de l'été, une organisation impressionnante était en place.

C'est là, peut-être qu'il y a eu une erreur. Une erreur comparable à celle qui avait été commise avec les zones sûres de Bosnie. La communauté internationale s'est dit : « Les humanitaires arrivent à maintenir ces gens en vie. Il n'y a pas de famine. Il n'est plus nécessaire d'augmenter la pression. » C'était une erreur stratégique. Le gouvernement s'est libéré de la contrainte. Et les rebelles aussi.

Nous étions face à 1 million de personnes déplacées. Maintenant nous approchons 2 millions. On estime à 1,8 million le nombre de déplacés. Et il y a entre 600 000 et 700 000 personnes à l'extérieur des camps. Ils ont désespérément besoin d'aide. Tout cela survient au moment où il devient très difficile d'opérer, du point de vue de la sécurité. Nous ne pouvons pas y arriver si nous n'avons pas un engagement politique plus fort de la part des responsables mondiaux d'assurer la sécurité.

Le projet de résolution demande à Kofi Annan de trouver les moyens de renforcer les capacités de l'Union africaine. Mais en six mois. Vous allez attendre six mois ? Nous ne pouvons pas attendre un jour de plus ! Si nous avons pu avoir des dizaines de milliers de tonnes de secours et des centaines

d'hélicoptères pour le tsunami, nous devrions être capables d'aider l'Union africaine à déployer quelques milliers de soldats.

Dans les milieux conservateurs américains, on entend que, comme pour l'Irak et la gestion des sanctions, l'ONU est en train d'échouer au Darfour, faute de tomber d'accord au Conseil sur une stratégie « dure ». Est-ce un test pour l'ONU?

Nous avons fait notre part. Le secrétaire général a fait sa part. L'ONU n'a pas d'armée permanente. Mais elle a une capacité humanitaire permanente. Celle-ci est en place. Beaucoup de ceux qui critiquent, en revanche, n'ont pas fait leur part.

Des centaines de milliers de personnes touchés par la guerre ne reçoivent toujours pas l'aide dont elles ont besoin et les soldats de l'Union africaine sont à ce jour trop peu nombreux pour se déployer sur l'ensemble d'un territoire aussi vaste. Les agents humanitaires sont régulièrement harcelés par les autorités locales, et parfois même attaqués, kidnappés ou menacés de violence. Les représentants des ONG humanitaires étrangères ont de plus en plus de mal à obtenir des visas. Et les camions qui

acheminent les secours sont détournés, souvent par des rebelles. Ce mois-ci, deux chauffeurs du Programme alimentaire mondial ont été tués dans deux attaques séparées. Tous ces facteurs font que dans beaucoup de cas, ceux qui ont le plus besoin de l'aide ne la voient pas arriver.

Juin 2005, le coordinateur de la branche hollandaise de MSF à Nyala (Sud), Vincent Hoedt, est arrêté, avant d'être transféré vers Khartoum puis libéré sous caution. La veille, son directeur, Paul Foreman, avait subi le même sort, avant d'être remis en liberté sous caution dans l'attente de son procès. Les autorités l'accusaient «d'espionnage, de publication de faux rapports et d'atteinte à la société soudanaise». Il encourait une peine maximale de trois ans de prison.

Les charges retenues contre Vincent Hoedt n'étaient pas connues mais probablement similaires. Présent sur place depuis fin 2003, MSF a dénoncé, à de multiples reprises, les violations des droits de l'homme attribuées majoritairement aux jenjawids, des miliciens arabes pro-gouvernementaux. Ces prises de parole valent aux collaborateurs de l'ONG d'être régulièrement convoqués par les autorités. Mais c'était la première fois que deux d'entre eux étaient

arrêtés.

Les autorités de Khartoum reprochaient à l'ONG d'avoir publié, le 8 mars, un rapport jugé «erroné» sur les violences sexuelles commises au Darfour. Fondé sur les observations cliniques des équipes médicales, ce document faisait état d'un demi-millier de viols commis «sur une période de quatre mois et demi». Dans un premier temps, il n'avait suscité qu'une lettre de protestation des autorités soudanaises.

Mais depuis, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, à l'instigation de la France, une résolution menaçant les auteurs d'exactions au Darfour de poursuites devant la CPI.

L'ONU a apporté son soutien à MSF, précisant que les conclusions d'une commission d'enquête des Nations unies sur l'existence d'une campagne massive de viols au Darfour avaient récemment été transmises à la CPI.

Addis-Abeba

216

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

L'organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA) et le gouvernement soudanais se réunissent le 09 avril 2007 à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour finaliser les importantes « mesures d'appui » à la mission de l'UA dans la région du Darfour, au Soudan. La réunion, qui rassemblait des responsables européens, africains, arabes et de l'ONU visait à renforcer la force de maintien de la paix de l'Union africaine au Darfour (AMIS), faire respecter un fragile cessez-le-feu et relancer des pourparlers de paix. Les participants ont décidé de créer trois commissions pour examiner chacun de ces points, a annoncé Kofi Annan. « Nous avons des discussions très bonnes et constructives », a assuré au siège de l'UA le secrétaire général de l'ONU, qui espère obtenir l'arrêt des massacres au Darfour avant de quitter son poste le 1er janvier. M. Annan, qui a proposé l'envoi de 20 000 hommes, veut que des casques bleus de l'ONU soient déployés pour remplacer les 7000 hommes de l'UA présents au Darfour, comme le demande la résolution 1706 votée le 31 août par le Conseil de sécurité. Mais Khartoum a jusqu'ici refusé.

Un compromis propose la création d'une force conjointe UA-ONU. Le ministre soudanais des

Affaires étrangères Lam Akol ne l'a pas totalement exclu: «Nous continuons d'en discuter», a-t-il souligné.

Avec d'autres, le ministre français des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy avait plaidé pour une telle force «mixte», évoquant la nécessité de stabiliser la zone du Darfour et de ses frontières avec le Tchad et la République centrafricaine afin d'éviter un «effet domino». La réunion d'Addis Abeba devait notamment porter sur «le mandat et les modalités» d'une force internationale au Darfour, a précisé aujourd'hui le Quai d'Orsay. Elle rassemblait des représentants de l'UA, de la Ligue arabe, de l'Union européenne, du Soudan, des États-Unis, de la Chine, de la Russie, de France, d'Égypte et d'une demi-douzaine de pays africains. La réaction de la communauté internationale est tragiquement insuffisante sur deux plans: financer le manque, 350 millions de dollars pour aider plus de 3 millions de personnes à survivre jusqu'à la fin de cette année, et il faut plus de soldats, de policiers, d'avions et d'autres véhicules, d'activités de formation et de soutien logistique pour permettre à l'Union africaine de protéger la population dans une grande partie du Darfour. Alpha Oumar Konaré, le président de la

Commission de l'Union africaine (UA) fait savoir que son organisation sur la base des premières évaluations, estimait les contributions «suffisantes».

L'union africaine avait préalablement estimé ses besoins à 460 millions de dollars (365 millions d'euros). Certes, le Darfour ne pourra se remettre que si le reste du Soudan est en paix, et si le nouveau gouvernement d'unité nationale (qui devrait prendre ses fonctions en juillet) engage le pays tout entier sur une voie nouvelle n'excluant personne.

Le financement de l'action humanitaire doit être intégralement assuré et toutes les parties doivent garantir la liberté de circulation et la sécurité des agents des organisations humanitaires, tant inter gouvernementales que non gouvernementales. Il faut accroître les effectifs de la force de l'Union africaine et lui apporter un soutien logistique et financier pour que queue puisse vraiment assurer la sécurité partout au Darfour, ce qui permettra aux gens de rentrer chez eux et de reprendre leurs activités agricoles. Les États africains qui ont promis des contingents doivent les fournir sans tarder et les donateurs doivent apporter les moyens nécessaires pour que ces contingents

puissent être déployés. Tant le gouvernement que les rebelles doivent s'assurer la maîtrise complète de leurs forces et milices et veiller à ce qu'elles respectent scrupuleusement le cessez-le-feu et le droit humanitaire. Enfin, les parties au conflit doivent négocier un accord politique offrant de solides garanties en vue de l'instauration d'une paix durable. L'union africaine et la communauté internationale dans, son ensemble peuvent aider. Mais en fin de compte, les Soudanais sont les seuls à pouvoir faire et maintenir la paix.

Parmi les promesses obtenues lors de la réunion d'Addis-Abeba, figure la mise: à disposition de plusieurs avions de transport, de six hélicoptères de combat et de 116 véhicules blindés de transport- de troupes. En plus de ces moyens, il faudra fournir aux troupes africaines, dont le nombre devait être porté à plus de 7700 hommes d'ici à septembre, et qui pourrait, à terme, atteindre 12 300 hommes des casques, des gilets pare-balles et des moyens de communication. Un certain nombre de pays ont déjà fait connaître le montant exact de leurs contributions. Les États-Unis, par la voix de Charles Snyder, chargé du Soudan au département d'État, ont fait savoir que la participation américaine serait augmentée de

50 millions -de dollars, S'ajoutant aux 95 millions déjà promis. Le Canada s'est engagé à débloquer une aide, financière et matérielle, d'un montant. Global de 134 millions de dollars. Paris, de son côté, a fait savoir que la France, en plus de l'aide déjà engagée, allait notamment « mettre en place un potentiel de transport aérien de l'ordre de 1200 heures de transports stratégiques», ainsi que des moyens de surveillance aérienne, selon Michèle Alliot Marie, la ministre française de la défense. Un important travail de planification est désormais indispensable pour éviter que ces promesses,notamment celles émanant conjointement de l'Union européenne et de l'OTAN, fassent « double emploi ».

Un document interne de l'UE s'en inquiété, déjà, notant que les capacités des deux organisations « ne sont pas complémentaires ». Les contributions européennes depuis le déclenchement de la guerre dans l'ouest du Soudan se montaient jusqu'ici à 570 millions d'euros selon un calcul de l'UE, depuis le soutien au processus politique jusqu'à l'aide humanitaire en passant par l'appui à l'AMIS. Sur le terrain, la situation ne s'est pas améliorée au cours des mois écoulés.

Du côté gouvernemental comme du côté rebelles, des actes de banditisme visant les organisations humanitaires sont de plus en plus fréquents. L'annonce de la reprise des négociations entre le gouvernement et les mouvements rebelles, le 10 juin à Abuja, au Nigeria, après six mois d'interruption, apporte cependant une lueur d'espoir, jusqu'ici, les pourparlers, placés sous la houlette de l'UA, n'ont abouti à aucun résultat tangible.

Le Darfour à New York

223

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Le 21 septembre 2007 – Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et le président de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré président conjointement une réunion de haut niveau sur le Darfour à New York, qui se termine par un appel pressant au déploiement rapide de la Mission conjointe et à la participation de toutes les parties aux négociations de paix.

Des ministres de 26 pays étaient invités, aux côtés des hauts représentants de l'Union européenne et de la Ligue des États arabes, afin de mobiliser un soutien international à l'appui du processus politique, de la mise en œuvre de l'opération hybride UA-ONU au Darfour (MINUAD) [qui comptera au total 25.000 soldats] et des perspectives de développement et d'appui aux opérations humanitaires.

« Les participants ont convenu que les trois voies : la MINUAD, le processus de paix et le travail humanitaire, devraient se poursuivre parallèlement », a-t-il affirmé devant la presse.

Ban Ki-moon a annoncé « la création d'un fonds des Nations Unies pour faciliter les efforts diplomatiques lors des pourparlers d'octobre, à Tripoli ». « Je vais aussi nommer un négociateur

spécial », a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général a aussi appelé au soutien à l'action humanitaire, à la recherche des ressources en eau. Il a insisté sur le fait que « la recherche de la justice faisait partie du processus de paix ».

Alpha Oumar Konaré, a estimé que la « réunion était extrêmement importante », notamment pour évaluer la mise en œuvre de la résolution.« Le plus urgent, c'est de mettre fin à la tragédie au Darfour aujourd'hui », a-t-il dit, réaffirmant son soutien au processus politique en cours.« Nous devons donner notre confiance au gouvernement soudanais, mais il ne s'agit pas d'un chèque en blanc », a dit Alpha Oumar Konaré, qui a prévenu « contre instrumentalisation du conflit au Darfour ».

Au cours de la réunion, les participants ont entendu un exposé de Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, sur les préparatifs concernant la MINUAD, ainsi que des envoyés pour le processus de paix au Darfour, Jan Eliasson pour l'ONU et Salim Ahmed Salim pour l'Union africaine.

Prenant la parole devant la presse alors que s'achevait la réunion, le ministre britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth chargé de l'Afrique, de l'Asie et des Nations Unies, et ancien Vice-Secrétaire général des Nations Unies, Mark Malloch Brown, a souligné avoir évoqué lors de la réunion la question des personnes recherchées par la Cour pénale internationale (CPI) (webcast).

le Procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo, avait appelé à tout faire pour traduire en justice l'ancien ministre de l'intérieur soudanais, Ahmad Haroun, poursuivi pour crimes contre l'humanité, qui occupe en ce moment au sein du gouvernement soudanais les fonctions de ministre chargé des affaires humanitaires et des camps de réfugiés.

Luis Moreno-Ocampo, qui ne participait pas à la réunion mais qui était présent à New York, a estimé devant la presse qu'il serait très difficile d'assurer la sécurité dans le pays si justice n'était pas faite. Mais il s'est déclaré satisfait de ce que la question des mandats d'arrêts lancés par la CPI ait été soulevée.

En réponse à une question, il a expliqué qu'il ne pouvait mener d'enquête en Irak, parce que le

pays n'est pas partie au Statut de Rome. « La seule solution serait que le Conseil de sécurité réfère la situation en Irak, comme elle l'a fait pour le Darfour ».

« J'aimerais beaucoup que davantage de pays arabes signent le Statut de Rome de la CPI », a-t-il ajouté.

A sa suite, le représentant des États-Unis à la conférence, le Secrétaire d'État adjoint et ancien ambassadeur auprès des Nations Unies John Negroponte, a insisté sur le déploiement le plus rapide possible de la MINUAD, comme le prévoit la résolution du Conseil de sécurité.

« Nous pensons qu'elle peut être déployée d'ici au printemps prochain », a-t-il souligné, la qualifiant d'élément clef.

« L'autre élément déterminant est d'obtenir le ralliement des parties au conflit au Darfour qui n'ont pas encore accepté de signer l'accord de paix », a-t-il dit.

« Dix-huit mois après la signature de l'accord de paix sur le Darfour, nous en sommes encore à tenter de rétablir la sécurité », a-t-il souligné, estimant que le gouvernement soudanais, malgré

des progrès, continuait « d'opposer des objections injustifiées au déploiement de la Mission ».

Il a ajouté que « les États-Unis n'avaient pas changé d'opinion sur la qualification de 'génocide' au Darfour ». Il a aussi dit que son pays était prêt à considérer des sanctions.

En réponse à une question, il a indiqué « qu'il n'avait pas soulevé la question des personnes recherchées par la CPI, mais que c'était une question préoccupante ».

Il a aussi affirmé que « le Soudan n'avait rien à craindre de forces non africaines », seules à même d'assurer certaines fonctions logistiques.

Pour sa part, le représentant du Soudan, Abdalhaleem Mohamad, a estimé que la réunion avait été « extrêmement constructive ».

« La réunion a pris note des grands progrès accomplis depuis la réunion d'Addis Abeba [de novembre 2006]. Elle a aussi souligné les « défis à venir », appelant toutes les parties à participer aux pourparlers de Tripoli au mois d'octobre.

Elle lance aussi un avertissement « à celles qui violent le processus de paix », a-t-il dit.

Interrogé sur le déploiement de forces non africaines au Soudan, il a insisté pour que « l'esprit de la résolution appelant au caractère africain de la force soit respecté ».

Plus précisément, il a indiqué que les équipements pourraient venir de pays non africains, si nécessaire. « Il faut faire plus d'efforts pour savoir si l'on peut trouver des troupes en provenance d'Afrique, avant de rechercher des troupes d'ailleurs, de Thaïlande ou du Guatemala », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a dénoncé aujourd'hui l'attaque contre un convoi de huit personnes travaillant pour l'ONG World Vision International au Sud Darfour.

Deux personnes ont été touchées à la tête et une troisième au bras. Elles ont été évacuées par les Nations Unies et ont toutes survécu à l'attaque.

John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU a condamné cette « attaque abjecte » contre ceux qui tentent de sauver des vies au Soudan.

Le nombre d'attaques contre le personnel humanitaire s'est accru de 150% entre juin 2006 et juin 2007.

Cette rencontre avait été appelée de ses vœux par le Secrétaire général lors de sa récente visite au Darfour au début du mois de septembre, qui s'était conclue par l'annonce de la reprise des négociations politiques en vue d'un accord de paix sur le Darfour, le 27 octobre prochain, à Tripoli.

Il s'agit du deuxième Sommet de haut niveau sur le Darfour. Le précédent s'était tenu à Addis Abeba, en Ethiopie, en présence des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, de représentants de pays africains, de l'Union européenne et de la Ligue des États arabes, le 16 novembre 2006.

Aujourd'hui

231

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Même en Europe, l'offensive diplomatique de Khartoum semble porter des fruits, bien qu'elle suscite de fortes inquiétudes. Selon le quotidien en ligne l'Express.fr, une cohorte d'associations et d'ONG de défense des droits de l'homme dont la FIDH, Amnesty International, Human Wright Watch, l'ACAT et la LDH adressaient ce jeudi une lettre à Nicolas Sarkozy sur le sujet du Darfour. Objectif : exprimer leur crainte quant à voir la France voler au secours du président soudanais.

Ces organismes redoutent en effet que Paris ne se soit engagée dans des négociations qui aboutiraient à un compromis avec Khartoum. Compromis au terme duquel, la France soutiendrait les efforts du Soudan pour invalider la procédure en cours à la CPI contre Omar el-Béchir. En échange de quoi, le Soudan ferait deux légères concessions : premièrement, accepter de traduire devant des tribunaux locaux (et non devant la justice internationale comme jusque-là exigé) Ahmed Haroun et Ali Koushāib, deux acteurs majeurs de la campagne meurtrière menée depuis 2003 dans la région du Darfour. Et en deuxième lieu, consolider le système judiciaire soudanais, par le biais notamment de la mise en place de juridictions spécialisées.

Une attitude qui, si elle aboutissait, engendrerait selon ces organisations, « le plus grand recul enregistré dans l'histoire récente de la justice pénale internationale », et constituerait un dangereux précédent. « Céder au chantage des autorités soudanaises porterait un coup majeur à la crédibilité et aux capacités dissuasives de la justice pénale internationale, à un stade où elle a au contraire besoin d'être soutenue et consolidée », appuie le texte cité par l'express.

On se souvient qu'en juillet dernier, Omar el-Béchir avait dépêché à Paris et Londres son ministre des affaires étrangères Deng Alor pour tenter d'obtenir des deux capitales leur soutien à une résolution diplomatique de ses ennuis avec la CPI.

Mais Khartoum ne se contente pas d'agir sur le terrain diplomatique. La capitale soudanaise s'active aussi à décrédibiliser l'action de l'Onu sur le terrain au Darfour.

Khartoum a ainsi officiellement accusé le rapporteur spécial de l'Onu sur la situation des droits de l'homme au Darfour Sima Samar, d'être un agent de l'Union européenne, qui chercherait de concert avec Bruxelles, à ternir

l'image du Soudan. Son crime ? Avoir déclaré que la situation empirait au Soudan et particulièrement dans la région de Darfour, ou la guerre civile a repris de plus belle.

Le rapporteur spécial de l'Onu se fonde pourtant sur des informations recueillies sur le terrain concernant des meurtres, tortures, arrestations et détentions arbitraires. Une vérité pas bonne à révéler pour Khartoum, qui demande désormais sa tête. Mercredi, près de 40 organisations non gouvernementales soudanaises ont débarqué en force à Genève en Suisse. Objectifs, faire pression sur le Conseil des droits de l'homme pour qu'il ne renouvèle pas le mandat de son rapporteur spécial au Soudan, et discréditer au passage la CPI.

Un débarquement jamais vu avant, à en croire Sébastien Gilloz, le représentant de Human Rights Watch (HRW) qui doute du caractère « non gouvernemental » de ces associations presque toutes basées au Darfour, et qui se présentent sous le label de Groupe national pour les droits de l'homme . Difficile en tout cas de leur échapper : chaque jour, selon la Tribune de Genève, elles organisent un événement parallèle, font des conférences de presse et se livrent à un

lobbying intensif, notamment à l'endroit des pays comme le Ghana, la Zambie ou l'Ouganda qui pourraient voter à contre-courant du groupe africain au Conseil. On est bien sûr loin du théâtre du Darfour province de l'ouest du Soudan, où près de 300.000 personnes ont perdu la vie depuis 2003, pendant que 2,5 millions de civils ont été contraints de se déplacer.

La recherche de la paix au Darfour justifie-t-elle de court-circuiter la justice internationale ?

C'est ce que semble penser l'Union africaine (UA) mais, plus troublant, la France et le Royaume-Uni aussi. Le 14 juillet 2008, Luis Moreno-Ocampo, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), avait déclenché une effervescence planétaire en accusant Omar al-Bachir, le président du Soudan, de génocide, crimes contre l'humanité et crime de guerre au Darfour. Une première. Jamais un chef d'État en exercice n'avait jusque-là été inquiété en ces termes par le procureur de la CPI.

Le Darfour, province de l'ouest du Soudan, est la proie depuis février 2003 d'une guerre entre forces gouvernementales et rebelles régionaux. Selon les Nations unies, le conflit a coûté la vie à

300000 de ses habitants et condamné plus de 2,5 millions de personnes au déplacement. Khartoum nie la responsabilité, voire l'existence, du drame. Une fois l'accusation formulée, il revenait aux trois juges de la première Chambre préliminaire de la CPI de se pencher sur les preuves rassemblées par le procureur pour décider oui ou non de la délivrance d'un mandat d'arrêt à l'encontre du président du Soudan. L'examen des juges devait se dérouler dans un délai de deux ou trois mois : ils pourraient donc statuer dans les toutes prochaines semaines.

Mais sans attendre leur décision, un front s'est rapidement constitué en Afrique pour tenter de faire dérailler le processus judiciaire engagé par Luis Moreno-Ocampo. Fin juillet, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU votait un renouvellement du mandat de force de paix conjointe de l'ONU et de l'UA au Darfour (Minuad), la Libye et l'Afrique du Sud obtenaient qu'il soit « pris note », en préambule de la résolution 1828, des « préoccupations manifestées par certains membres » de l'UA sur les conséquences éventuelles de poursuites. Pour ces pays, l'arrestation de l'homme fort du Soudan entraverait tout espoir d'avancée dans le

processus de paix au Darfour. Depuis, la mobilisation n'a cessé de gagner en ampleur. Lundi à Khartoum où il était en visite, le Tanzanien Jakaya Kikwete, président en exercice de l'UA, a indiqué que l'institution panafricaine soutenait « le report de l'inculpation ». Et qu'elle chercherait sa « mise en application dans le cadre des Nations unies ». Autrement dit, l'UA et la Ligue arabe, qui a endossé la même posture, joueront de toute leur influence lors de la prochaine assemblée générale de l'ONU (23 septembre-1er octobre) pour inciter le Conseil de sécurité à invoquer l'article 16 du Statut de Rome. Le recours à l'article 16, de ce traité qui a créé la CPI en 1998, est une obligation faite à la CPI de surseoir à toute enquête ou poursuite dans un délai de douze mois. Elle peut être renouvelée tant que 9 des 15 membres du Conseil de sécurité le souhaitent.

« La justice et la paix ne peuvent être échangées l'une contre l'autre »

Outre la Chine et la Russie qui y seraient favorables, le camp des partisans de cet article se serait élargi à deux autres membres permanents du Conseil de sécurité. « Des sources diplomatiques à l'ONU indiquent que la France

et le Royaume-Uni, qui soutenaient jusque-là la CPI, ont entamé des discussions avec le Soudan. Ces pays seraient prêts à un compromis, si des progrès s’observaient sur le terrain », explique Steve Crawshaw, représentant de Human Rights Watch auprès de l’ONU. La semaine passée, Bruno Joubert, le Monsieur Afrique de Nicolas Sarkozy, s’est rendu au Soudan. Il y aurait, selon le Sudan Tribune, promis de soutenir un ajournement du processus visant Al-Bachir moyennant, entre autres, l’interpellation par Khartoum de deux Soudanais inculpés en 2007 par la CPI de crimes contre l’humanité, Ahmad Harun et Ali Kosheib, ainsi qu’une levée par les autorités soudanaises des obstacles au déploiement de la Minuad.

L’existence de ces tractations a été confirmée par plusieurs sources du Temps, mais pas par l’Élysée. Elles irriteraient les États-Unis, partisans, en pleine campagne électorale, d’une ligne plus dure vis-à-vis du Soudan. Et elles inquiètent au plus haut point les défenseurs des droits de l’homme. « Le recours à l’article 16 créerait un précédent dangereux. La justice et la paix ne peuvent être échangées l’une contre l’autre. C’est un marchandage insensé et sans

scrupule », s'alarme Steve Crawshaw. « L'impunité est inacceptable. C'est une question morale pour le Conseil de sécurité.

L'impunité et l'injustice ne peuvent favoriser la paix, elles sont des recettes pour la violence et l'instabilité », assène Adbelbagi Jibril, du Centre de documentation sur le Darfour à Genève.

Béatrice Le Frapper, directrice de la coopération du bureau du procureur Moreno-Ocampo, indique que la CPI a bien entendu parlé de « discussions relevant du domaine politique ».

« Mais nous sommes une institution judiciaire. Nous avons présenté aux juges de la CPI les preuves de la responsabilité d'Omar al-Bachir. Nous considérons que le dossier est solide », poursuit-elle. Non sans rappeler qu'en 2005, la France et le Royaume-Uni avaient été les instigateurs du renvoi de la situation au Darfour, par le Conseil de sécurité, devant le procureur de la CPI.

L'insécurité depuis début 2008 rend le travail des humanitaires presque impossible, selon la porte-parole de l'office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Genève.

Quelle est la situation humanitaire au Darfour aujourd'hui ? Elle est très préoccupante. Le niveau d'insécurité dans les premiers mois de 2008 a atteint un niveau très important, surtout au nord du Soudan.

La situation était déjà très grave. Est-elle pire? Oui. Depuis le début de l'année, 185 véhicules humanitaires ont été détournés, dont plusieurs camions du Programme alimentaire mondial (PAM). Pour la même période, nous dénombrons 91 attaques contre des centres humanitaires qui ont fait 10 morts. Les soldats de la mission conjointe ONU-UA au Darfour (Unamid) déplorent eux aussi cette recrudescence de violence (8 morts et 22 blessés en juillet). Les agences des Nations Unies sont souvent amenées, pour préserver leur propre sécurité, à interrompre la distribution de l'aide.

Quel est le bilan de ce conflit? Il y a 4,3 millions de victimes qui ont besoin d'assistance, dont 2,4 millions de déplacés internes. Et l'exode s'accélère. On dénombre 200 000 nouveaux déplacés au cours des six premiers mois de 2008.

Quelle est la réponse humanitaire? Il s'agit de la plus grosse opération humanitaire de l'ONU et, à ce que je sais, de la plus grande jamais organisée.

Elle compte 17 000 travailleurs sur le terrain, dont 900 membres du personnel international, 17 agences de l'ONU, 80 ONG internationales plus le CICR, ainsi que 120 ONG soudanaises. Cette opération, rien qu'au Darfour, coûte un milliard de dollars par an.

Avec tous ces moyens, comment se fait-il que les choses ne s'améliorent pas ?

L'OCHA est le bras humanitaire du secrétaire général de l'ONU. Elle coordonne la réponse humanitaire. De ce fait, nous sommes neutres et apolitiques. Mais tout ne dépend hélas pas que des humanitaires. Depuis plusieurs années, l'ONU fait des efforts dans les négociations à tous les niveaux. L'objectif est l'arrêt des hostilités, le cessez-le-feu. Le problème dans ces négociations est de trouver un porte-parole commun pour tous les groupes armés. Les choses se compliquent encore si l'on sait que ce processus politique doit inclure aussi le Tchad et le Soudan.

L'inculpation par la Cour pénale internationale (CPI) du président soudanais Omar al-Bachir, a-t-elle eu une incidence – positive ou négative – sur le travail des humanitaires ?

La CPI est une entité indépendante, avec un mandat distinct de celui des Nations Unies.

Notre travail à nous est humanitaire et, en ce qui nous concerne, ce travail se poursuit quels que soient les aspects politiques ou judiciaires. Nous estimons que le gouvernement soudanais doit faciliter nos opérations sur place.

Avez-vous l'impression d'être entendus? C'est un travail de longue haleine. Nous avons déjà attiré l'attention des autorités soudanaises sur les tracasseries bureaucratiques. Et nous leur expliquons pourquoi il faut faciliter la distribution de matériel humanitaire. Ce que nous demandons c'est un accès sans restriction aux populations pour leur distribuer les services de base et augmenter la capacité des ONG nationales sur place.

Enregistrez-vous des progrès malgré tout? Nous avons réussi à réduire de 50% le taux de mortalité infantile depuis 2004. De même que le taux global de malnutrition de 2004 à 2006. Actuellement, 75% des personnes touchées par le conflit ont accès à l'eau potable.

Il y a des efforts dans ce sens et 74% des enfants sont vaccinés contre la rougeole. Mais nous

craignons que tous ces acquis disparaissent du fait de l'insécurité actuelle qui limite l'accès aux populations et notre faculté de surveillance et d'évaluation.

En visant la tête de l'État soudanais, la Cour pénale internationale (CPI) prend le risque de frapper, par ricochet, beaucoup plus largement.

Première victime collatérale potentielle : le processus de négociations entre le pouvoir et les groupes rebelles du Darfour. Or il semble exclu d'arrêter la violence au Darfour sans négociations, même si celles-ci sont au point mort, du fait de la mauvaise volonté des parties et de la maladresse de l'équipe de négociateurs Nations unies-Union africaine. Un nouveau médiateur conjoint, le Burkinabé Djibril Bassolet, vient d'être nommé. Il ne pourrait commencer sa mission sous de plus mauvais auspices. Avec quels interlocuteurs négociera-t-il désormais ? « Il ne faut pas oublier que Khartoum n'a pas perdu la guerre. Qu'on le veuille ou non, il faut parler à ce régime, on a donc besoin d'eux pour trouver une solution au Darfour », rappelle une source proche du dossier.

Lundi 14 juillet, le président burkinabé, Blaise Compaoré, doit rencontrer le président

américain, George Bush, à Washington pour évoquer le processus de paix. Au même moment, la demande de mandat de la CPI sera en train d'exclure de fait l'une des parties, le président soudanais Omar Al-Bachir, accusé d'être responsable de crimes de guerre.

L'autre victime potentielle de cette décision pourrait être la force conjointe ONU-Union africaine, la Minuad, chargée de favoriser le retour à la paix au Darfour. Dès sa conception, la Minuad avait été en butte à l'hostilité de Khartoum, qui était parvenu à saper sa première version en excluant la participation de casques bleus occidentaux, estimant que ceux-ci constitueraient une force de « recolonisation » du Soudan. La mission de la Minuad, déjà ralentie par les obstacles dressés par les autorités soudanaises, n'est encore déployée qu'à 40 %. Si Khartoum devait durcir sa position, la force pourrait être complètement paralysée avant d'avoir été opérationnelle.

Ce blocage serait d'autant plus dangereux que le conflit au Darfour n'est pas terminé.

Au cours des deux années écoulées, les attaques contre la population, orchestrées par le pouvoir, ont diminué d'intensité, en comparaison avec les

destructions touchant des régions entières en 2003 et 2004. Mais de nombreux signes indiquent que le conflit est sur le point de reprendre.

Le gouvernement soudanais, les rebelles du Darfour, mais aussi le Tchad, « porte » de sortie et voie d'approvisionnement de ces derniers, menacent de lancer des opérations militaires. Entre le Tchad et le Soudan, se mène depuis 2005 une guerre par rebelles interposés en voie d'aggravation accélérée. Il serait plus facile pour le Tchad de justifier des affrontements avec un régime dont le chef est accusé par la CPI d'être un criminel de guerre.

A Khartoum, où on renforce les défenses de la capitale, sous couvert d' »exercices », la montée en puissance des options militaires est sensible. Fin mai, le président soudanais, devant des officiers des groupes paramilitaires des services de renseignement qui prêtaient devant lui le « serment de la mort et du sacrifice », a affirmé ne plus se sentir lié par un cessez-le-feu avec les groupes rebelles. Le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) – le groupe rebelle du Darfour, désormais le plus puissant, qui avait traversé la moitié du Soudan en mai pour frapper Khartoum

– déclare également se préparer à de nouvelles attaques (voir Le Monde du 9 juillet).

S'estimant acculé, le régime soudanais va-t-il également procéder à une escalade des menaces visant la présence internationale ? En juin, devant une vaste assemblée de miliciens des Forces de défense populaires (PDF), le président Bachir a déjà menacé d'appeler à un « djihad » contre « les étrangers ». Au cours des années précédentes, les Nations unies ont vécu dans la crainte d'être frappées par un attentat, des services de renseignement ayant identifié l'existence de cellules préparant des attentats.

De plus, après vingt-quatre années de guerre, Khartoum et la rébellion sudiste avaient signé en 2005 un accord de paix dont l'une des étapes importantes est l'organisation d'élections générales dans tout le Soudan en 2009. Il est à redouter que le processus de négociation entre les ex-ennemis ne soit, lui aussi, condamné par cette nouvelle situation, qui disqualifie une des parties et relance le risque de guerre.

Économie & politique

247

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Au-delà des troubles au Darfour, la reprise de la guerre entre le nord et le sud représente la pire menace contre la stabilité du Soudan. L'enjeu, c'est le contrôle des richesses pétrolières par Khartoum, avec en toile de fond la compétition entre la Chine et les occidentaux.

Les experts ont mis en garde : si la guerre entre le Nord et le Sud du Soudan doit reprendre, ce sera d'abord à Abyei, une localité du centre du pays dans la région où le Nord arabe et musulman et le Sud noir et animiste ou chrétien viennent au contact.

Les combats ont éclaté le 14 mai à Abyei, à la suite d'incidents provoqués par des miliciens soutenus par Khartoum et l'armée soudanaise, apparemment préparée, a rasé la ville à peine reconstruite.

L'enjeu de cette région du Soudan : c'est le gisement pétrolier de Heglig. Celui-ci produit quotidiennement 250.000 barils de pétrole brut, soit la moitié de la production du pays.

Exploité par un consortium contrôlé par la Chine, la Greater Nile Petroleum Operating Company, le site a rapporté depuis sa mise en exploitation 1,8 milliard de dollars entièrement versés au

gouvernement de Khartoum malgré les protestations des autorités du Sud Soudan.

Des affrontements, au mortier et à la mitrailleuse lourde ont repris à Abyei il y a quinze jours dans des conditions mal éclaircies.

A peine reconstruite après la guerre civile, la localité a été détruite une deuxième fois et abandonnée par la quasi-totalité de ses 50.000 habitants.

Les représentants des Nations Unies sur place ont du être évacués mais l'exploitation pétrolière se poursuit.

Les combats entre l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA) et les forces gouvernementales du gouvernement de Khartoum avaient duré une vingtaine d'années et coûté cher aux populations civiles : deux millions de tués et quatre millions de réfugiés.

Un accord de paix, endossé entre autres par les États-Unis, l'Union Européenne et l'Union Africaine, avait mis fin en 2005 aux hostilités.

Il prévoit la mise en place d'une administration autonome au Sud, la participation au gouvernement central à Khartoum du

Mouvement politique de libération du Soudan (SMPL), la branche politique du SPLA ainsi que l'organisation en 2011 d'un référendum pour ou contre l'indépendance.

Cet accord renvoyait à une commission d'arbitrage le règlement du statut de Abyei.

La quasi-totalité des dirigeants de la SPLA et du SPLM en sont originaires mais Khartoum soutien qu'il fait partie de son territoire. La commission a tranché en faveur du Sud mais, contrairement à son engagement dans le cadre de l'accord de paix, le gouvernement central soudanais refuse d'accepter la décision.

Depuis, soldats gouvernementaux de Khartoum et forces du SPLM cohabitaient difficilement à Abyei dont l'administration n'est pas reconnue par le gouvernement central.

La première conséquence de la reprise des combats : c'est l'exode des habitants.

Un mouvement de population qui ôte par avance toute signification à la consultation qui devait être organisée auprès de la population d'Abyei et de la région amenée à se prononcer pour leur rattachement au Nord ou au Sud.

Une réponse massivement défavorable à Khartoum était plus que probable et le gouvernement soudanais ne voulait pas courir ce risque.

Une autre possibilité est que le président soudanais Omar al-Béchir cherche avec cet incident à rendre impossible la mise en œuvre de l'accord de paix lui-même.

Avec tout particulièrement en ligne de mire, l'organisation en 2011 d'un référendum offrant à l'ensemble de la population du Sud la possibilité de se prononcer pour ou contre l'indépendance.

Les autorités de Khartoum savent très bien que cette population leur est massivement hostile. Elles n'avaient accepté un tel référendum que sous la pression occidentale.

Elles en connaissent la réponse et savent que l'indépendance leur ferait perdre les revenus pétroliers du Sud Soudan.

Depuis, l'incapacité des États-Unis et de leurs alliés malgré leurs déclarations et menaces tonitruantes, à organiser une mobilisation efficace pour mettre un terme aux atrocités au Darfour, a montré à Khartoum les limites des moyens de pression des pays occidentaux.

Surtout contre un pays producteur de pétrole qui compte la Chine parmi ses clients et partenaires.

C'est donc bien plus qu'un énième affrontement entre le nord arabe et musulman, et le sud et l'ouest africains animistes ou chrétiens, qui reprend ces jours-ci.

Avec pour toile de fond : la compétition diplomatique et économique entre, d'une part les États-Unis et ses alliés occidentaux, et, d'autre part, la Chine et autres pays asiatiques à la recherche de matières premières et, plus particulièrement, de pétrole.

Le président soudanais Omar el-Béchir avait déjà répondu. Toute force «étrangère» sera reçue «comme le Hezbollah a accueilli les Israéliens». Cette rhétorique islamiste habille un conflit où la religion ne joue pourtant aucun rôle. C'est une guerre entre musulmans, un conflit du troisième millénaire où les identités sont utilisées jusqu'à l'absurde pour cacher les véritables enjeux : la terre, l'eau et le partage des richesses.

En 2003, l'affrontement entre le Nord musulman et le Sud, animiste à minorité chrétienne, est sur le point de se régler avec un partage équitable des revenus pétroliers – la production est

aujourd'hui de 500 000 barils/jour, et des postes politiques et administratifs. Théoriquement, le Darfour appartient au Nord. Mais cette région d'aujourd'hui 6 millions d'habitants, incorporée en 1916 au Soudan britannique, s'estime marginalisée.

La capitale soudanaise profite de sa nouvelle richesse, à un millier de kilomètres du Darfour. La haute tour ressemble à un gros œuf de verre et d'acier posé au bord du Nil.

Dans quelques mois, l'hôtel Fatah ouvrira ses portes et offrira aux Soudanais sa piscine couverte, ses bars, ses salles de remise en forme. Un luxe occidental, inimaginable il y a peu encore.

Déjà les habitants de Khartoum se pressent pour goûter aux prémices de cette modernité internationale sous les climatiseurs extérieurs de l'ozone Café, aux tables du restaurant-Internet Le solitaire, ou sous les voûtes du nouveau centre commercial. Dans les allées déambulent des familles riches et des jeunes hilares cintrés dans des pantalons griffés, made in Dubaï. Khartoum n'est qu'à un millier de kilomètres des malheurs du Darfour. Mais c'est un autre

univers. La ville est trop absorbée par ses multiples chantiers de construction et ses artères engorgées de voitures pour se préoccuper du conflit. « Cette histoire de guerre est exagérée par les Occidentaux pour maintenir le Soudan dans la pauvreté et piller ses richesses, s'agace Ali Ousman Ibrahim, un étudiant qui sirote un jus de fruits à l'ozone. Mais cela ne marche pas.

L'économie soudanaise, gonflée par les pétrodollars, connaît un véritable boum. La croissance a affiché 8,2 % en 2005 et devrait atteindre 10 à 12 % cette année. Le produit intérieur brut est passé de 14,6 milliards de dollars en 2001 à 36 milliards, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI). L'embargo américain, censé étouffer le Soudan, cède de toutes parts. Attirés par l'odeur de l'or noir, la Chine, la Malaisie, l'Inde et les pays du Golfe ont accouru. « Le pétrole est le moteur du démarrage soudanais », affirme Rachad Ousman, un cadre du Dal Group, l'un des plus importants conglomérats industriels du pays. La production reste certes modeste : officiellement, 500 000 barils jour. Mais cela suffit pour insuffler l'argent frais nécessaire. La Chine, premier partenaire.

Limiter au seul pétrole cette prospérité soudaine serait cependant une erreur. « Les islamistes qui détiennent une grande part du pouvoir sont des gens très fins, très éduqués et pragmatiques qui connaissent les rouages du libéralisme », insiste, anonymement, une politologue arabe de Khartoum.

Quelques ajustements suggérés par le FMI ont su séduire les financiers du Golfe, et des Soudanais expatriés trop heureux de revenir au pays. Les investissements étrangers au Soudan ont bondi de 120 millions de dollars en 2000 à 2,3 milliards aujourd'hui.

Ce léger embourgeoisement n'a pas pour autant poussé le régime policier à plus de mansuétude. « Khartoum n'est qu'une vitrine. L'argent reste dans la capitale et rien ne va en province où il n'y a pas de routes, pas d'écoles, pas d'eau. La seule chose décentralisée, c'est la pauvreté », affirme Alfred Taban, directeur du quotidien Khartoum Monitor. Selon l'ONG International Crisis Group (ICG), les affaires sont en grande partie entre les mains des proches du pouvoir ou de l'appareil sécuritaire, à travers un jeu complexe de sociétés écrans. « Tout est terriblement opaque. Il est même impossible de

connaître la production pétrolière exacte ou les revenus qui en découlent », souligne la politologue.

Le gouvernement qui touche enfin les fruits de l'exercice du pouvoir semble moins enclin que jamais à le partager. Et il possède désormais les moyens d'affirmer sa volonté. « Il est évident que sans argent il aurait été moins arrogant vis-à-vis de l'ONU et des États-Unis et n'aurait pas pu refuser aussi facilement l'arrivée de Casques bleus », analyse Alfred Taban. Appuyé sur une opinion arabe très hostile aux Occidentaux, le très impopulaire gouvernement soudanais a même réussi en engageant ce bras de fer à regagner un peu de crédit aux yeux des siens. Mais les pétrodollars permettent surtout de poursuivre la coûteuse guerre contre les rebelles du Darfour. La construction d'une usine d'armes et de munitions assure aux soldats soudanais et à leurs alliés un approvisionnement régulier. Khartoum, devenu puissance pétrolière, s'est également gagné de puissants alliés. À commencer par la Chine.

Première partenaire, et de loin, du Soudan, Pékin, peu regardant sur le respect des droits de l'homme, soutient presque sans condition le

régime. « La Chine est présente dans presque tous les grands projets qu'elle finance le plus souvent avec des prêts très avantageux », indique un diplomate. Le pari tenté par le président soudanais Omar Hassan al-Bachir fait pourtant grincer des dents. À Khartoum, les hommes d'affaires commencent discrètement à s'inquiéter des pressions croissantes occidentales. « Il faut rapidement trouver les moyens d'une vraie réconciliation au Darfour, glisse un financier.

L'économie, la sécurité et la politique sont très liées et finissent toujours par s'influencer ».

Premier importateur du pétrole soudanais, la Chine soutient sans réserve le régime d'Omar El-Béchir, mis au ban de la communauté internationale. Ni la situation au Darfour ni les violations des droits de l'homme n'ont le moindre effet sur l'attitude des autorités chinoises. Depuis les premières découvertes réalisées par l'américain Chevron au début des années 1980, le pétrole joue un rôle crucial dans la dynamique interne des conflits soudanais. Conscient de l'importance des gisements, le président de l'époque, Nemeiri, avait modifié les frontières des États du Sud afin de garantir au

Nord un accès aux futurs profits générés par l'or noir. Cette nouvelle injustice poussa le Sud à se rebeller sous la bannière de l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA). En 1983, la guerre civile embrasa le pays.

Cela conduisit Chevron à suspendre ses opérations en 1984, avant de se retirer complètement, en 1992. Le nouveau gouvernement islamiste, dirigé par le président Omar El-Béchir, cherchait alors ardemment des financements afin d'intensifier sa lutte contre la SPLA et de parrainer un audacieux projet d'islamisation du pays tout entier. Mais les compagnies intéressées par l'exploitation des ressources pétrolières du pays ne se bousculaient pas au portillon. De surcroît, les relations entre le Soudan et les États-Unis se sont rapidement dégradées. Les déclarations de soutien à l'Irak lors de la guerre du Golfe, les violations flagrantes des droits de l'homme et l'octroi de l'asile à des terroristes internationaux, dont Oussama Ben Laden, ont avivé les tensions entre les deux pays et conduit Washington à appliquer des sanctions économiques. Sécuriser les régions riches en pétrole En conséquence, le Soudan s'est retrouvé forcé de dépendre de petites compagnies

inexpérimentées pour exploiter ses champs pétrolifères. Ce n'est qu'en 1995, avec l'arrivée de la China

National Petroleum Corporation (CNPC) et de l'entreprise malaisienne Petronas, deux compagnies pétrolières publiques, qu'est réapparu parmi l'élite soudanaise l'espoir de se bâtir une fortune grâce à l'or noir. Trois ans plus tard, Talisman, la compagnie pétrolière phare du Canada, se lance dans le projet soudanais en dépit de risques politiques évidents. A la tête de la Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC), elle a contribué, avec ses partenaires asiatiques, au développement de l'exploitation pétrolière.

L'absence de concurrence des grandes entreprises pétrolières et la possibilité de bénéfices élevés ont également attiré d'autres firmes occidentales de moindre envergure, comme Lundin (Suède) et OMV (Autriche). Un oléoduc de 1 600 kilomètres reliant les champs pétrolifères du Sud à Port-Soudan, sur la mer Rouge, a rapidement été construit par les Chinois. Les exportations ont débuté en 1999. Khartoum a tiré les leçons du départ de Chevron. La protection des champs d'or noir est

devenue essentielle pour le développement de l'industrie pétrolière et, par voie de conséquence, pour la survie du régime. Le président El-Béchar a donc fait appel à une tactique classique pour "sécuriser" les régions riches en pétrole. Dans le but d'attiser les tensions ethniques, il a fourni des armes aux tribus nomades arabes et leur a permis officieusement de piller et de détruire les communautés d'éleveurs tout le long de la frontière traditionnelle entre le Nord et le Sud, là où des gisements de pétrole avaient été découverts.

Bien que les rebelles du Sud eux-mêmes soient loin d'être des novices en matière de pillage de populations innocentes, ils ont aisément trouvé de nouvelles recrues. La stratégie gouvernementale du "diviser pour régner" a fini par créer des conflits locaux entre des groupes qui, au départ, étaient complètement étrangers à l'opposition idéologique entre le Nord et le Sud. Le pétrole alimente ainsi le cycle de violence. Même au Darfour, il y a de l'or noir. Les revenus du pétrole permettent à Khartoum de renforcer ses capacités militaires en achetant des armes à la Russie et à la Chine, notamment des bombardiers Antonov et des hélicoptères de combat, utilisés pour raser les villages du Sud et

garantir la circulation ininterrompue du pétrole. Cette stratégie de la terre brûlée, toutefois, n'a pas été sans conséquences. A la fin des années 1990, en Amérique du Nord et en Europe, les compagnies pétrolières internationales opérant au Soudan étaient considérées comme complices des déplacements massifs et du massacre de centaines de milliers de civils autour des champs pétrolifères, car elles fournissaient au gouvernement soudanais des revenus grâce auxquels ce dernier pouvait acheter de grandes quantités de matériel militaire. Les protestations organisées par des militants des droits de l'homme ainsi que la politique étrangère des États-Unis ont provoqué une chute des actions de Talisman et poussé la compagnie à quitter le Soudan en octobre 2002. Ces mêmes pressions ont conduit, moins de un an plus tard, les firmes européennes à désinvestir massivement. Des entreprises d'État chinoise, malaisienne et indienne ont pris le relais, mettant la main sur l'industrie pétrolière soudanaise. Grâce aux investissements asiatiques, les revenus économiques de Khartoum sont restés intacts. La Chine, en particulier, domine l'industrie pétrolière au Soudan. En 2005, ce colosse économique en pleine croissance couvrait

environ 7 % de ses besoins en pétrole grâce à l'or noir soudanais. Ironie de l'histoire, bien qu'elles aient abouti au retrait des compagnies pétrolières occidentales, les campagnes de désinvestissement n'ont pas réussi à affaiblir le gouvernement de Khartoum ni à modifier sa tactique militaire. Elles ont en effet laissé le champ libre à des entreprises asiatiques qui n'ont pas à se préoccuper de pressions de leurs opinions publiques en matière de droits de l'homme. La signature de l'accord de paix global de janvier 2005 a fait naître un grand espoir au Soudan. Outre la coopération de Khartoum avec les États-Unis dans la guerre contre le terrorisme à la suite des événements du 11 septembre 2001, l'accord offrait la perspective d'une amélioration des relations avec l'Occident et, par conséquent, d'une augmentation des investissements dans l'industrie pétrolière soudanaise naissante.

Cet optimisme a été de courte durée. L'application de l'accord de paix connaît des problèmes persistants à propos de litiges frontaliers et du partage des revenus du pétrole, mais c'est surtout le conflit au Darfour qui isole le Soudan de l'Occident. A l'image de leurs homologues du Sud, les groupes rebelles de

l'ouest du pays se livrent à une guerre contre le gouvernement en raison de leur profond sentiment de marginalisation. Le pétrole marque ce conflit de son empreinte, et le pays se voit une nouvelle fois privé d'une période de paix. Actuellement, la seule production pétrolière au Darfour est celle de la CNPC, le long de la frontière du sud du Darfour et du Kordofan occidental, dans le "bloc 6". Bien que les niveaux de production de la CNPC, 40 000 barils par jour, ne représentent qu'une fraction de la production pétrolière du Soudan et que la plus grande partie de l'exploitation pétrolière soit effectuée dans le Sud traditionnel du pays par la GNPOC, la White Nile Petroleum Operating Company (WNPOC) et Petrodar, c'est le potentiel futur des découvertes de pétrole au Darfour qui, de nouveau, relie cette ressource lucrative à la guerre civile au Soudan. Soucieuse de s'assurer une part suffisante des réserves pétrolières mondiales pour soutenir son économie en pleine croissance, la Chine conjugue ses activités pétrolières au Soudan avec son droit de veto en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, ce qui limite sérieusement l'influence de l'ONU sur Khartoum.

Bien que la Chine ne souhaite pas mettre en péril ses relations commerciales. avec les États-Unis en passant pour complice d'une répression au Darfour que Washington a qualifiée de génocide, elle est clairement opposée à l'idée d'une "obligation de protéger" qui forcerait les Nations unies à intervenir. Le conflit au Darfour marque ainsi un tournant crucial pour la Chine en sa qualité de puissance mondiale émergente.

Hassan al-Tourabi

265

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Al-Tourabi est un islamiste, membre des Frères musulmans. Al-Tourabi naît à Kassala à la frontière avec l'Érythrée en 1932. Son père est un cheikh soufi. Il suit des études poussées en droit : maîtrise de l'Université de Khartoum (de 1951 à 1955), master de l'Université de Londres et enfin thèse à l'Université de la Sorbonne de 1959 à 1964.

Ancien chef des Frères musulmans soudanais, il prêche un panarabisme islamique en symbiose militante avec tous les mouvements islamistes du monde arabe, mais aussi non arabe.

Pour Tourabi, le nationalisme arabe est «révolutionnaire islamique.»

À partir de 1984, les Frères musulmans dont al-Tourabi est l'un des chefs se rapprochent du dictateur Numeiri.

L'état d'urgence est imposé en avril 1984. Du 1er au 12 avril 1986, des élections législatives ont lieu au Soudan. Quarante partis y participent, à cause de la rébellion chrétienne de la SPLA dans le sud du pays, un douzaine de circonscriptions du sud ne participent pas aux élections. Pour les autres circonscriptions, l'Oumma de Sadeq al-Mahdi obtient 99 sièges, l'Union démocratique

63 et le Front islamique national d'al-Tourabi 51 sièges.

Le général Omar el-Béehir arrive au pouvoir par un coup d'État en 1989 et est fortement sous l'influence d'al-Tourabi.

Il est élu président du parlement soudanais en 1995.

Al-Tourabi est directeur pour l'Afrique du Congrès mondial islamique.

En décembre 1999, il essaie d'évincer le général Omar el-Béehir du pouvoir mais sa tentative échoue et le parlement est dissout.

En mars 2004, el-Béehir emprisonne al-Tourabi pour tentative de coup d'État datant de septembre 2003.

Le 30 juin 2005, le président Omar el-Béehir, pour fêter le 16e anniversaire de son arrivée au pouvoir par un coup d'État, libère tous les prisonniers politiques soudanais, y compris al-Tourabi.

En 2006, al-Tourabi est accusé d'apostasie pour avoir écrit dans un article que les femmes musulmanes devraient avoir le droit de se marier avec des chrétiens ou des juifs et qualifiant les

avis religieux s'y opposant de "rétrogrades".

Il considère qu'une musulmane peut fort bien épouser un chrétien. Le Coran, assure-t-il, «n'interdit pas un tel mariage ». La femme étant l'égale de l'homme, « il n'y a pas de raison qu'elles ne puissent devenir imams. A condition bien entendu que ces chrétiens ou ces juifs soient tolérants. Par ailleurs, rien ne s'oppose à ce qu'une femme puisse devenir imam s'il elle en a les qualités. Je ne suis pas sectaire. Je ne suis pas sunnite, je ne suis pas chiite, je suis musulman. Quand je repense à ce qui s'est passé en Afghanistan après le départ des Soviétiques, où les Afghans, tous musulmans, se sont battus entre eux, je me dis que les musulmans ont encore beaucoup de progrès à faire sur cette planète. ».

Il s'est également déclaré favorable à l'organisation de prière non séparé entre hommes et femmes. Il a réitéré ses propos à l'université de Khartoum, qualifiant ses opposants traditionalistes de défendre des idées "périmées".

Le rapport de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis,

mentionne al-Tourabi comme l'un des principaux soutiens d'al-Qaeda et de Oussama Ben Laden en

Afrique.¹

Ben Laden dont beaucoup murmurent qu'il serait l'ôte du gouvernement soudannais depuis plusieurs années. Où serait il le plus à l'abri qu'au centre d'un gouvernement que les américains n'osent pas trop titiller, de crainte des retombées. On le constate avec les évènements du Darfour.*

Et puis il fut Longtemps présenté comme l'éminence grise du terrorisme international, pour avoir accueilli Oussama Ben Laden et Carlos au Soudan dans les années 90.

Le rapport de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis, mentionne al-Tourabi comme l'un des principaux

1 (en) His [ben Laden] vision mirrored that of Sudan's Islamist leader, Turabi, who convened a series of meetings under the label Popular Arab and Islamic Conference around the time of Bin Laden's arrival in that country, parag. 325, p. 60 du rapport de la commission états-unienne sur les attentats du 11 septembre 2001.

soutiens d'al-Qaeda et de Oussama Ben Laden en Afrique.*²

Grand, mince, tout de blanc vêtu, Hassan Al-Tourabi ne correspond absolument pas à l'image que l'on donne généralement de lui. N'a-t-il pas été longtemps présenté dans la presse occidentale comme « le pape noir du terrorisme » ? N'a-t-il pas fait appliquer la Charia au Soudan, pays pourtant peuplé de chrétiens et d'animistes ?

Très cultivé (il parle anglais, français et allemand et a passé une thèse à la Sorbonne en 1964).

Il est arrêté le 12 mai 2008 suite à l'incursion avortée des rebelles du MJE (Mouvement pour la justice et l'égalité) en date du 10 mai 2008 dans sa villa de Riyadh, près de l'aéroport. Un quartier bourgeois de Khartoum. Oussama Ben Laden,

270

2 «Bin Ladin agreed to help Turabi in an ongoing war against African Christian separatists in southern Sudan and also to do some road building. Turabi in return would let Bin Ladin use Sudan as a base for worldwide business operations and for preparations for jihad», parag. 312, p. 57 du rapport de la commission états-unienne sur les attentats du 11 septembre 2001.

jusqu'en 1996, habitait à moins d'un kilomètre de chez lui. Il confirmera lui même :

"Je reçois beaucoup de monde, des politiciens, des hommes d'affaires, des dignitaires religieux, des journalistes. Lorsqu'il vivait au Soudan, Oussama Ben Laden était un entrepreneur. Il construisait des routes. Il possédait des exploitations agricoles. Contrairement à ce qui a été écrit, Ben Laden n'était pas un personnage si important que cela au Soudan." Au sujet du pouvoir actuel au Soudan, il dit : "totalement corrompu, non démocratique. La population ne profite absolument pas de la manne pétrolière. Et, ce qui est plus grave, Khartoum continue de détenir tous les pouvoirs. Il n'y a pas un vrai fédéralisme, une vraie décentralisation. C'est ce qui explique la situation au Darfour. C'est pourquoi il y a eu cette guerre sanglante avec le Sud. J'ai passé une partie de ma vie en prison. Et bien, à mon âge, je préférerais encore être jeté dans une cellule plutôt que négocier avec le pouvoir soudanais actuel. Au moins en prison, je pourrai écrire des livres..." Et de poursuivre : "La plupart des observateurs oublie que cette région, grande comme la France, a été indépendante jusqu'au début du XXe siècle.

Qu'a fait pour les Darfouriens le régime actuel ? Rien, ni routes, ni écoles, ni électricité. Il y a bien eu une forme de génocide au Darfour. Je ne dis pas que le pouvoir de Khartoum a voulu tuer tout le monde. Mais de fait, il y a eu des dizaines de milliers de morts. Les 20 000 soldats de l'ONU pourront aider au rétablissement de la paix, car actuellement, il est impossible de circuler librement dans cette région. Toutefois, je ne souhaite pas la présence de militaires américains, britanniques et français. Elle serait perçue comme de l'impérialisme par les Soudanais. Depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, la France s'est totalement alignée sur les États-Unis. En revanche, j'ai plus confiance dans le nouveau Premier ministre anglais, Gordon Brown, que dans son prédécesseur, Tony Blair, pour prendre du recul vis-à-vis des Américains."³

3 Ian Hamel, La vérité sur Tariq Ramadan, éditions Favre.

Témoignages

273

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

« Je vivais avec ma famille à Tawila et j'allais à l'école quand, un jour, les Janjawids sont arrivés et ont attaqué l'école. On a tous essayé de sortir de l'école, mais on a entendu des bruits de bombardement et on a commencé à courir dans tous les sens. Les Janjawids ont attrapé plusieurs filles : j'ai été violée par quatre hommes à l'intérieur de l'école. Quand je suis revenue, j'ai découvert qu'ils avaient détruit tous les bâtiments. Deux avions et un hélicoptère avaient largué des bombes. Un de mes oncles et un cousin ont été tués dans l'attaque » .

« L'attaque a eu lieu à l'aube. C'était en septembre. Des Janjawid sont arrivés en grand nombre en chameau, à cheval et à bord de voitures. Quelques femmes arabes les accompagnaient, certaines à dos de chameau, d'autres sur des ânes. Les femmes ont pris part au pillage. Je dormais quand l'attaque a eu lieu. J'ai été emmenée par les assaillants, certains vêtus de kaki, d'autres en civil, en même temps que des dizaines d'autres filles. On nous a fait marcher pendant trois heures. Pendant la journée, ils nous ont battues et les Janjawid nous ont dit : « Vous, les femmes noires, on va vous exterminer ; vous n'avez pas de Dieu ». Ils nous ont emmenées à un endroit dans la brousse où les

Janjawid nous ont violées plusieurs fois la nuit. Pendant trois jours, nous sommes restées sans nourriture et pratiquement sans eau. Au bout de trois jours, les Janjawid ont dû partir ailleurs et ils nous ont libérées. Ils nous ont dit : « La prochaine fois que nous viendrons, nous vous exterminerons tous, nous ne laisserons pas un seul enfant vivant. » (Témoignage d'une jeune femme de vingt ans, originaire du village de Dasa dans le Darfour, aujourd'hui réfugiée dans un camp de l'est du Tchad.)

« L'attaque s'est produite le 28 août. De nombreuses personnes ont été tuées : 82 au cours de la première attaque, 72 au cours de la seconde, dont une femme tuée au marché.

Lors de la première attaque, le village a été incendié, certaines personnes ont été tuées par des armes à feu. D'autres, notamment des enfants et des vieillards, sont morts brûlés.

On n'a pas eu le temps de se protéger. Les femmes sont souvent l'objet d'attaques, on leur prend leurs vêtements et on les laisse nues ; les hommes sont tués, les femmes violées ; on les torture, on les viole et on les bat. » (Un réfugié originaire du village de Murli, à 5 km de Jeneina, aujourd'hui au Tchad)

Khartha Arbabé, aujourd'hui sage-femme dans un centre de soins du camp de Goz-Amer, a assisté à une attaque un vendredi, jour de prière.

« Alors que les hommes étaient à la mosquée, les miliciens sont arrivés par centaines sur la place du marché. Ils sont entrés partout pour « arracher » les filles, « les plus jeunes et les plus belles », violées dans les huttes, et parfois même en public. « Des jeunes filles de 12 ou 13 ans violées par 3 à 4 hommes différents parfois », se souvient-elle, le regard fixe.

Sur une population totale de 18'000 personnes, Khartha a recensé dans le camp près de 50 femmes enceintes à la suite d'un viol. Cela donne la mesure de cette campagne de viols à grande échelle menée par les miliciens. « Aujourd'hui, ces femmes ont peur d'être rejetées par leur famille. Elles garderont leurs enfants et n'accepteront jamais qu'ils soient donnés aux violeurs, comme eux-mêmes l'ont demandé ».

Khartha a aussi entendu parler de cas de femmes « tatouées comme du bétail » après un viol, de femmes enceintes « déchirées ». Une entreprise de nettoyage ethnique menée depuis quinze mois, d'autant plus efficace que les attaques des

janjawids étaient parfois coordonnées avec l'armée soudanaise.

Mohamet Shérif, 27 ans, et Charfadiné Djouba, 32 ans, tous deux de l'ethnie Massalit et originaires du village de Tchana, dans le centre du Darfour, aujourd'hui réfugiés avec leurs familles dans le camp du HCR de Farchana, près d'Adré (Tchad), racontent l'attaque : « Il y avait des centaines de cavaliers mais aussi des camions de l'armée remplis d'hommes, et des avions. Un mélange de janjawids et de soldats soudanais. Les cavaliers ont pris les troupeaux, les avions ont lancé du feu. Les cavaliers criaient : « Vous êtes noirs, cette terre n'est pas la vôtre, il faut partir ! » 45 personnes ont été tuées, 32 blessées, 12 femmes violées, toutes les huttes brûlées, le bétail volé. Des enfants perdus dans la brousse ont été retrouvés morts. Les citronniers et les manguiers ont été coupés, les potagers dévastés, les boutiques vidées, le puits empoisonné. « J'ai vu un milicien descendre de son cheval, prendre un bidon et verser du venin dans le puits. Les oiseaux mouraient après avoir bu de cette eau », se souvient Mohamet. « Tant qu'Al-Bachir sera au pouvoir, je ne rentrerai pas, il distingue les races », conclut-il, les poings serrés.

Et les témoignages ne manquent pas, car rien n'a changé depuis !

Il ne s'est même pas levé de son tabouret en paille, posé sur le sable, sous l'auvent d'une boutique du marché en plein air. Assis autour de lui, les autres commerçants n'ont pas cillé. Mais, sous les turbans, les visages sont durs. « A l'instant où je vous parle, un groupe de janjawids est en train de voler du bétail à l'intérieur du camp », lance Yougoub Abdallah Osman, impassible. « Juste là, vous voyez ? Les gens courent pour aller voir. Ce genre de choses arrive pratiquement tous les jours », ajoute le représentant de l'association des marchands, en montrant du doigt la direction du Sud.

Il dit vrai. Ce jeudi 31 août, vers midi et demi, une première attaque des « diables à cheval » - ces milices arabes janjawids soutenues par Khartoum - a eu lieu à quelques centaines de mètres du marché d'Abuja, situé à l'intérieur du camp de déplacés de Gereida. Cet incident, le premier de la journée, n'a pas fait couler de sang. Une razzia anodine en somme, presque un miracle au Darfour, province martyre de l'ouest du Soudan, où les violences ont fait, depuis le début du conflit en 2003, 300 000 morts et plus

de 2 millions de déplacés.

A deux ou trois kilomètres du marché, à Yassin, l'un des dix-sept « quartiers » du camp, le jeune cheikh Isihag Yahya Abdallah ne décolère pas. « Depuis qu'on est ici, on a beaucoup souffert, par la faute du gouvernement. Mais depuis l'accord de paix, c'est pire encore : les fusillades et les pillages, qui, jusqu'alors, se passaient loin de Gereida, se sont rapprochés. Maintenant, ça arrive aux portes du camp – et parfois même à l'intérieur. Et plus personne ne nous protège, s'indigne-t-il. Des attaques, des meurtres, des viols, il s'en produit tous les jours ! Et comment nous défendre ? Nous n'avons que des bâtons. Alors que les janjawids, eux, sont armés et payés par le gouvernement. »

Le jeune cheikh ne compte pas sur les troupes de l'UA. « Il faut une force internationale, il faut les soldats de l'ONU. C'est la seule solution pour que les gens du Darfour soient traités sans discrimination. C'est le seul moyen de ramener la paix et l'ordre », plaide-t-il, sans s'émouvoir de la présence du fonctionnaire de l'ALS, chargé d'escorter les journalistes. « La sécurité, c'est le problème numéro un », insiste-t-il.

Comme pour lui donner raison, une seconde

attaque est signalée, au début de l'après-midi, aux abords de la piste d'atterrissage, située au sud de la ville. Une vingtaine de janjawids sont entrés en action, volant un troupeau de vaches, de chèvres, ainsi que deux chevaux, et tuant, au passage, le gardien du troupeau. Ces incidents surviennent alors que des violences ont été signalées, mardi, près de Buram, à une trentaine de kilomètres au sud de Gereida. Elles auraient fait vingt morts et une dizaine de blessés graves.⁴

⁴Rapport de la commission du développement international de la Chambre des communes du 16 mars 2005 (Darfur, Sudan : The responsibility to protect, 5. report of session 2004-2005).

Omar Hassan Ahmad el-Béchir
et
Luis Moreno-Ocampo

281

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

Luis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale (CPI), a réclamé, lundi, aux magistrats de cette cour d'émettre un mandat d'arrêt contre le chef de l'État soudanais.

Le communiqué diffusé au siège de la CPI à La Haye affirme que le procureur « a présenté des éléments de preuve qui démontrent que le président du Soudan, Omar Hassan Ahmad el-Béchir, a commis des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre au Darfour ». L'accusation a ainsi demandé « la délivrance d'un mandat d'arrêt ». Il s'agit de la première demande d'arrestation d'un chef d'État en exercice pour être traduit devant la CPI, qui est le seul tribunal permanent pour juger les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Comme prévu, le gouvernement de Khartoum a aussitôt rejeté cette demande d'inculpation.

Le procureur de la CPI a accusé le président soudanais de vouloir « mettre un point final à l'histoire des peuples » vivant au Darfour, utilisant pour cela son armée et enrôlant des milices. Luis Moreno-Ocampo, juriste argentin de 56 ans, a notamment déclaré que « dans les camps, les forces de M. el-Béchir tuent les

hommes et violent les femmes. Il veut mettre un point final à l'histoire des peuples four, masalit et zagawa ». Selon Luis Moreno-Ocampo, le projet n'était en fait pas uniquement de réprimer la rébellion. D'après lui, le président soudanais a pris le prétexte de la lutte contre l'insurrection, mais en fait il visait le génocide. Il a, selon la CPI, cherché à soumettre les 2 millions 450 mille déplacés à des conditions qui ne pouvaient qu'entraîner leur destruction physique.

Le président soudanais est ainsi sous le coup de dix chefs d'accusation pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Selon le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno-Ocampo, « Omar el-Béehir a mobilisé l'ensemble de l'appareil d'État, y compris l'armée, la justice et la police, ainsi que les milices janjawid, dans le but de détruire les peuples Fours, Masalit et Zagaws au Darfour ». Selon la procédure de la Cour pénale internationale, le procureur a déposé, devant les trois juges de la première chambre préliminaire, les preuves dont il dispose. Il leur a ainsi demandé de délivrer un mandat d'arrêt à l'encontre du président soudanais.

C'est maintenant aux juges de décider de

l'opportunité d'une inculpation. Selon le procureur, « la décision d'éliminer ces trois groupes ethniques du Darfour a été formellement prise par Omar el-Béahir en sa qualité de chef de l'État. Les attaques contre les villages, puis contre les fugitifs et les camps de réfugiés participent, selon lui, d'une campagne coordonnée contre les civils.

Le viol, la faim et la peur sont, selon le procureur, les armes utilisées pour commettre ce génocide, toujours en cours au Darfour.

Les opérations décrites comme destinées à lutter contre la rébellion, n'ont jamais été qu'un prétexte .

Le gouvernement soudanais a immédiatement réagi et a aussitôt rejeté cette demande d'inculpation. Khartoum a menacé d'une «réaction » si l'affaire était portée devant les Nations unies. « L'accusation contre le président ne tient pas du tout compte des efforts du gouvernement, des puissances régionales et de la communauté internationale » pour la paix au Darfour, a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ali al-Sadiq. Il s'est néanmoins déclaré favorable à la poursuite de l'opération hybride ONU/UA.

En revanche, les rebelles du Darfour, du Mouvement pour la Justice et l'égalité, se sont déclarés très satisfaits. Le MJE avait attaqué il y a quelques semaines la zone de capitale soudanaise.

Khalil Ibrahim, du Mouvement rebelle du Darfour explique : « Omar el-Béchir est un génocidaire typique, il a fait mourir plus de 300.000 personnes ici au Darfour, il a fait brûler plus de 4000 villages »

Des tractations sont en cours pour tenter de «geler» la procédure engagée par la Cour pénale internationale contre le président soudanais, Omar el-Béchir. Thabo Mbeki, en visite à Khartoum en ce début de semaine, a apporté un soutien appuyé au président Béchir, estimant que les conséquences de l'émission d'un mandat d'arrêt international contre le président soudanais pour génocide au Darfour seraient importantes et graves. Autre soutien, celui de l'Algérie qui, avec le Soudan envisagent de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU en vue de suspendre la procédure engagée par la Cour pénale internationale.

En effet, Luis Moreno-Ocampo. L'histoire retiendra que c'est ce procureur argentin de la

Cour pénale internationale (CPI) qui a déposé auprès de la Chambre préliminaire de ladite Cour une requête dans laquelle il lui demande de délivrer un mandat d'arrêt international contre le chef de l'État soudanais, Omar el-Béchr, pour «génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre ».

« J'ai présenté aux juges des éléments de preuve qui démontrent que le président du Soudan, Omar Hassan Ahmad El-Béchr, a commis des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre au Darfour », a indiqué le procureur argentin lors d'une conférence de presse à La Haye. Le génocide, qui définit des crimes commis « avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux »

Rarement, la poursuite par la justice internationale d'un président en exercice n'a créé autant de malaise. L'inculpation du Serbe Slobodan Milosevic en 1999, contre Pinochet, et celle du Libérien Charles Taylor avaient plutôt été accueillies favorablement par la communauté internationale.

Pour le cas d'Omar El Béchr, l'annonce de la nouvelle, le 14 juillet 2008, a eu l'effet contraire.

Les divergences de vues ont été étalées au grand jour sur l'opportunité d'une telle poursuite.

L'union africaine (UA), à travers le président de sa Commission, Jean Ping, a expliqué que l'initiative de Moreno aurait des conséquences désastreuses pour le Soudan. Même le secrétaire général de l'ONU, Ban-Ki Moon, s'est inquiété des « répercussions négatives » de telles poursuites judiciaires.

Les arguments avancés : le mandat d'arrêt international pourrait nuire aux efforts, en cours, visant à faciliter la résolution du conflit au Darfour, la promotion d'une paix durable et mettra en danger la vie des agents de l'ONU et de l'UA.

D'ailleurs, on voyait difficilement un pays procéder à l'arrestation de l'homme fort de Khartoum lors d'une visite ou d'un sommet. En outre, la demande de la CPI pourrait avoir pour corollaire de pousser El Béchir à rester au pouvoir ad vitam aeternam.

Malgré les raisons évoquées et le soutien de l'UA, de la Ligue arabe, de la Russie et de la Chine au président soudanais, l'Argentin de la CPI tient toujours à son affaire.

Mais, depuis quelques jours, des tractations sont en cours avant l'Assemblée générale des Nations unies pour tenter de « geler » la procédure engagée ou, à défaut, de la repousser d'un an, comme le prévoient les statuts de la CPI (article 16), contre un accord, qui prévoit l'apaisement de la crise au Darfour et l'ouverture de négociations politiques.

Au regard de la place qu'occupe les pays qui sont à l'origine de ces négociations, notamment la Grande-Bretagne et la France (mais Paris dément cette information), elles pourraient aboutir si les États-Unis n'y opposent pas leur veto.

Alors, ce que l'on craignait avec la demande du procureur Moreno ne se produirait pas, notamment l'exacerbation de la crise au Darfour, même si ces derniers jours, des combats ont repris dans cette fournaise soudanaise, mais Khartoum nie toute implication dans la situation.

Même si le « Front uni » en faveur d'Omar El Béchir venait à remporter cette bataille politico-judiciaire, l'action de Luis Moreno-Ocampo aura contribué un tant soit peu à un apaisement de la situation politique au Soudan et constituera un signal fort à tous les dictateurs, qui martyrisent leur peuple. Toutefois, la CPI doit cesser d'être

une justice à géométrie variable, qui s'attaque seulement aux chefs d'État des pays pauvres.

L'Afrique du Sud pour sa part s'est dite sceptique. La procédure prendra des mois, et même si elle aboutit, que se passera-t-il ?

Les ministres africains insistent sur la poursuite de la lutte contre l'impunité, mais préconisent une « appropriation » des solutions aux conflits qui secouent le continent - à l'image de ce qui a été réalisé au Kenya ou de ce qui est en train de se faire au Zimbabwe.

Il existe aussi un rapport de force, avec par exemple la Ligue arabe qui peut encourager Khartoum à montrer à la communauté internationale qu'elle peut juger des hommes qui, par leurs crimes, ont gravement enfoncé l'Humanité.

Le CPS (Conseil paix et sécurité) invite la Commission de l'UA à « prendre toutes les mesures pour la création, dans un délai de trente jours, d'un groupe indépendant de haut niveau [...] pour soumettre des recommandations » afin de concilier les exigences de lutte contre l'impunité sans compromettre les chances de réconciliation et d'apaisement.

Rejoignant le point de vue de la Ligue arabe, le CPS appelle les autorités de Khartoum à prendre des mesures immédiates pour traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme au Darfour. Quelques jours auparavant, le Panel des Sages de l'UA, structure présidée par l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, avait pris fait et cause pour Omar Hassan el-Béchir. Réunis le 18 juillet dans la capitale éthiopienne, lesdits sages estiment que les réquisitions du procureur de la CPI constituent «un précédent dangereux créant au Soudan les conditions d'un changement brutal de l'ordre constitutionnel ».

Pour démentir les accusations de génocide, le général Omar Hassan el-Béchir s'est rendu, le 23 juillet, à El-Fasher, capitale du Nord-Darfour. C'est son premier voyage dans cette province depuis son arrivée au pouvoir le 30 juin 1989.

Il y a annoncé la mise en place des juridictions spéciales que préconisent le CPS et la Ligue arabe, mais, a-t-il précisé, « pas un cheveu d'un citoyen soudanais ne sera livré à la CPI ».

Le président soudanais Omar el-Béchir, menacé de poursuites internationales pour génocide au Darfour, a réaffirmé mercredi à Istanbul que son

pays ne permettrait jamais le jugement d'un citoyen soudanais par une cour étrangère et s'est dit "prêt à la guerre" pour l'empêcher.

"Nous rejetons catégoriquement qu'un Soudanais puisse être jugé hors du Soudan. Nous ne remettons jamais aucun de nos citoyens pour être jugé à l'étranger", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en marge d'un sommet sur la coopération entre la Turquie et l'Afrique.

La visite du président Béchir à Istanbul est son premier voyage à l'étranger depuis que procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo, a réclamé le 14 juillet un mandat d'arrêt contre lui pour "génocide" au Darfour, région de l'ouest du pays en proie à la guerre civile.

Le chef d'État a accusé la CPI d'être l'instrument de conspirations contre le Soudan.

"La tentative d'utiliser la soi-disant justice internationale contre le pays est une tentative pour encourager les groupes rebelles opposés à la paix à poursuivre leurs destructions et déstabilisation pour faire chuter le régime au Soudan", a-t-il dit, selon la traduction en anglais de ses propos.

"Nous avons nos propres institutions judiciaires

Nous sommes capables de juger toute personne qui viole la justice", a ajouté le président Béchir.

Dans une interview à la chaîne de télévision Al-Arabiya, basée à Dubaï, le président soudanais s'est dit prêt, le cas échéant, à une confrontation armée.

"Nous ne remettrons aucun citoyen soudanais quelles que soient les pressions, même si nous devons aller jusqu'à la guerre", a-t-il déclaré dans l'interview dont des extraits ont été diffusés mercredi soir. "Nous sommes prêts à entrer en guerre contre les grandes puissances pour protéger les citoyens soudanais", a-t-il ajouté depuis Istanbul."

Cependant, El-Béchir exclut de dépêcher des avocats soudanais à La Haye et déclare être favorable à ce que sa défense soit prise en main par des instances régionales, à savoir l'Union africaine et la Ligue arabe.

« Le gouvernement (soudanais) ne traitera jamais avec la Cour. Il ne la reconnaît pas et ne se présentera pas devant elle », assure Omar El-Béchir qui réagissait pour la première fois à cette inculpation dans son interview au journal Al-Ayyam.

Le Soudan affirme en effet ne pas relever de la juridiction de la CPI dans la mesure où Khartoum n'est pas signataire du statut de Rome, le traité de création de la Cour en 1998.

L'an dernier, il a ainsi refusé de livrer deux Soudanais inculpés de crimes contre l'humanité. C'est la première fois qu'un chef de l'État en exercice pourrait être inculpé par la CPI.

La France avait appelé en juillet Khartoum à faire un "geste" vis-à-vis de la CPI en livrant le ministre aux Affaires humanitaires, Ahmed Haroun, et le chef des milices pro-gouvernementales janjawid, Ali Kosheib, visés depuis mai 2007 par deux mandats d'arrêt de la Cour pour crimes de guerre au Darfour.

Étrangement, les mandats d'arrêt ont peut être réactivé l'exigence de justice au Soudan, même si elle est suspendue pendant un temps. Ils ont réactivé un calendrier diplomatique moribond. Reste à savoir si on peut faire confiance à Khartoum pour mettre en place des vrais tribunaux dignes de ce nom. C'est une vraie question. On peut être très sceptique.

Le président français Nicolas Sarkozy a souhaité, le 7 octobre 2008, à New York que le Soudan

change "radicalement" de politique et qu'il n'était pas opposé, dans cette éventualité, à une suspension des poursuites envisagées contre son président Omar el-Béchir.

"La France veut que les autorités soudanaises changent radicalement de politique. C'est maintenant à M. Béchir de savoir ce qu'il veut", a déclaré M. Sarkozy lors d'une conférence de presse à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies.

"Nous voulons le déploiement de la force internationale au Darfour pour arrêter le scandale des dizaines de milliers de morts dans cette région. Nous voulons la paix au Soudan, nous voulons la paix et l'intégrité pour le Tchad et nous voulons que des gens qui sont accusés de génocide ne restent pas ministres dans le gouvernement soudanais", a-t-il poursuivi.

"Si les autorités soudanaises changent complètement de politique, alors la France n'est pas opposée à ce que soit utilisé

l'article 16⁵", a indiqué Nicolas Sarkozy, "la France ne veut pas de la déstabilisation de M. Béchir (...) mais la France aussi entend qu'un certain nombre de principes soient respectés".

Pour sa part, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), l'argentin Luis Moreno-Ocampo, a défendu cette semaine à l'ONU le mandat d'arrêt requis contre le président soudanais Omar el-Béchir, imperturbable face aux manœuvres des Européens et des Africains à la recherche d'un compromis. "Eux, ils ont la responsabilité de trouver des solutions", concède M. Moreno-Ocampo, ajoutant aussitôt : "Moi, j'ai une responsabilité judiciaire".

Pour ce champion des droits de l'Homme âgé de 56 ans, qui a fait ses armes dans des procès contre la junte militaire argentine dans les années 80, "la solution ne peut ignorer la loi et ne peut ignorer les décisions judiciaires". Il l'a dit à tous ceux qu'il a rencontrés en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Mercredi soir, il l'a dit aussi

295

5L'article 16 des statuts de la CPI prévoit que les 15 membres du Conseil de sécurité peuvent voter une résolution pour différer de douze mois renouvelables toute enquête ou poursuites initiées par la CPI.

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

aux représentants du Qatar, de l'Union africaine et de la Ligue arabe. "Ils m'ont invité à les brifer sur la décision judiciaire et je leur ai expliqué quel était mon mandat", dit-il.

Ce quinquagénaire à la barbe poivre et sel fait mine d'ignorer que l'Union africaine a annoncé qu'elle réclamerait à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU cette semaine un report de la procédure concernant le président Béchir et que la France s'est déclarée prête à l'envisager, sous conditions.

Plusieurs ONG de défense des droits de l'Homme se sont indignées mardi du "marchandage" engagé selon elles à l'ONU notamment par le président français Nicolas Sarkozy et les pays amis du chef de l'État soudanais.

En juillet, le procureur a demandé aux juges de la CPI d'émettre un mandat d'arrêt contre le président soudanais, accusé de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au Darfour, région de l'ouest du Soudan déchirée depuis 2003 par une guerre civile.

Mais les 15 membres du Conseil de sécurité, dont la France est membre permanent, peuvent voter une résolution pour différer de 12 mois

toute poursuite initiée par la CPI et ce délai peut être prolongé selon les mêmes conditions.

M. Moreno-Ocampo a toutefois trouvé un allié en la personne du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et, plus surprenant, les Etats-Unis semblent prêts à bloquer tout compromis alors qu'ils se sont toujours opposés à la CPI.

Dans l'entourage du procureur, on se félicite de "la fermeté du secrétaire général" de l'ONU et on se montre confiant sur la délivrance d'un mandat d'arrêt contre Béchir par la CPI fin novembre ou début décembre.

On est rassuré aussi de voir, ce que plusieurs pays africains reconnaissent eux-mêmes, qu'il n'y a pas de voix assez nombreuses pour adopter un quelconque compromis au Conseil de sécurité.

"Moi je demande qu'on exécute les mandats d'arrêt contre (Ahmed) Haroun et (Ali) Kosheib", dit M. Moreno-Ocampo, en référence à l'actuel ministre soudanais aux Affaires humanitaires, et à un chef de la milice pro-gouvernementale janjawid, poursuivis par la CPI.

Omar el-Béchir a toujours refusé de les remettre à la Cour.

Mercredi, M. Moreno-Ocampo a croisé dans un couloir le chef de la diplomatie française Bernard Kouchner. "On s'est dit bonjour, nous n'avons pas eu le temps de parler", dit le procureur. M. Kouchner a dit de son côté qu'il en a profité pour l'assurer que la France "soutient la justice internationale".

Pour le procureur, les choses sont simples : "J'ai un mandat judiciaire, je ne peux pas faire de commentaires sur des activités politiques", dit-il. "Ce n'est pas de ma compétence". Mais il prévient : "Mon métier est d'enquêter et présenter les faits devant les juges et je vais continuer à le faire. Ma tâche consiste à enquêter et à recueillir des preuves. Ma conclusion est qu'un génocide est en train d'être perpétré sous nos yeux au Darfour. L'inaction et l'impunité ne sont pas des options. C'est sur cette question de l'implication directe du président soudanais et de la nécessité de l'arrêter que les trois juges de la CPI, la Ghanéenne Akua Kuenyehia, la Lithuanienne Anita Usacka et la Brésilienne Sylvia Steiner, doivent se prononcer.

Le dossier est pourtant très fourni et très argumenté de plus de 120 pages contre Omar al-Béchir.

Lorsque les juges de la CPI ont lancé, le 27 avril 2007, deux mandats d'arrêt contre Ahmed Haroun, ex-ministre chargé de l'intérieur et actuel titulaire des Affaires humanitaires, et Ali Koushaïb, le dirigeant de la milice janjawid, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre perpétrés entre août 2003 et mars 2004, non seulement le président soudanais ne les a pas arrêtés, mais il les a protégés. Ahmed Haroun a été promu à la coprésidence du comité chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme au Soudan, ce qui l'a mis au centre de l'organisation du déploiement de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (Minuad). Quant à Ali Koushaïb, il a tout simplement été remis en liberté par la justice soudanaise. La protection dont ces deux hommes ont joui est une preuve supplémentaire que tout l'appareil d'État soudanais est impliqué dans la commission de crimes au Darfour et, plus particulièrement, son chef suprême. Il fallait donc viser la tête pour arrêter les exactions.

En attendant, aujourd'hui

300

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

En attendant, La situation dans les camps de réfugiés au Darfour continue à être un enfer quotidien avec des viols et des tueries systématiques, sans parler de l'utilisation de l'arme de la faim sous forme d'entrave à l'aide alimentaire et de destruction de communautés entières.

La situation au Darfour se détériore. On assiste à une augmentation des attaques contre les humanitaires et les personnels de l'ONU.

Depuis le début de l'année, 185 véhicules humanitaires ont été détournés, dont plusieurs camions du Programme alimentaire mondial (PAM). Pour la même période, nous dénombrons 91 attaques contre des centres humanitaires qui ont fait 10 morts. Les soldats de la mission conjointe ONU-UA au Darfour (Unamid) déplorent eux aussi cette recrudescence de violence (8 morts et 22 blessés en juillet). Les agences des Nations Unies sont souvent amenées, pour préserver leur propre sécurité, à interrompre la distribution de l'aide.

Il y a 4,3 millions de victimes qui ont besoin d'assistance, dont 2,4 millions de déplacés internes. Et l'exode s'accélère. On dénombre 200 000 nouveaux déplacés au cours des six premiers

mois de 2008.

"Nous avons réussi à réduire de 50% le taux de mortalité infantile depuis 2004. De même que le taux global de malnutrition de 2004 à 2006. Actuellement, 75% des personnes touchées par le conflit ont accès à l'eau potable. Il y a des efforts dans ce sens et 74% des enfants sont vaccinés contre la rougeole. Mais nous craignons que tous ces acquis disparaissent du fait de l'insécurité actuelle qui limite l'accès aux populations et notre faculté de surveillance et d'évaluation" explique Élisabeth Byrs, l'une des responsables de l'office de coordination des affaires humanitaires des Nations unies.

Mais tout ne dépend hélas pas que des humanitaires. Depuis plusieurs années, l'ONU fait des efforts dans les négociations à tous les niveaux. L'objectif est l'arrêt des hostilités, le cessez-le-feu. Le problème dans ces négociations est de trouver un porte-parole commun pour tous les groupes armés. Les choses se compliquent encore si l'on sait que ce processus politique doit inclure aussi le Tchad et le Soudan.

Pour beaucoup d'habitants du Darfour, la mort est un risque quotidien et la justice internationale leur seul espoir.

Sources

303

Claude Cotard – Les larmes du Darfour

*Centre d'actualités de L'onu

*Centre Des Nouvelles De L'onu *Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)

*Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)

*Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)

*Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS)

*United Nations Publications

- Rapport d'Amnesty International sur l'embargo sur les armes Mai 2007

- Résolution de la Federation des Étudiants Libéraux

- La requête du Procureur de la CPI 27 février 2007

- Résolution du Parlement européen 15 février 2007

- Projet de résolution déposée au Sénat Belge

- Résolution 1714

- Résolution 1713

- Résolution 1709
- Résolution 1706
- Rapport de l'ONU sur l'utilité de l'Union Africaine (9 mai 2005)
- Les résolutions de l'ONU (30 et 31 mars 2005)
- Rapport de la Commission Internationale d'enquête sur le Darfour (ONU) (1er février 2005)
- Rapport de Human Rights Watch
- Rapport de Amnesty International sur le viol comme arme de guerre (juillet 2004)
- Quel avenir pour le Soudan ? (Sénat juin 1998)
- Rapport du procureur de la CPI 5 décembre 2007

*Rapport de la commission du développement international de la Chambre des communes du 16 mars 2005 (Darfur, Sudan : The responsibility to protect, 5. report of session 2004-2005).

*L'association SAUVER LE DARFOUR, SLD.

*Aymeric Duvoisin, Secrétaire Général De Sld .

Journaux Soudanais et du monde arabe :

Rayaam.net

Al ShareAl Siasi

Ajras al-Huriyya

Rai al-Shaab

Al-Ayyam

Al-Sudani

al-Ahdath

Ajras al-Huriyya

Rai al-Shaab

The Citizen

Al Anbaa

Khartoum Al Bayan

Al Raï Al Akhar

(Le 16 sept, le président soudanais Omar el-Béchir a ordonné la suspension pour une durée indéterminée du journal indépendant Al-Raï Al-

Akher).

Al Raï Al Akhar

Watan Arabi (Liban)

Et mes plus vifs remerciements à :

Afrique Centrale Info

Intercontinental News

Afp (Agence France-presse)

Angolapress

Www.geopolitique.com

Msf (Médecin sans frontière)

Cicr (Comité international de la Croix-Rouge)

El Watan

SJU (Syndicat des Journalistes Soudanais)

RSF (Reporters Sans Frontières)

FIJ (Fédération Internationale des Journalistes) .

Edition999.info présente ce manuscrit gratuitement

Octobre 2008

Claude Cotard – Les larmes du Darfour